

ÉTUDES LINGUISTIQUES

XIII

MARGUERITE SAINT JACQUES FAUQUENOY

**ANALYSE STRUCTURALE
DU
CRÉOLE GUYANAIS**

*Publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

ÉDITIONS KLINCKSIECK

ANALYSE STRUCTURALE
DU
CRÉOLE GUYANAIS

« ETUDES LINGUISTIQUES »

Déjà parus :

1. TELLIER (A.), *Les verbes perfecto-présents et les auxiliaires de mode en anglais ancien*. 1962, 360 p.
2. LAZARD (G.), *La langue des plus anciens monuments de la prose persane*. 1963, 544 p.
3. AGOPOFF (N.), *Unilingua*. 1967, 279 p.
4. LAROCHE (E.), *Les noms des Hittites*. 1966, 390 p., 2 pl.
5. CHAURAND (J.), *Les parlers de la Thiérache et du Laonnois*. 1968, 428 p., 1 carte.
6. CECCALDI (M.), *Dictionnaire corse-français*. 1968, 464 p.
7. BOUTON (Ch.P.), *Les mécanismes d'acquisition du français langue étrangère chez l'adulte*. 1969, 628 p.
8. VALENTIN (P.), *Phonologie de l'allemand ancien*. 1969, 319 p.
9. MICLAU (P.), *Le signe linguistique*. 1970, 232 p.
10. JACOB (A.), *Les exigences théoriques de la linguistique selon Gustave Guillaume*. 1970, 293 p.
11. *Mélanges de linguistique et de philologie romanes dédiés à la mémoire de Pierre Fouché*. 1970, 280 p.
12. LE GUILLOU (J.Y.), *Grammaire du vieux-russe*. 1972, 120 p.

A paraître :

- BOUTON (Ch.P.), *Etude sur les grammaires françaises de Claude Mauger à l'usage des Anglais*.
- CARTIER (A.), *Les verbes résultatifs en chinois moderne*.
- DAUZAT (A.) et ROSTAING (Ch.), *Glossaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*.
- GALAND-PERNET (P.), *Recueil de poèmes chleuhs, 1 : Chants de Trouveurs*.

ÉTUDES LINGUISTIQUES

13

ANALYSE STRUCTURALE
DU
CRÉOLE GUYANAIS

par

Marguerite SAINT JACQUES FAUQUENOY

Simon Fraser University
British Columbia, Canada

*Publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

ÉDITIONS KLINCKSIECK
11, rue de Lille - PARIS 7^e
===== 1972 =====

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

© Éditions KLINCKSIECK, 1972

PRÉFACE

L'intérêt des linguistes pour les créoles ne date pas d'hier. On rappellera simplement ici le cas de SCHUCHARDT, espérant trouver, par l'étude de la créolisation, des indications sur la nature des processus qui ont mené du latin aux langues romanes, et celui de JESPERSEN, pensant pouvoir dégager, par un examen de créoles et de sabirs, le minimum grammatical qu'on estimait être un trait de ces parlers à une époque où l'on concevait la grammaire sous les espèces de la morphologie plus que sous celles de la syntaxe. L'étude de Suzanne SYLVAIN, qui porte sur le créole d'Haïti, inaugure, dès les années vingt de ce siècle, les recherches relatives à la présentation scientifique détaillée des créoles. En réaction contre la conception des créoles comme des formes corrompues de langues de civilisation, conception qui va de pair avec la notion de langues sans grammaire, on tend désormais à mettre en valeur ce qu'on peut y retrouver de latences africaines. Mais, à ce qui paraît être un parti-pris d'exotisme, répondront des études fondées sur l'observation du lexique, qui, en dépit de l'appareil scientifique dont elles s'accompagnent, ressortissent finalement plus au folklore qu'à la linguistique telle qu'on la conçoit aujourd'hui.

L'étude que Madame SAINT JACQUES FAUQUENOT a consacré au créole de la Guyane se fonde sur une analyse poussée de la phonologie et de la syntaxe de la langue. Elle se veut parfaitement descriptive dans ce sens qu'elle ne prend pas, au départ, position quant à la contribution respective des langues en présence dans la genèse du créole. Elle procède de l'idée de base que l'on ne comprendra rien au fonctionnement d'un créole si on ne le considère pas comme un instrument de communication autonome. Toutefois, elle se refuse de faire abstraction du fait que, dans la société guyanaise, les usagers du créole qui jouissent du plus grand prestige sont, en fait, des bilingues d'un type analogue à celui qui a été désigné comme le bilinguisme dialectal. C'est donc dans une optique de synchronie dynamique que Mme SAINT JACQUES FAUQUENOT a procédé

à son observation. C'est la seule recommandable aujourd'hui, celle qui nous renseigne exactement sur le fonctionnement du parler et celle qui nous permettra, par une comparaison de différents créoles, de préciser dans quelles conditions ces parlers ont pris naissance. L'ouvrage que voici est une importante contribution à cette œuvre de grande haleine.

André MARTINET

AVANT-PROPOS

Ce travail est le résultat de plusieurs années d'intérêt pour le créole guyanais. Dès 1962, j'ai commencé mes recherches par des transcriptions phonétiques de contes et « dolos »¹ enregistrés sur bandes (mises à ma disposition par M. Jean HURULT, de l'Institut Géographique National).

Puis, avec l'aide de deux informateurs guyanais, j'ai abordé, à partir de ces documents, l'étude du système phonologique. C'était une première tentative que les conditions d'enquête à Paris rendaient très imparfaite. Il s'est avéré alors essentiel de vérifier ces premières hypothèses de travail en Guyane même.

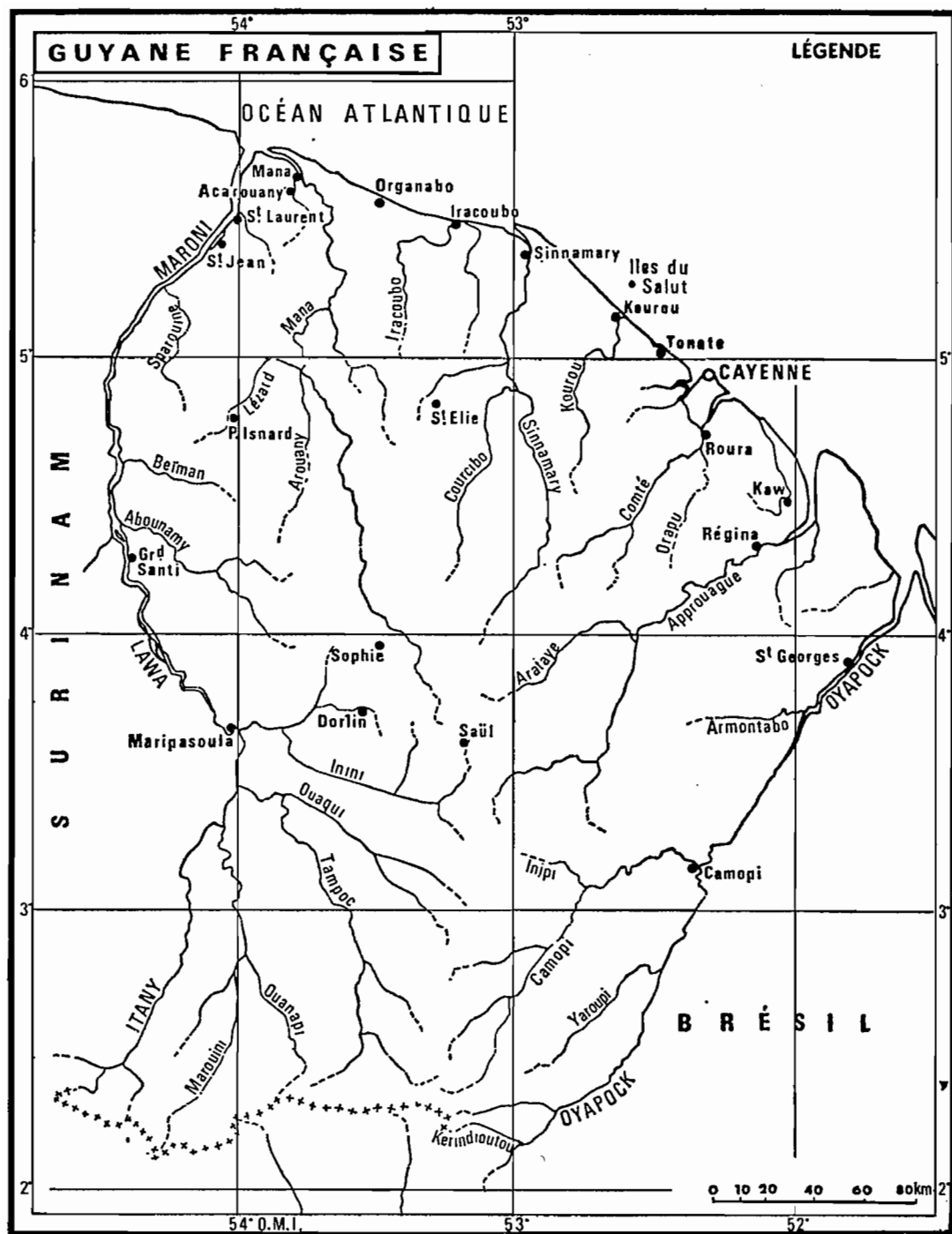
En 1965, j'ai accepté un contrat de sociologue à l'ORSTOM (Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer) et je suis partie pour une mission sociologique de deux ans en Guyane française. Mon directeur de recherches à l'ORSTOM, le professeur Georges BALANDIER avait accueilli très favorablement mon projet de mener de front les deux types d'enquêtes (linguistique et sociologique) et le titre officiel de ma mission : « Reconnaissance des problèmes sociologiques du littoral » me laissait une grande liberté pour l'organisation de mon travail.

J'ai également trouvé sur place, en Guyane, beaucoup de compréhension de la part du directeur du centre ORSTOM de Cayenne, M. Jean-Marie BRUGIÈRE, qui a mis à ma disposition tout le matériel nécessaire à mes enquêtes ainsi qu'un informateur guyanais à plein temps, chargé de faire les interviews linguistiques et sociologiques.

(1) Proverbes créoles.

C'est ainsi que j'ai pu non seulement vérifier et compléter auprès de nombreux informateurs les hypothèses et conclusions initiales de ma phonologie, mais aussi récolter le corpus nécessaire à une étude grammaticale. Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma gratitude à tous ceux — professeurs, amis, collègues et informateurs guyanais — qui m'ont aidée dans mes recherches et sans la collaboration desquels ce travail n'aurait jamais vu le jour.

INTRODUCTION



I. LA GUYANE FRANÇAISE

a) *Aperçu géographique*

Située au nord-est de l'Amérique du Sud entre les parallèles 2° et 5° et les méridiens 52° et 56° ouest, la Guyane française appartient à la zone équatoriale du bassin amazonien. Elle est limitée à l'ouest par le Surinam, à l'est et au sud par le Brésil et au nord par l'océan Atlantique. Dans la mesure où le tracé de sa frontière sud est exact, on peut évaluer sa superficie à 90.000 km², soit environ douze départements français moyens.

Les voies de communication à l'intérieur du pays sont assurées par des rivières au débit puissant et partiellement encombrées de rapides, ce qui les rend difficilement praticables. Le système routier est très pauvre : il n'existe en effet qu'une seule route importante, la Nationale n° 1, reliant Cayenne à St-Laurent-du-Maroni, soit environ 260 km. L'ouest du littoral reste totalement isolé de ce fait, et le seul moyen de s'y rendre est l'avion qui assure un service bi-hebdomadaire. L'accès à l'intérieur des terres (Territoire de l'Inini) se fait également par avion ou par canot. Cette pauvreté des voies de communication est déterminante pour le peuplement comme pour la langue et on distingue assez facilement trois secteurs différents : 1) le littoral entre Cayenne et St-Laurent, 2) le cercle de l'Oyapock-Approuague, 3) l'Inini.

b) *Aperçu historique*

L'histoire de la Guyane française est profondément marquée par des échecs. Les péripéties de sa conquête ont pendant longtemps opposé les Français aux Espagnols, aux Anglais puis aux Brésiliens. La colonisation

a connu plusieurs tentatives malheureuses et les nombreux émigrants se sont vus à chaque fois décimés par le climat et les maladies. En plus de ces échecs, la Guyane doit sa triste réputation à l'installation du bagne qui remonte à la fin du 18^e siècle. Le bagne n'existe plus maintenant mais des « vieux blancs » (anciens bagnards) vivent encore à St-Laurent et à Cayenne.

Cependant, depuis la fin de la dernière guerre, la Guyane semble prendre un nouveau départ. En 1947, elle a été promue au titre de département français d'Outre-Mer. Les objectifs du V^e Plan attachent beaucoup de prix à son essor et l'installation du Centre National des Etudes Spatiales à Kourou en est une preuve ¹.

c) Population

La population de la Guyane française était au recensement officiel de 1961 de 33.698 habitants. Elle se répartissait ainsi :

22.400 Créoles ² français
3.299 Créoles anglais (la plupart originaires de Ste-Lucie)
2 600 Européens
1.800 Noirs
1.482 Chinois
1.200 Indiens
235 Indonésiens
38 Libanais

Les 644 autres sont des étrangers qui séjournent temporairement en Guyane.

Au recensement de 1965 (non officiel), la population totale avoisinait 37.000 habitants, mais la distribution restait sensiblement la même. Cependant, l'installation de la base spatiale de Kourou avec son énorme chantier qui exige une main-d'œuvre très importante, attire depuis quelques

(1) Pour des renseignements plus complets sur la géographie et l'histoire de la Guyane française, se reporter à l'ouvrage de P. JEAN-LOUIS et J. HAUGER, *La Guyane française*, Imprimerie J. Demontrond, Besançon, 1950, 2 vol.

(2) Le terme doit être pris dans le sens de métis et non pour désigner les blancs nés aux anciennes colonies des Antilles.

années en Guyane une immigration sans cesse croissante (Antillais, Brésiliens, Vénézuéliens et Européens). Mais cette implantation demeure artificielle (un état dans l'état) et la population immigrante n'est pas encore intégrée au pays. Le chiffre de cette population est très instable et varie mensuellement selon les besoins en ingénieurs et main-d'œuvre ouvrière. Il est d'ailleurs peu certain, dans les perspectives actuelles, que ces nouveaux immigrants se fixent en Guyane après la fin des travaux.

Comme les chiffres en témoignent, le groupement créole est de loin le plus important. L'ensemble de la population (Créoles, Européens, Chinois) se regroupe essentiellement sur le littoral, l'intérieur des terres (Inini) étant surtout occupé par les « primitifs » (Indiens et Nègres marrons³).

Le peuplement le plus dense se trouve dans l'île de Cayenne (environ 25.000 habitants). Si l'on excepte Kourou pour sa situation très particulière, St-Laurent vient en second après Cayenne, suivi par Sinnamary. Le seul groupement démographique d'importance non situé sur le littoral est celui de Maripassoula (1.300 habitants).

D'une manière générale, les groupes ethniques vivent assez séparés les uns des autres et ont peu de contacts entre eux, situation qui n'est pas sans causer des problèmes⁴. Même les Chinois, qui vivent au milieu des Créoles et qui détiennent tout le commerce, forment un groupe très fermé sur lui-même et les mariages entre ces deux communautés sont rares.

(3) Le terme de « Nègres marrons » désigne les descendants des esclaves qui se sont réfugiés dans les bois et dont les structures sociales sont restées très proches des structures africaines de leurs ancêtres.

(4) Nous avons eu l'occasion de traiter de ces problèmes dans différents rapports pour l'ORSTOM et en particulier : *Les problèmes sociologiques du littoral*, Cayenne, ORSTOM, 1967, 35 p.

II. LE CRÉOLE GUYANAIS

a) *La langue*

Nous entendons par le terme de « créole guyanais » la langue vernaculaire qui coexiste sur tout le territoire de la Guyane à côté du français, la langue officielle. C'est un idiome fortement marqué par le français dans son vocabulaire, mais qui présente une structure grammaticale indépendante que de nombreux auteurs rapprochent des langues africaines. Le créole guyanais se distingue parfaitement des langues parlées par les différents groupes ethniques qui peuplent la Guyane : le cantonnais, le taki-taki, l'arawak, etc... Il est relativement difficile d'estimer avec exactitude le nombre de personnes parlant le créole, car la majorité de la population utilise, selon les circonstances, plusieurs idiomes et la plupart des Créoles sont au moins bilingues.

Le parler créole de Guyane ne représente pas une réalité homogène. Ses variantes locales se regroupent dans les mêmes secteurs que ceux que nous avons distingués plus haut pour le peuplement, c'est-à-dire 1) le littoral entre Cayenne et St-Laurent, 2) le cercle de l'Oyapock-Approuague, 3) l'Inini.

Sur le plan phonétique, la région de l'île de Cayenne est beaucoup plus ouverte à l'influence du français (introduction de nouveaux sons tels que les voyelles [ü], [œ], [ö], etc...) Sur le plan grammatical, la région de l'Oyapock présente des structures plus archaïques, comme la persistance de la particule aspectuelle du futur en *wa*, à tel point qu'un Cayennais peut avoir des difficultés à comprendre un Créole de St-Georges-de-l'Oyapock. Sur le plan du vocabulaire, les variantes correspondent aux différents contacts linguistiques : par exemple, le portugais sur l'Oyapock et le

taki-taki sur le Maroni ⁵. Les parlers antillais jouent également un rôle prépondérant dans toutes les communes du littoral et surtout à Cayenne et St-Laurent. Ainsi, beaucoup de Cayennais ont un ancêtre d'origine antillaise. Tous ces faits rendent assez difficile la recherche d'une réalité guyanaise. Parmi les parlers locaux, le cantonnais est le seul qui ne semble pas avoir influencé le créole. Ceci s'explique par le fait que la colonie chinoise utilise le français ou le créole dans ses contacts extérieurs.

b) *La langue et la société*

La présence du français, reconnu comme langue de prestige, reporte sur le parler créole des connotations sociales péjoratives. En face du français, le créole a donc un statut très inférieur que l'on met en rapport avec le statut social des individus. Le français étant appris à l'école, le parler guyanais demeure la langue de l'ensemble de la population non lettrée. Les Créoles sont de ce fait très sensibilisés en face de leur langue. Ainsi, il est embarrassant pour un Européen de s'adresser en créole à un Cayennais bilingue, car celui-ci y verra une marque de condescendance.

Le contact de ces deux langues entraîne des interférences linguistiques, mais à cause du statut social particulier du guyanais, ce dernier va s'ouvrir totalement à l'influence du français. On constate l'abandon progressif du créole par les classes cultivées. De plus, l'usage du créole devient moins fréquent chez les jeunes. En effet, le créole est proscrit à la maison comme à l'école et les parents sentent la nécessité de ne pas gêner l'apprentissage du français par une forme de langue qu'ils jugent bâtarde.

c) *Relation du créole guyanais avec les autres créoles français des Antilles*

Le guyanais appartient au groupe des langues qu'on appelle les créoles français. Ce terme est suffisamment général pour inclure aussi

(5) Ces deux rivières forment les frontières naturelles de la Guyane française.

bien les vernaculaires de la Louisiane, de la Réunion, de l'île Maurice et d'Haïti que ceux des Antilles. Parmi tous ces créoles, le guyanais présente des affinités particulières — phonologiques, lexicales et grammaticales — avec les créoles des Antilles (Martinique, Guadeloupe, Ste-Lucie). MORRIS F. GOODMAN⁶, dans son classement des créoles français, regroupe les parlers des Antilles et de la Guyane sous le terme de « *ka dialects* », selon l'usage que font ces derniers de cette particule aspectuelle.

Nous ne discuterons pas, dans le cadre de cette étude, l'origine des langues créoles. Il semble cependant que tous les créoles aient débuté sous la forme d'un sabir, c'est-à-dire d'une langue d'appoint entre deux systèmes linguistiques de statut différent⁷. ALBERT VALDMAN suggère que ce stade de formation des langues créoles se soit produit en Afrique occidentale plutôt qu'aux Antilles⁸.

d) *Les études sur les créoles français*

Durant une période que nous appellerons pré-scientifique, on trouve surtout des recueils de vocabulaire et quelques tentatives de grammaires, calquées sur le modèle des langues indo-européennes. Nous citerons l'œuvre de l'abbé GOUX sur le créole de la Martinique⁹ comme une des premières synthèses grammaticales d'un créole français. Vers la fin du 19^e siècle apparaît une étude d'orientation plus linguistique, celle de POYEN-BELLISLE sur le guadeloupéen et le martiniquais, conçue dans une perspective diachronique¹⁰. Parmi les ouvrages plus récents, nous retiendrons ceux de Suzanne SYLVAIN¹¹, grammaire de l'haïtien, et d'Elodie

(6) M. F. GOODMAN, *A Comparative Study of Creole French Dialects*, Mouton & Co., The Hague, 1964, p. 14-17.

(7) Cf. ROBERT A. HALL, Jr., *Pidgin and Creole Languages*, Cornell University Press, New York, 1966.

(8) Cf. ALBERT VALDMAN, « Créole et français aux Antilles ». *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice*, n° 7, 1969, p. 13-14.

(9) L'abbé GOUX, *Catéchisme en langue créole*, Paris, 1842.

(10) R. POYEN-BELLISLE, *Les sons et les formes du créole des Antilles*, Baltimore, 1894.

(11) S. SYLVAIN, *Le créole haïtien, morphologie et syntaxe*, Port-au-Prince, 1946.

JOURDAIN sur le martiniquais ¹². Ce dernier ouvrage, une thèse de doctorat soutenue en Sorbonne, est conçu selon les catégories grammaticales du français. Il faut aussi mentionner les recherches d'Albert VALDMAN sur les créoles d'Haïti, de Ste-Lucie et de la Louisiane ainsi que les études comparatives de linguistes d'expression anglaise, en particulier, celles de Douglas TAYLOR ¹³ sur les créoles caraïbes et celles de Morris F. GOODMAN ¹⁴ sur l'ensemble des créoles français. Beaucoup d'autres travaux restent d'accès difficile parce que non publiés, ainsi l'étude de Henry E. FUNK ¹⁵ sur le martiniquais, ou encore parce qu'ils sont parus dans des numéros de revues maintenant épuisés ¹⁶.

e) *Les études sur le créole guyanais*

La première grammaire digne d'intérêt remonte à la fin du 19^e siècle. Il s'agit de l'étude d'Auguste de SAINT-QUENTIN ¹⁷, venant en appendice à l'ouvrage d'Alfred de SAINT-QUENTIN, *Introduction à l'histoire de Cayenne* (1872). Nous trouvons dans cette étude un effort véritable pour traiter du guyanais indépendamment des catégories grammaticales françaises. Une grammaire plus récente, celle d'Auguste HORTH ¹⁸, présente tous les défauts d'une tentative pour réduire le système d'une langue à celui d'une autre, en l'occurrence le français. L'auteur impose ainsi au guyanais des catégories de genre et de nombre et décrit le système verbal guyanais à partir des conjugaisons françaises. Cependant, cet ouvrage n'est pas dénué de tout intérêt, car il fournit un aperçu d'un

(12) E. JOURDAIN, *Du français aux parlers créoles*, Librairie C. Klincksieck, Paris, 1956.

(13) D. TAYLOR, « Certain Carib Morphological Influences on Creole », *IJAL*, II, 1945 ; « Phonemes of Caribbean Creole », *Word*, 3, 1947 ; « Structural Outline of Caribbean Creole », *Word*, 7, 1951.

(14) M. F. GOODMAN, *A Comparative Study of Creole French Dialects*.

(15) H. E. FUNK, *The French Creole Dialect of Martinique, Phonology and Morphology*. Unpublished Master's Thesis, University of Virginia, 1950.

(16) Au moment de publier, nous apprenons la parution de la thèse d'André-Marcel D'ANS sur le créole d'Haïti (cf. bibliographie). Il nous a donc été impossible d'en tenir compte dans le corps de notre analyse.

(17) A. DE SAINT-QUENTIN, *Etude sur la grammaire créole*, Antibes, 1872, 70 p.

(18) A. HORTH, *Le patois guyanais*, Imprimerie Paul Laporte, Cayenne, 1949.

stade de l'évolution de la langue permettant des comparaisons diachroniques. Cette grammaire de HORTH est la dernière analyse du guyanais. On trouve évidemment, dans des ouvrages plus récents, des références au guyanais (ainsi dans l'ouvrage de GOODMAN), mais ce ne sont que des descriptions partielles.

f) *Une littérature guyanaise*

On peut difficilement parler d'une littérature guyanaise, car ce créole a une tradition surtout orale. Cependant, quelques textes méritent d'être mentionnés. A la fin du 19^e siècle, A. DE SAINT-QUENTIN adapte en guyanais quelques fables de La Fontaine. Ce genre littéraire connaissait une grande popularité dans toutes les Antilles, depuis le début du siècle, et il s'est maintenu jusqu'à nos jours. Nous le retrouvons, mais en prose, dans les *Légendes et contes folkloriques guyanais* de Michel LOHIER (Paul Laporte, Cayenne, 1960). Toutefois, l'ouvrage le plus intéressant à nos yeux est le roman d'Alfred PARÉPOU, *Atipa* (Auguste Ghio, Paris, 1885). C'est certainement le seul texte de cette envergure écrit dans une langue créole. Le roman présente à la fois le tableau de la vie sociale de l'époque et une discussion originale des problèmes linguistiques de ce temps.

III. ANALYSE STRUCTURALE DU GUYANAIS

a) *Méthodologie*

Désirant donner une description objective du créole guyanais qui ne soit pas influencée par les catégories grammaticales du français, ainsi qu'il en a été fait pour de nombreuses descriptions des créoles français, nous avons laissé de côté les principes de la grammaire traditionnelle. Nous avons opté pour les principes du structuralisme qui nous assurent d'une plus grande objectivité dans la description des faits linguistiques propres au guyanais et notre méthode s'inspire des théories fonctionnelles d'André MARTINET (cf. bibliographie).

b) *Corpus*

Le corpus nécessaire à cette étude a été rassemblé d'abord à Paris, auprès d'étudiants guyanais, puis en Guyane, au cours d'un séjour de deux ans.

Il comprend essentiellement des enregistrements de contes, conversations, discussions de groupes et questionnaires proprement linguistiques.

Notre corpus représente plus particulièrement la variété du créole de Cayenne et de l'île de Cayenne.

PREMIÈRE PARTIE

PHONOLOGIE

INTRODUCTION

Nous débuterons notre analyse structurale du guyanais par l'étude synchronique des signifiants, c'est-à-dire le plan de la deuxième articulation.

La segmentation des unités significatives en signifiants et l'identification des différents phonèmes ont été réalisées à partir d'oppositions à l'intérieur de paires minimales. Nous avons donc recherché les contextes phoniques qui soient le plus possible identiques, exemple : *dus* « doux », *duš* « douche ». Ces oppositions ont été vérifiées à l'initiale, à l'intervalique et à la finale des mots.

Notre plan suit assez fidèlement celui de la *Description Phonologique d'Hauteville* d'André MARTINET¹ qui nous a servi de modèle.

Nous avons d'abord dressé l'inventaire des consonnes, puis celui des voyelles avant d'établir la définition et le classement de chaque phonème. A la fin de notre description phonologique, nous présentons en illustration l'analyse d'un conte guyanais.

Au sujet des mots d'emprunt récent au français où la prononciation des voyelles et des consonnes est encore hésitante (ex. [*sük*] « sucre », [*tšvit*] « cuit », [*fö*] « punch-feu », [*oer*] « heure », etc...), nous avons pris la décision arbitraire de ne pas tenir compte dans notre analyse de ces produits phoniques tout à fait épisodiques en guyanais. En effet, ces sons sont encore mal intégrés au système phonologique du parler à l'étude. Nous nous contenterons donc de les mentionner au cours de notre analyse.

(1) A. MARTINET, *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Minard, Paris, 1956.

Tableau des principaux symboles phonétiques

[š] = fr. « <i>chaud</i> »	[è] = [ɛ] fr. « <i>fer</i> »
[ž] = fr. « <i>joue</i> »	[e] = [E] (archiphonème)
[č] = angl. « <i>chips</i> »	[ó] = [o] = fr. « <i>beau</i> »
[ǰ] = angl. « <i>judge</i> »	[ò] = [ɔ] fr. « <i>fort</i> »
[tʃ], [dʒ], [ɲ] = palatales	[o] = [O] (archiphonème)
[r] = vibrante uvulaire	[u] = fr. « <i>fou</i> »
[y] = [j], c'est-à-dire [i] non syllabique	[a], [ɑ] = fr. « <i>patte</i> »
[ü] = [y] = fr. « <i>rue</i> »	[â], [ɑ̃] = fr. « <i>pâte</i> »
[ø] = [∅] = fr. « <i>feu</i> »	[ē] = fr. « <i>fin</i> »
[œ] = fr. « <i>heure</i> »	[ō] = fr. « <i>bon</i> »
[é] = [e] fr. « <i>marché</i> »	[ā] = fr. « <i>vent</i> »
+	= pause virtuelle
/	= pause simple
//	= pause prolongée
	= accent d'intensité
L	= consonne relâchée
ɿ	= consonne non relâchée
.	= allongement simple de la syllabe
:	= allongement double de la syllabe

I. LES PHONÈMES

A) LES CONSONNES

Le phonème /p/

a) établissement des traits pertinents

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants, en position initiale, intervocalique et finale :

1° p/b : *pi* « plus » (superlatif) — *bi* « morceau » ; *pai* « partir » — *bati* « champ cultivé »² ; *plāš(é)* « parquet », « sol » — *blāš(i)* « laver le linge » ; *rapé* « usé » — *rabé* « rabais » ; *(ba)byé* « gronder » — *(do)pyé* « cou-de-pied » ; *(lal)āp* « lampe » — *(žēž)āb* « gingembre » ; *(lal)èp* « lèpre » — *(f)èb* « faible ».

2° p/f : *pè* « peur » — *fè* « faire » ; *suplé* « s'il vous plaît » — *suflé* « souffler » ; *dip(i)* « depuis » — *dif(é)* « feu » ; *(r)ip* « copeau » — *(b)if* « buffle ».

3° p/m : *palò* « parole » — *malò* « malheur » ; *paré* « prêt » — *maré* « attacher » *dipè* « pain » — *dimè* « demain » ; *(las)up* « soupe » — *(ʔub)um* « plonger » (onomatopée).

b) phonétique articulatoire

Ce phonème se réalise comme une occlusive bilabiale, sourde, non nasale et non aspirée ; en position analogue, il ne se distingue pas du /p/ français mais s'articule avec un peu moins de fermeté.

(2) Abattis : terrain défriché pour la culture.

Le phonème /b/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /p/ et de ceux qui suivent :

1° b/v : *bā* « banc » — *vā* « vent » ; (*m*)*abi* « boisson guyanaise »³ — (*l*)*avi* « vie » ; (*d*)*òb* « travail » — (*n*)*òv* « neuf » ; (*f*)*èb* « faible » — (*kul*)*èv* « couleuvre ».

2° b/m : *bèt* « chose » — *mèt* « maître » ; *bó* « baiser » — *mó* « je », « moi » ; (*f*)*ubē* « se ficher de » — (*r*)*umē* « bouger » ; (*ž*)*āb* « jambe » — (*d*)*am* « jeu de dames ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une occlusive bilabiale, sonore, non nasale ; en position identique, il ne se distingue pas de son correspondant français.

Le phonème /f/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /p/ et de ceux qui suivent :

1° f/v : *fè* « faire » — *vè* « ver de terre » ; *frè* « frère » — *vrè* « vrai » ; *fromi* « fourmi » — *vromi* « vomir » ; (*d*)*ifé* « feu » — (*š*)*ivé* « cheveu » ; *šèf* « chef » — *šèv* « chèvre » ; (*b*)*if* « buffle » — (*žās*)*iv* « gencive ».

2° f/t : *fèt* « fête » — *tèt* « tête » ; *fi* « vieux » (terme familier, équivalent de « ami », « fils » — *ti* « petit » ; *fu* « four à cuire » — *tu(žu)* « toujours » ; *difé* « feu » — *dité* « thé » ; (*s*)*uf* « souffle » — (*t*)*ut* « tout » ; (*b*)*if* « buffle » — (*pit*)*it* « enfant ».

(3) Préparation créole à base de jus de fruits.

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une fricative labiodentale, sourde ; en position identique, il ne se distingue pas de son correspondant français.

Le phonème /v/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /b/ et de /f/ ainsi que de ceux qui suivent :

v/d : va(lé) « avaler » — da « nourrice » ; vā(dé) « vendre » — dā « dent » ; āvā « avant » — ādā « dans » ; (š)āv « chanvre » — (s)ād « cendre ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une fricative labiodentale, sonore, de la même manière que le /v/ français.

Le phonème /t/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de /t/ ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /f/ ainsi que de ceux qui suivent :

1° t/d : ta « beaucoup » — da « nourrice » ; tā « temps » — dā « dent » ; té « particule du passé » — dé « exclamatif » ; ti « petit » — di « dire » ; (p)oté « porter » — (m)odé « mordre » ; (v)āt « ventre » — (s)ād « cendre ».

2° t/n : té « particule du passé » — né « naître » ; tèt « tête » — nèt « chauve » ; (r)eté « rester » — (s)ené « pêcher à la senne » ; (b)èt « chose » — (y)èn « nourrice » ; (b)ut « morceau » — (m)un « gens ».

3° t/s : *ta* « beaucoup » — *sa* « ce » ; *tawa* « cagneux » — *sawa(ku)* « canard sauvage » ; *tó* « tu », « toi » — *só* « saut », « rapide » ; *toti* « tortue » — *soti* « sortir » ; *(m)eté* « mettre » — *(f)esé* « battre » ; *(p)oté* « porter » — *(r)osé* « soulever » ; *šat* « chat » — *(la)šas* « chasse » ; *lit* « lit » — *(ze)lis* « hélice ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une occlusive apico-dentale, sourde, articulée d'une manière moins ferme que son correspondant français et fortement palatisée devant /i/.

Le phonème /d/

a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de /d/ ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /v/ et de /t/ ainsi que de ceux qui suivent :

1° d/n : *duri* « riz » — *nuri* « nourrir » ; *dam* « jeu de dames » — *nam* « âme » ; *lodò* « odeur » — *lonò* « honneur » ; *(s)ād* « cendre » — *(n)an* « âne ».

2° d/z : *dā* « dent » — *za(mi)* « ami » ; *dó* « dos » — *zo(zó)* « oiseau » ; *(l)idé* « idée » — *(d)izé* « œuf » ; *(r)edi* « tirer » — *(s)ezi* « saisir », « comprendre » ; *(t)ēd* « teindre » — *(k)ēz* « quinze » ; *rid* « ride » — *(si)riz* « cerise ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une occlusive apico-dentale, sonore et non nasale. Il s'oppose à /t/.

Le phonème /s/

a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /t/ ainsi que de ceux qui suivent :

1° s/z : *só* « rapide » — *zo(zó)* « oiseau » ; *sòt* « sot » — *zòt* « vous » ; *sèl* « simple », « unique » — *zèl* « aile » ; *(m)osó* « quelques » — *(z)ozó* « oiseau » ; *(p)asé* « passer » — *(r)azé* « raser » ; *(zel)is* « hélice » — *(sir)iz* « cerise » ; *(l)as* « fatigué » — *(k)az* « maison ».

2° s/š : *só* « rapide » — *šó* « chaud » ; *sapo(ti)* « nom de fruit » — *šapó* « chapeau » ; *kasé* « casser » — *kašé* « cacher » ; *dus* « doux » — *duš* « douche » ; *(p)is* « puisque » — *(b)iš* « biche ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une fricative sifflante, sourde, continue, articulée comme le /s/ français avec la pointe de la langue abaissée derrière les dents inférieures ; dans le cas d'emprunt au français de mots commençant par /s/ + C, ce phonème déterminera une syllabe supplémentaire : *estiló* « stylo ».

Le phonème /z/

a) *établissement des traits pertinents*

L'identité de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /d/ et de /s/ ainsi que de ceux qui suivent : *z/ž* : *za(pa)* « amorce » — *ža* « déjà » ; *zuk(uyāyā)* « luciole » — *žuk* « jusque » ; *dizé* « œuf » — *dižé(syō)* « digestion » ; *kaz* « maison » — *(ba)gaž* « affaire » ; *(k)ēz* « quinze » — *(s)ēž* « singe ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une fricative sifflante, sonore, continue, articulée comme le /z/ français.

Le phonème /š/

a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /s/ ainsi que de ceux qui suivent :

š/ž : šu « chou » — žu « jour » ; mašo(rā) « nom de poisson » — mažð « téméraire » ; (ā)māšé « accompagné de » — māžé « manger » ; (lagra)tiš « sorte de lézard » — tiž « tige » ; laš « distendu », « lâche » — laž « âge ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une fricative chuintante, sourde, continue, et s'articule comme le /š/ français.

Le phonème /ž/

a) *établissement des traits pertinents*

L'identité de ce phonème ressort des rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /z/ et de /š/.

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une fricative chuintante, sonore, dont l'articulation est identique à celle du /ž/ français.

Le phonème /t/

a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

1° t/š : tð « cœur » — šo(dyè) « fourneau » ; tu « fesse » — šu(val) « cheval » ; (b)até « baquet », « ravir » — (š)ašé « chercher » ; (p)até « paquet » — (r)ašé « arracher » ; mať « match » — maš « marche ».

2° t/t : tu « fesse » — tu(lulu) « personnage masqué et costumé durant le carnaval » ; ta(lam) « prendre son élan » — ta « beaucoup » ; paťi(ra) « mammifère de la famille des rongeurs » — pati « partir » ; (pin)oté « marécage » — (k)oté « chez ».

3° t/d : tal(am) « prendre son élan » — gal « flirt », « fiancée » ; tol(oló) « brouet clair » — dól « gueule » ; (p)até « paquet » — (r)adé « herbe ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une palatale sourde.

N.B. Ce phonème est en variante libre avec [č]. Ainsi *tēbwa* « sorcellerie » pourra être prononcé *čēbwa* ; *pinoťé* « pinotière » : *pinočé* ; *ťololó* « brouet clair » : *čololó*, etc..., sans changement de sens.

Le phonème /d/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /t/ et de ceux qui suivent :

1° d/ž : *da(b)* « diable » — *ža* « déjà » ; *da(mèt)* « femme affranchie » — *žā(siv)* « gencive » ; *(b)ōdē* « dieu » — *(l)ōžé* « allonger ».

2° d/d : *da(l)* « flirt » — *da* « nourrice » ; *do(koti)* « accroupi » — *dó* « dos » ; *(b)ōdē* « dieu » — *(n)ōdé* « inonder ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme le partenaire sonore de /t/, c'est-à-dire comme une palatale.

N.B. Ce phonème est en variante libre avec [ǰ]. Ainsi *dal* « flirt » pourra être prononcé : *ǰal* ; *dokoti* « accroupi » : *ǰokoti* ; *bōdē* « dieu » : *bōǰé* ; etc..., sans changement de sens.

Le phonème /k/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

1° k/g : *kašé* « cacher » — *gašé* « abîmer » ; *kaya(-kaya)* « déchiqueter » — *gaya* « en bonne santé » ; *kākā* « médisance » — *gāgā* « feuille médicinale », « grand'mère » ; *kokó* « nom de poisson » — *gogó* « fesse » ; *(m)aka(k)* « singe » — *(b)aga(ž)* « chose » ; *(f)ika* « se porter » — *(s)iga(lé)* « somnoler » ; *tik* « tique » — *tig* « tigre » ; *šāk* « crabe » — *(m)āg* « mangue ».

2° k/t : *ké* « avec » — *té* « particule du passé » ; *ki* « qui » — *ti* « petit » ; (*n*)*ika* « saut de côté », « fantaisie » — (*p*)*ita* « plus tard » ; *kòk* « coq » — *zòt* « vous » ; *šòk* « choc » — *ròt* « autre ».

3° k/t̥ : *ku(ta)* « naïf » — *tu(bum)* « plonger » ; *ki* « qui » — *ti(lòt)* « culotte » ; *kò* « corps » — *tò* « cœur » ; *ku* « comme » — *tu* « fesse » ; (*sum*)*aké* « argent » — (*b*)*aťé* « baquet » ; (*s*)*ak* « sac » — (*m*)*ať* « match ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une occlusive dorsale, sourde, de réalisation plus ou moins profonde selon la nature de la voyelle qui suit : ainsi devant /i/ et les autres voyelles antérieures, il se réalise comme une postpalatale et devant /a/ et les voyelles postérieures, il se réalise comme une vélaire.

Le phonème /g/

a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /k/ ainsi que de ceux qui suivent :

1° g/d : *ga(dé)* « regarder » — *da* « nourrice » ; *grō(grō)* « sorte de mille pattes » — *dro(mi)* « dormir » ; (*k*)*agu* « malade » — (*m*)*adu* « boisson guyanaise » ; (*m*)*èg* « maigre » — (*l*)*èd* « laid ».

2° g/đ : *ga(mèl)* « gamelle » — *đa(mèt)* « femme affranchie » ; *go(gó)* « fesse » — *đo(koti)* « accroupi » ; (*bl*)*agé* « plaisanter » — (*r*)*agé* « herbe ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme le partenaire sonore de /k/ et connaît des articulations plus ou moins profondes selon qu'il se trouve devant des voyelles d'arrière ou des voyelles d'avant.

Le phonème /m/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de /m/ ressort des rapprochements déjà indiqués ci-dessus à propos de /p/ et de /b/ ainsi que de ceux qui suivent :

m/n : *mé* « voici » — *né* « naître » ; *mèt* « maître » — *nèt* « chauve » ; *me(nē)* « amener » — *nē* « nez » ; *mi* « jeune maïs », « mûr » — *ni(ka)* « saut de côté », « fantaisie » ; *(fr)omē* « fermer » — *(s)onē* « sonner » ; *(š)imē* « chemin » (. . k) *inē* (... k i n i) « il était une fois » ; *(n)am* « âme » ; *(n)an* « âne » ; *(tub)um* « plonger » — *(m)un* « gens ».

b) *phonétique articulatoire*

Le phonème /m/ se réalise comme une occlusive bilabiale, nasale, généralement sonore ; il ne se distingue pas de son correspondant français.

Le phonème /n/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements faits ci-dessus à propos de /m/ et plus haut, à propos de /t/ et de /d/, ainsi que de ceux qu'on va trouver ci-dessous à propos de /n/.

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une occlusive apico-dentale, nasale, généralement sonore comme en français.

Le phonème /ŋ/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

1° ŋ/n : *ŋam* « igname » — *nam* « âme » ; *peŋē* « peigner » — *menē* « mener » ; *(s)epē* « saigner » — *(s)enē* « aller à la pêche avec une senne » ; *(s)iŋ* « grain de beauté » — *(m)in* « mine ».

2° η/y : $\eta\grave{e}(t)$ « nom de liane » — $y\grave{e}(n)$ « marraine » ; $(m)a\eta\grave{o}k$ « manioc » — $(t)a\eta\grave{o}v$ « féculé » ; $(s)i\eta$ « grain de beauté » — $(\acute{s}iv)i\eta$ « cheville ».

3° $\eta/\acute{d}$: ηam « igname » — $\acute{d}am(\grave{e}t)$ « femme affranchie » ; $(b)e\eta\grave{e}$ « baigner » — $\acute{e}\acute{d}\acute{e}$ « indien » ; $si\eta$ « grain de beauté » — / (zéro).

b) phonétique articulatoire

Ce phonème se réalise comme le partenaire nasal de l'ordre des palatales orales /t/ et /d/. A l'initiale et à l'intervocalique, un relâchement peut se produire et le / η / deviendra [n + y]. Ces deux réalisations (/ η / — [n + y]) ne commutent pas entre elles. Elles ne sont que des variantes individuelles d'un même phonème. Tous les mots que nous avons relevés sont susceptibles de présenter ce relâchement : ainsi $ma\eta\grave{o}k$, $ma\eta\grave{e}$, $\eta am\grave{a}$, $pa\eta\grave{e}$ pourront se prononcer $many\grave{o}k$, $many\grave{e}$, $nyam\grave{a}$, $pany\grave{e}$... ; si le relâchement se poursuit, le son [y] persistera seul : tel est le cas pour $\eta am > nyam > yam$ et pour $\eta\eta\eta\grave{e} > ny\eta\eta\eta\grave{e} > y\eta\eta\grave{e}$; les trois formes coexistent parfois chez la même personne.

Le phonème /l/

a) établissement des traits pertinents

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

1° l/r : $le\acute{e}$ « bâtonnet à punch » — $re\acute{e}$ « appeler » ; $l\acute{e}(b\acute{e})$ « chagrin » — $r\acute{e}$ « rein » ; lu « lourd » — $ru(m\acute{e})$ « remuer » ; $pal\acute{e}$ « parler » — $par\acute{e}$ « prêt » ; $[(redik)i\grave{l}]$ « ridicule » — $[(s)i\grave{r}]$ « sûr ».

2° l/d : $la(ba)$ « là-bas » — da « nourrice » ; $l\acute{e}$ « vouloir » — $d\acute{e}$ « deux » ; li « il » , « lui » — di « dire » ; $(r)el\acute{e}$ « appeler » — $ed\acute{e}$ « aider » ; $(z)i\grave{l}$ « île » — $(r)id$ « ride ».

3° l/n : $l\acute{e}$ « vouloir » — $n\acute{e}$ « naître » ; $l\acute{e}(b\acute{e})$ « chagrin d'amour » — $n\acute{e}$ « nez » ; lu « lourd » — nu « nous » ; $(beb)el\acute{e}$ « costume d'intérieur » — $(s)en\acute{e}$ « pêcher à la senne » ; $(fim)\grave{e}l$ « femelle » — $(y)\grave{e}n$ « nourrice » (porteuse lors du baptême).

b) phonétique articulatoire

Ce phonème se réalise comme une latérale apico-dentale, non nasale, généralement sonore comme son correspondant français.

Le phonème /r/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort suffisamment des rapprochements effectués ci-dessus à propos de /l/.

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une vibrante uvulaire articulée avec une énergie faible dans une énonciation naturelle. Parfois, et principalement chez les jeunes, il y a insistance articulatoire sur le /r/, dans un désir de distinguer le guyanais des autres créoles antillais comme le martiniquais qui omet ou prononce peu les /r/.

B) *LES VOYELLES*1) *Les voyelles orales*Le phonème /i/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

1° i/é : i « il » — [é(dé)] « aider » ; rive « arriver » — [révé] « rêver » ; di « dire » — dé « particule exclamative » ; ki « lequel » — ké « avec ».

2° i/u : i « il » — u « vous » ; ki(té) « abandonner » — ku(té) « écouter » ; li « lui » — lu « lourd » ; pi « plus » (superlatif) — pu « pour ».

3° i sous la forme [y]/ɥ : ya « ces » — ɥa(lam) « prendre son élan » ; (k)ayé « cahier » — (p)até « paquet » ; may « maille » — maɥ « match ».

4° i sous la forme [y]/ɥ : cf. rapprochements indiqués plus haut à propos de /ɥ/.

b) *phonétique articulatoire*

Le phonème /i/ se réalise tantôt comme une voyelle antérieure non arrondie de fermeture maxima, tantôt comme une « semi-voyelle » ([i] non syllabique).

N.B. Ces deux sons semblent être les réalisations d'un même phonème, car [i] n'apparaît jamais devant une autre voyelle, mais seulement entre consonnes, alors que [y] se présente aussi bien après consonne, suivi d'une voyelle (C + y + V) qu'à l'intervocalique (V + y + V) et dans les positions suivantes :

V + y + C : *maypuri* « tapir », *aymara* « nom de poisson » ;

C + V + y : *tapuy* « chaloupe », *papay* « nom de fruit », *sutriy* « citrouille », *soléy* « soleil ».

Cependant, il semblerait que dans certains mots d'emprunt récent au français, [i] et [y] s'opposent en position finale : *raï* « haïr » — *ray* « rail » ; *pei* « pays » — *pèy* « paye ». Mais ainsi que nous l'avons noté dans l'introduction, la prononciation de ces mots est encore mal intégrée au système phonologique du guyanais. Il est donc plus opportun de poser l'existence d'un seul phonème /i/ comportant une variante combinatoire /y/ réalisée comme une fricative palatale sonore. Si par ses traits distinctifs [y] se place avec les voyelles, il « fonctionne » le plus souvent comme une consonne. Nous verrons plus loin à propos de /u/ et de [w] un même type de relations, d'où parallélisme entre les deux paires.

Le phonème /u/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /i/ ainsi que de ceux qui suivent :

u/ó : *u* « vous » — [ó(kó)] « nom d'oiseau » ; *du(ri)* « riz » — [dó(ló)] « proverbe » ; (t)*ululu* « personnage masqué et costumé durant le carnaval » — (t)*ololó* « brouet clair » ; *su* « ivre » — *só* « rapide », « saut ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise tantôt comme une voyelle plus ou moins profonde, arrondie et de fermeture maxima, tantôt comme la « semi-voyelle » [w] ([u] non syllabique).

N.B. Le son [w] représente la réalisation du phonème /u/ lorsque celui-ci précède une voyelle : par exemple à l'initiale absolue dans les mots *wòm* « homme » ; *wapa* « nom d'arbre » ; *waséy* « graine d'arbre » ; *wéy* « œil » ; *wè* « voir » ; ou après consonne dans les mots *katwéy* « sarigue » ; *zetwal* « étoile » ; *puswiv* « poursuivre » ; *bweté* « boîter » ; *marégwē* « moustique ». Il existe aussi à l'intervocalique dans les mots *patawa* « sorte de fruit » ; *tawē* « peau tanée » ; *sawaku* « sorte de canard sauvage ». Dans ces trois positions, le son [w] « fonctionne » comme une consonne. Il apparaît donc comme une variante de /u/.

Le son [ü] apparaît dans certains mots comme [*sür*] « certain » ; [*kōfitür*] « confiture » ; [*sük*] « sucre ». Mais il semble préférable de considérer le son [ü] comme une variante de /u/ car il n'affecte qu'un nombre restreint de mots empruntés récemment au français. En général, lorsqu'il s'agit de rendre le son [ü] français, le guyanais l'adapte à son système phonologique en choisissant entre /i/ et /u/ : *žiž* « juge » ; *mir* « mur » ; *ṭilòt* « culotte » ; *ṭum* « écume » ; *toti* « tortue » ; *mizu* « mesure ».

En outre, le son [w] connaît une réalisation particulière devant les finales de syllabes en *-it* que nous noterons [w̃] : [*t̃w̃it*] « cuit », [*z̃w̃it*] « huître », [*lañw̃it*] « nuit », [*š̃w̃it*] « agréable »... Donc, ici encore, il faut admettre une variante contextuelle du phonème /u/. Ce n'est pas tant la présence du /i/ qui la détermine puisque l'on connaît [*zwi*] « ouïes de poisson » et [*Lwi*] « Louis », mais bien celle du groupe phonique [-it], déterminant une syllabe fermée.

Le phonème /é/a) *établissement des traits distinctifs*

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de /i/ et de ceux qui suivent :

é/è : *pé* « négation du futur » — *pè* « peur » ; *té* « particule du passé » — *tè* « terre » ; *sué* « sueur » — (*a*)*suè* « soir » ; (*v*)*eyé* « surveiller » — (*d*)*eyè* « derrière » ; (*d*)*izé* « œuf » — (*m*)*izè* « misère » ; (*b*)*éf* « bœuf » — (*ʒ*)*èf* « chef ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une voyelle antérieure rétractée, de deuxième degré d'ouverture (aperture intermédiaire entre celle de /i/ et celle de /è/).

N.B. Les phonèmes /é/ et /è/ sont neutralisés dans toutes les positions autres que la finale.

Remarque : Le son [ö] apparaît dans le mot [*fö*] « punch-tafia très fort » qui se distingue de (*di*)*fé* « feu » et de [*fó*(*si*)] « faucille » ; mais nous ne pouvons postuler son identité phonologique sur un seul exemple, d'autant qu'il paraît être un emprunt récent au français. Le terme traditionnel pour traduire « feu » est *difé*.

Le phonème /ó/

a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de /u/ ainsi que ceux qui suivent :

1° *ó/ò* : [*ók(ó)*] « nom d'oiseau » — [*ò(bò)*] « près de » ; (*p*)*ón* « pauvre » — (*n*)*òn* « neuf » ; *só* « chute d'eau » — *sò* « sœur » ; *mó* « je », « moi » — (*la*)*mò* « mort ».

2° *ó/é* : [*ók(ó)*] « nom d'oiseau » — [*é(klò)*] « dénicher » ; [(*t*)*óló(mā)*] « féculé » — [(*r*)*élé*] « appeler » ; *tó* « tu », « toi » — *té* « particule du passé ».

b) *phonétique articulatoire*

Le phonème /ó/ se réalise comme une voyelle d'arrière arrondie de deuxième degré d'ouverture (aperture intermédiaire entre celle du /u/ et celle du /ò/), comme son correspondant français.

N.B. La distinction /ó/ et /ò/ ne semble vraiment sûre qu'à la finale. Cette distinction déroge aux tendances phonologiques correspondantes du français contemporain.

Le phonème /è/

a) établissement des traits pertinents

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements établis ci-dessus à propos de /é/ ainsi que de ceux qui suivent :

1° è/a : ès « est-ce que ? » — as(i) « s'asseoir » ; bèt « chose » — bat(i) « champ cultivé » ; (f)èt « fête » — (š)at « chat » ; tè « terre » — ta « beaucoup » ; bwè « boire » — bwa « bois » ; pè « peur » — pa « négation ».

2° è/ò : fè « faire » — fò « fort » ; fèt « fête » — fòt « faute » ; nèt « chauve » — nòt « note ».

b) phonétique articulatoire

Ce phonème se réalise comme une voyelle antérieure rétractée de troisième degré d'ouverture (aperture intermédiaire entre celle de /é/ et celle de /a/).

N.B. En ce qui concerne la neutralisation /è/ — /é/, se reporter à ce qui en a été dit plus haut à propos de /é/.

Le phonème /ò/

a) établissement des traits pertinents

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de /ó/ et de /è/ ainsi que de ceux qui suivent :

ò/a : [ò(bò)] « près de » — a « ceci » ; sòl « parquet », « sole » — sal « salle » ; (ma)žò « téméraire » — ža « déjà » ; sò « sœur » — sa « ceci ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une voyelle d'arrière arrondie de troisième degré d'ouverture (aperture intermédiaire entre celle de /ó/ et celle de /a/), comme son correspondant français.

N.B. On observe une neutralisation de /ò/ et de /ó/ dans toutes les positions sauf en finale.

Remarque : Le son [oe] apparaît dans des mots d'emprunt récent au français comme [oer] « heure » ; [floer] « fleur ». On peut noter, cependant, que ces mots remplacent progressivement les termes traditionnels correspondants : *buté* « bouquet », *flè* « fleur » et *lò* « heure ». En règle générale, les mots français comportant le son [oe] sont rendus en guyanais par [è] ou [ò] : *kulò* « couleur » ; *gòl* « gueule » ; *tò* « cœur » ; *avèg* « aveugle » ; *dibè* « beurre »... Selon notre postulat initial, nous ne considérons donc pas que le son [oe] est intégré au système phonologique du guyanais.

Le phonème /a/a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements indiqués ci-dessus à propos de /è/ et de /ò/.

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une voyelle de grande ouverture, sans arrondissement, de profondeur moyenne.

N.B. Ce phonème connaît des variantes libres individuelles qui déterminent des réalisations plus antérieures ou plus postérieures du même phonème. En d'autres termes, les possibilités d'expansion du champ phonétique de /a/ sont assez grandes.

2) Les voyelles nasales

Le phonème /ē/

a) établissement des traits pertinents

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements qui suivent :

1° ē/é : ē(rē) « signe d'approbation » — [é(dé)] « aider » ; zē(zē) « sortilège » — [zé(lis)] « hélice » ; (m)alē « malin » — (v)alé « avaler » ; (p)lē « plein » — (gob)lé « verre ».

2° ē/è : (ērē) « signe d'approbation » — è(s) « est-ce que ? » ; lē(ž) « vêtement », « linge » — lè(v) « lèvres » ; fē « faim » — fè « faire » ; lamē « main » — lamè « mer » ; (ā)yē « rien » — (a)yè « hier ».

3° ē/ā : ē « hein ! » — ā(nu) « signe d'impératif devant un verbe pour le pluriel, première personne » — tētē « oiseau » — kākā « bruit ».

4° ē/ō : lē(bé) « chagrin d'amour » — lō(žé) « étendre » ; fē « faim » — fō « fond ».

b) phonétique articulatoire

Ce phonème se réalise comme le phonème analogue du français « vin », c'est-à-dire comme /è/ nasal.

c) phonétique comparée

A une nasalité pertinente que nous avons présentée dans les paires ci-dessus, s'ajoute une nasalisation contextuelle qui n'est pas distinctive : [bēŋē] « baigner » ; [pēŋē] « peigner ». Nous dirons donc que l'opposition /e/ — /ē/ est neutralisée dans les cas où /e/ est suivi d'une consonne nasale.

Le phonème /ā/

a) établissement des traits pertinents

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de /ē/ ainsi que de ceux qui suivent :

1° $\tilde{a}/a$: $\tilde{a}(nu)$ « marque d'impératif devant un verbe » — a « ceci », « ce » ; $k\tilde{a}$ « quand » — $(fi)ka$ « se porter » ; $t\tilde{a}$ « temps » — ta « beaucoup » ; $(fe)y\tilde{a}$ « fainéant » — ya « ces ».

2° $\tilde{a}/\tilde{o}$: $d\tilde{a}(bwa)$ « bois » — $d\tilde{o}(gwé)$ « plat salé » ; $b\tilde{a}$ « banc » — $b\tilde{o}$ « bon » ; $g\tilde{a}$ « gant » — $g\tilde{o}(flé)$ « gonfler ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une nasale de grande aperture (le plus grand degré d'ouverture) et de profondeur moyenne.

c) *phonétique comparée*

A une nasalité pertinente qui ne relève pas de l'entourage phonique, s'ajoute une nasalisation contextuelle dans les mots tels que $[d\tilde{a}m]$ « jeu de dames » ; $[f\tilde{a}m]$ « femme » ; $[n\tilde{a}m]$ « âme » ; $[n\tilde{a}n]$ « âne »... Nous dirons donc que l'opposition $/a/$ — $/\tilde{a}/$ est neutralisée dans les cas où $/a/$ est suivi d'une consonne nasale.

Le phonème $/\tilde{o}/$

a) *établissement des traits pertinents*

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements indiqués ci-dessus à propos de $/\tilde{e}/$ et de $/\tilde{a}/$ ainsi que de ceux qui suivent :

1° $\tilde{o}/\acute{o}$: $g\tilde{o}(flé)$ « gonfler » — $[g\acute{o}(blé)]$ « verre » ; $k\tilde{o}té$ « compter » — $[k\acute{o}té]$ « chez » ; $b\tilde{o}$ « bon » — $b\acute{o}$ « embrasser » ; $(p)os\tilde{o}$ « poisson » — $(m)os\acute{o}$ « quelques ».

2° $\tilde{o}/\grave{o}$: $l\tilde{o}$ « long » — $l\grave{o}$ « or » ; $f\tilde{o}$ « fond » — $f\grave{o}$ « fort ».

b) *phonétique articulatoire*

Ce phonème se réalise comme une voyelle nasale postérieure, c'est-à-dire comme son correspondant français.

N.B. A côté d'une nasalité pertinente, on observe, dans les mots tels que $[s\tilde{o}n\tilde{e}]$ « sonner » ; $[dr\tilde{o}mi]$ « dormir » ; $[vr\tilde{o}mi]$ « vomir », des phénomènes de nasalisation dus à l'influence de l'entourage phonique et qui n'ont pas valeur pertinente. Nous dirons donc que l'opposition $/o/$ — $/\tilde{o}/$ est neutralisée dans le cas où $/o/$ est suivi d'une consonne nasale.

II. DÉFINITION ET CLASSEMENT DES PHONÈMES

Nous n'envisageons plus ici que les traits pertinents des phonèmes du parler guyanais, tels qu'ils se sont dégagés précédemment à propos de chacun d'eux, et nous définirons ces phonèmes en fonction de leurs TRAITS pertinents propres avant de les classer. Supposant établie en bloc la distinction des consonnes et des voyelles, nous les envisagerons donc séparément.

A) *LES CONSONNES*

- /p/ : sourd (p/b), bilabial (p/f, p/t...), non nasal (p/m) ;
- /b/ : sonore (p/b), bilabial (b/v), non nasal (b/m) ;
- /m/ : bilabial (m/n), nasal (m/b) ;
- /f/ : sourd (f/v), labiodental (f/p, f/t...) ;
- /v/ : sonore (v/f), labiodental (v/b, v/d...) ;
- /t/ : sourd (t/d), apicodental (t/p, t/f, t/ʈ...), non nasal (t/n) ;
- /d/ : sonore (d/t), apicodental (d/b, d/v, d/ɖ...), non nasal (d/n) ;
- /n/ : apicodental (n/m), nasal (n/d) ;
- /l/ : latéral (l/r, l/d) ;
- /s/ : sourd (s/z), sifflant (s/ʃ, s/t) ;
- /z/ : sonore (z/s), sifflant (z/ʒ, z/d) ;
- /ʃ/ : sourd (ʃ/ʒ), chuintant (ʃ/s, ʃ/k, ʃ/ʈ...) ;
- /ʒ/ : sonore (ʒ/ʃ), chuintant (ʒ/z, ʒ/g, ʒ/ɖ...) ;
- /tʃ/ : sourd (tʃ/ɖ), palatal (tʃ/t), occlusif (tʃ/ʃ) ;

/d/ : sonore (d/t), palatal (d/d), occlusif (d/ž) ;

/n/ : palatal (n/n), nasal (n/g, n/t, n/d) ;

/k/ : sourd (k/g), vélaire (k/t, k/t...) ;

/g/ : sonore (g/k), vélaire (g/d, g/d...) ;

/r/ : vibrant (r/z, r/ž, r/d, r/l...).

Il faudrait ajouter à cette liste le [y] (variante de /i/ non syllabique) qui se réalise comme une palatale, non nasale ([y]/n) et le [w] (variante du /u/ non syllabique) qui se réalise comme une bilabiale, non nasale ([w]/m).

Tableau des consonnes

Considérant la corrélation de sonorité pertinente, nous rangerons ensemble dans une série sonore tous les phonèmes possédant cette caractéristique, soit : b, v, d, z, ž, d, g, en les opposant à une série sourde comprenant : p, f, t, s, š, t, k. A ces consonnes orales, nous opposerons une série de nasales : m, n, ŋ. Dans une quatrième série, nous envisagerons la latérale l ; et enfin nous parlerons de la vibrante r dans une dernière série.

D'autre part, nous distinguerons les classes suivantes :

- a) les bilabiales : p, b, m,
- b) les labiodentales : f, v,
- c) les apicodentales : t, d, n, l,
- d) les sifflantes : s, z,
- e) les chuintantes : š, ž,
- f) les palatales : t, d, n,
- g) les vélaires : k, g,
- h) les uvulaires : r.

Le tableau qui se dégagera est à double entrée, mais d'une part les séries sont exclusives entre elles, d'autre part les ordres sont exclusifs entre eux :

Séries	Classes	bilabiales	labiodentales	apicodentales	sifflantes	chuintantes	palatales	vélares	uvulaires
sourdes		p	f	t	s	ʃ	ç	k	
sonores		b	v	d	z	ʒ	g		
nasales		m		n			ɲ		
latérale				l					
vibrante									r

Mais on peut, par ailleurs, considérer que la corrélation de sonorité n'est pas seule pertinente en guyanais et marquer aussi une opposition de fricatives à occlusives. Nous aurons alors le tableau suivant, mieux adapté au système guyanais :

Séries		Classes		bilabiales	labiodentales	apicodentales	palatales	vélares	uvulaires
occlusives	sourdes			p		t	ç	k	
	sonores			b		d	g		
fricatives	sourdes				f	s	ʃ		
	sonores				v	z	ʒ		
nasales				m		n	ɲ		
latérale						l			
vibrante									r
« semi-consonnes »				[w]			[y]		

B) *LES VOYELLES*1) *voyelles orales* :

- /i/ : aperture minima (i/è, é, a), non arrondi (i/u) ;
 /u/ : aperture minima (u/ò, ó, a), arrondi (u/i) ;
 /é/ : aperture de 2° degré (é/i, é/è, a), non arrondi (é/ó) ;
 /o/ : aperture de 2° degré (ó/u, ó/ò, a), postérieur (ó/é) ;
 /è/ : aperture de 3° degré (è/a, è/é, i), non arrondi (è/ó), non nasal (è/ẽ) ;
 /ò/ : aperture de 3° degré (ò/a, ò/ó, u), postérieur (ò/è), non nasal (ò/ẽ) ;
 /a/ : aperture de 4° degré (a/ò, ó, u ; a/è, é, i), neutre quant à l'arrondissement et la profondeur, non nasal (a/ã).

2) *voyelles nasales* :

- /ẽ/ : nasal (ẽ/è), fermé (ẽ/ã), antérieur non arrondi (ẽ/õ) ;
 /õ/ : nasal (õ/ó), fermé (õ/ã), postérieur — arrondi (õ/ẽ) ;
 /ã/ : nasal (ã/a), ouvert (ã/ẽ, õ), neutre de profondeur.

Tableau des voyelles

Nous grouperons les voyelles selon deux classes : les orales d'une part : i, u, é, ó, è, ò, a, rangées d'après leur degré d'aperture et leur point d'articulation, les nasales d'autre part. Nous consignerons également dans le tableau les sons [ü], [ö] et [oe]) mais, entre parenthèses, car non intégrés au système vocalique :

a) *voyelles orales*

(var. [y])	i	(ü)	u	(variante [w])	1°
	é	(ö)	ó		2°
	è	(oe)	ò		3°
(avant)				(arrière)	4°
	a				

b) *voyelles nasales*

ẽ ————— õ

â

III. COMBINAISONS DE PHONÈMES

Nous envisageons ici les conditions d'apparition des phonèmes dans l'énoncé, l'unité sémantique étant prise pour base :

L'INITIALE

Le groupe initial peut être réduit à une simple voyelle, orale ou nasale : *ažupa* « case en feuillage tressé », *āgu* « crème de maïs, *eklò* « dénicher », *ēdē* « indien », *izé* « usé »... Mais la fréquence des mots débutant par une voyelle est très faible pour l'ensemble du vocabulaire et bien souvent, le créole prépose une consonne lorsqu'il s'agit de rendre un mot français commençant par une voyelle : *zuti* « outil », « ortie » ; *zèrb* « herbe » ; *zami* « ami » ; *lodò* « odeur » ; *lamu* « amour » ; *laž* « âge »...

On observe cependant une démarche inverse dans le passage au guyanais de mots français débutant par le groupe phonique /s/ + C : « stylo » > *estiló* ; « sport » > *espòr* ; « style » > *estil* ; « statue » > [*estatü*] ; « spécimen » > *espesimèn*. Il semble s'agir ici d'une adaptation des emprunts français au système phonologique du guyanais qui ne connaît que rarement la succession /s/ + C.

L'initiale du mot peut être également une « semi-consonne » [y] ou [w] suivie d'une voyelle : *waséy* « graine de bois », *yèg* « aigre ». Les combinaisons [yi] et [wu] ne sont pas courantes. Plus généralement, le groupe initial comprend C + V : *mulòdó* « pastèque », *kalèbé* « vêtement indien », *tululu* « masque durant le carnaval »... En principe, n'importe quelle consonne sera suivie de n'importe quelle voyelle, mais certaines associations sont plus fréquentes que d'autres. Nous avons noté trois cas de consonnes suivies de deux voyelles : *kaoka* « tais-toi », *piay* « sorcellerie », *raï* « haïr », mais ces combinaisons semblent l'exception ;

beaucoup plus fréquente est la succession : C + V (C pouvant toujours être suivi de [y] ou [w]).

Le groupe initial peut comporter deux consonnes dans le cas de C + /l/ ou /r/ : *krukru* « panier », *fromi* « fourmi », *plišé* « éplucher ».

LA FINALE

Elle peut comprendre toutes les consonnes à l'exception de /g/ : *mun* « gens », *bikit* « marinade de gâteau frit », *bakón* « banane », *šalfuk* « chaudron », *leròl* « danse guyanaise »... mais ce sont surtout les voyelles qui l'emportent sur les consonnes par la fréquence d'apparition en cette position *kasekò* « danse guyanaise », *fala* « flirter », *kikivi* « nom d'oiseau ». Toutes les voyelles sont attestées dans cette position.

LES GROUPES INTERNES

Les combinaisons qui apparaissent dans cette position ne sont pas différentes de celles que l'on trouve à l'initiale :

- C + V : *kamugé* « danse créole »,
- CC + V : *suplé* « s'il vous plaît »,
- V + C [w ou y] + V : *tawa* « cagneux »,
- C + V V + C : *kaoka* « tais-toi ».

LA FORME CANONIQUE

De l'examen de toutes ces possibilités de combinaisons, il résulte la formule générale suivante : C + V avec certaines exceptions que nous avons notées plus haut.

Le guyanais présente en outre la caractéristique de redoubler des syllabes identiques : *gogó* « fesse » ; *tululu* « masque durant le carnaval » ; *kikivi* « nom d'oiseau » ; *lelé* « bâtonnet à punch... et plus généralement de présenter en deuxième syllabe la voyelle de l'initiale : *mutuši* « arbre » ; *zapa* « amorce » ; *palaviré* « giffle »... Ce phénomène est typique des langues dites « primitives » ainsi que des parlers africains et sa fréquence est très grande.

Au niveau de la syllabe, on constate enfin une fréquence plus grande de syllabes ouvertes que de syllabes fermées.

Etant donné la rareté des mots commençant par une voyelle, on observe en guyanais moins de liaisons qu'en français.

IV. PHONOLOGIE DE LA PHRASE

En guyanais, les contours mélodiques qui sont utilisés à des fins distinctives sont les mêmes qu'en français. Ainsi un énoncé comme *lapē grā zorè* « lapin grandes oreilles », peut être une affirmation ou une question selon le caractère de son intonation.

Le guyanais ne connaît donc ni accent ni ton distinctifs propres. On observe cependant une intonation mélodique expressive due en partie à la succession C + V qui caractérise le parler en question.

On peut, de plus, noter deux autres faits d'intonation qui confèrent également au guyanais son accent particulier :

1° *Le changement brusque de hauteur d'une syllabe à l'autre :*

Ex. : *to pa gē rezō* « tu n'as pas raison » ; *mo savé* « je sais » ;
mo wè « j'ai vu » ; *apa mušé marēgwē* « Ce n'est pas monsieur moustique »...

2° *Allongement fréquent de la durée d'une syllabe :*

Ex. : *li : di :* « il a dit » ; *mé : mó zami :* « voici mes amis ».

ANALYSE DE TEXTES

I. Transcription phonétique

$\begin{array}{ccccccc} 2 & 3 & 3 & 2 & 2 & 2 & 1 \\ // \hat{a} + k\bar{o} + sa + b\bar{o} + \acute{d}\acute{e} + f\grave{e} + f\bar{a}m // \dots \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 2 & \text{L} & 1 & 1 & 2 & 3 & 2 & 2 & 2 & 2 & 1 \\ //krik / kr\bar{a}k // \hat{a} + k\acute{e} + ki + sa + b\bar{o} + \acute{g}\acute{e} + f\grave{e} + f\bar{a}m // \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 4 & 2 & \text{L} & 3 & 2 & 3 & 2 & 2, 1 & 2 & 2 & 2 \\ tut + mun + ka + kr\grave{e} / \hat{a} + k\acute{e} + k\acute{o}tl\grave{e}t / wu\grave{o}m / b\bar{o} + \acute{g}\acute{e} + \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 2 & 1 & 3 & 2 & 2, 2 & 1 & \text{L} & 3, 2 & 2, 1 & 4 & 2 \\ f\grave{e} + f\bar{a}m // m\acute{e}. + \hat{a} + pasa + m\bar{e}m / kut\acute{e} + b\grave{e}t\hat{a} // l\grave{o} + b\bar{o} + \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 3 & 2, 2 & 2 & 1 & 1 & 3 & 3 & 2, 2 & 2 & 3, 2 \\ \acute{d}\acute{e}. + fin\bar{i} + f\grave{e} + w\bar{o}m / li + pr\bar{a}. + s\acute{o} + kut\acute{o} / li + luvri + \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 2 & 2, 2 & 2, 1 & 1 & 2, 2 & 2 & 2, 3 & 1, 4 & 2 & 2, 3 \\ l\acute{e}st\acute{o}ma + k w\bar{o}ma / li + tir\acute{e} + s\acute{o} + k\acute{o}tl\grave{e}t / \acute{e}pi. / li + m\acute{e}t\acute{e}l / \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 1 & 3 & 2, 1 & 3, 3 & 2 & 2 & 1 & 1 & 2 & 2 & 3, 2 \\ \hat{a} + su + k\acute{o}t\acute{e} // p\bar{a}d\bar{a} + t\bar{a}. + b\bar{o} + \acute{d}\acute{e} + t\acute{e} + ka + rufr\bar{o}m\bar{e} + \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 2 & 1, 2 & 3, 2 & 2, 3 & 2 & 2, 2 & 2, 1 & 1 & 3 \\ l\grave{e}st\acute{o}ma + k wu\bar{o}m\bar{a} / k\acute{o}p\grave{e} + \acute{s}y\bar{e} + vini + pas\acute{e} // li + w\bar{e}. + \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 3, 21 & 1 & 2 & 3 & 3 & 4 & 2 & 4 & 2, 1 & 1, 3 \\ la\acute{s}\acute{e}a // li + v\acute{e} + y\acute{e}. + b\bar{o} + \acute{d}\acute{e}. / li + pr\bar{a}. + ku.ri / \acute{e}pi. / \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 4 & \text{L} & 2 & 1, 3 & 2 & 2, 3 & 2 & 2 & 1 & 3 & 3 \\ yup. / li + r\bar{a}p\acute{e} + kotl\grave{e}ta / \bar{a}d\bar{a} + s\acute{o} + \acute{g}\bar{o}l // b\bar{o} + \acute{g}\acute{e}. + \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 4, 1 & 1 & 4 & 1, 2 & 2, 23 & 3, 2 & 1, 4 & 2 \\ vo.l\acute{e} / m\acute{e}. + z\acute{o}t. + s\bar{a}v\acute{e}. / mu\acute{s}\acute{e}a + \acute{g}\bar{a}ya. / kupy\bar{a} // li + \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 3 & 4 & 3 & 2 & 2 & 2, 1 & 3 & 3 & 2 & 3 & 2 & 2, 1 \\ v\acute{o}y\acute{e}. + s\acute{o} + l\bar{a} + m\bar{e} + div\bar{a} // li + r\acute{e}di + la\acute{c}\acute{o} + \acute{s}y\bar{e}\bar{a} // \end{array}$
 $\begin{array}{cccccccccccc} 1 & 3 & 3 & 3 & 2 & 3 & 2, 2 & 4, 2 & 2 & 2 & 3 \\ s\grave{e}lm\bar{a}. / \acute{s}y\bar{e} + \bar{a} + t\acute{e} + ka + kuri + t\bar{e}lm\bar{a} + vit / ki + s\acute{o} + \end{array}$

²₁2 ²₁2 2 2 ¹₃ 2 ¹₁ 4 3 ²₁ 2
 lačó + rété / a + lã + mē + bō + gé // lò + bō + gé + wè /
 2 2 2 2 3 2 ²₁34 1 2 4
 ki + šyē + ā + té + lwē + ké + kotlèta / a + só + ġòl /
 3 2 2 ¹₁ 2 3 22 2 ²₁2 2 2 2 3
 li + rété + lã // ka + réfléši / ka + gâdé + laťó + šyēā /
 3 2 3 ¹₁ ¹₁4 3 4 3 3 2 3 1 2
 a + sōlāmē // épi. + li. + rosé + só + zépól. // â + ké +
 4 ²₁2 3 3 ¹₂ 2 1 ' 1 1 4
 wun + laťó + šyē + bō + gé + fè + fām¹ // fām¹ / di // pòv. +
 1 2 2 2 3 1 1 1 4 3 ²₁ 3
 nu + ké + zòt // ē. nèg / wòm + répòd / pa. + kriyé + kō +
 2 1 3 2 3 2 4 1
 sa / fām¹ // nu + kōtā + zòt + kã.mēm //

II. Transcription phonologique

A kōsa Bōdé fè fam...

Krik... Krak,

- A ké kisa Bōdé fè fam ?
- Tut mun ka krè a ké kotlèt wòm Bōdé fè fam !...
- Mé, a pa sa mem ... Kuté bèt-a :

Lò Bōdé fini fè wòm, li prã só kutó, li luvri lestomak wòm-a, li tiré só kotlèt, epi, li meté-l asu koté. Pādã tã Bōdé té ka rufromē lestomak wòm-a Kōpè šyē vini pasé : li wè lašé-a, li veyé Bōdé, li prã kuri, epi « Yup », li rapé kotlèt-a, ādã só ġòl. Bōdé volé, mé zòt savé, Mušé-a gaya ku pyã. Li voyé só lamē divã, li redi laťó šyē-a... Selmã, šyē-a té ka kuri telmã vit ki só laťó reté a lamē Bōdé. Lò Bōdé wè ki šyē-a té lwē ké kotlèt-a a só ġòl, li reté la, ka refleši, ka gadé laťó šyē-a a só lamē, epi, li rosé só zépól ...

A ké un laťó šyē Bōdé fè fam !

- Fam di : Pòv nu ké zòt, ē nèg !
- Wòm repòd : pa kriyé kōsa, fam, nu kōtā zòt kã mem ...

III. Traduction

C'est ainsi que Dieu créa la Femme ...

Krik... Krak,⁴

— Comment Dieu créa-t-il la Femme ?

— Tout le monde croit que c'est avec la côte de l'Homme que Dieu créa la Femme !

Mais pas du tout ! Ecoutez plutôt :

Lorsque Dieu eût achevé la création de l'Homme, il prit son couteau, lui ouvrit l'abdomen, prit la côte de l'Homme et la déposa à côté de lui... Pendant que Dieu refermait le ventre de l'Homme, le Chien vint à passer. Il vit la viande, surveilla le Bon Dieu, prit son élan et « VOUP »⁵ il attrapa la côtelette dans sa gueule... Dieu sursauta ; mais vous savez, ce Monsieur est vif comme l'éclair⁶ ; il lança sa main en avant et saisit le Chien par la queue. Seulement le Chien courait si vite que sa queue resta dans la main du Bon Dieu. Quand Dieu vit que le Chien était déjà loin avec la côtelette dans sa gueule, il resta là à réfléchir et à considérer la queue du chien dans sa main ; puis il haussa les épaules... C'est avec une queue de chien que Dieu créa la Femme...

La Femme dit : Pauvres femmes que nous sommes ! Vrai !⁷

L'Homme de répondre : ne vous lamentez pas ainsi, femmes, nous vous aimons malgré tout...

(4) Expression créole correspondant à la formule française : « il était une fois »...

(5) *Yup* « Voup » : onomatopée exprimant la vitesse.

(6) La traduction littérale de *gaya Ku pyā* serait « prompt comme le pian », le pian étant un petit mammifère à la célérité proverbiale.

(7) L'expression guyanaise *Œ nèg* est une interjection qui n'a pas d'équivalent exact en français. Notre traduction : « vrai ! » ne fait qu'en rendre l'image.

DEUXIÈME PARTIE

GRAMMAIRE

7

INTRODUCTION

« L'opération qui permet l'analyse des énoncés en monèmes n'est pas sans analogie avec celle qui permet d'analyser les signifiants en phonèmes. Il s'agit, bien entendu, dans les deux cas de déterminer les segments qui ont fait l'objet d'un choix particulier du locuteur : dans le cas des phonèmes, il s'agissait de segments qu'il fallait choisir de façon à obtenir un signifiant déterminé ; ici, il s'agit de segments que le locuteur a dû choisir en fonction directe de la valeur à donner au message ¹. »

Notre travail a donc porté sur un vaste corpus de phrases que nous avons cherché à décomposer en groupes sémantiques plus petits jusqu'à obtenir une segmentation correspondant aux unités significatives de première articulation. Cependant, nous n'avons pas jugé nécessaire de présenter les détails techniques de cette démarche, car la segmentation des énoncés n'a présenté aucune difficulté particulière et elle correspond aux pauses naturelles du discours. Dans la suite de notre exposé, nous supposons donc terminée l'analyse des énoncés en monèmes.

Cette étude nous a permis de constater que certains des segments étaient plus essentiels à la communication du message, alors que d'autres pouvaient disparaître sans que la nature même du message soit profondément modifiée. De même, nous avons observé que d'autres éléments pouvaient se déplacer à l'intérieur de l'énoncé sans affecter le sens du message. Soit, par exemple, la phrase guyanaise suivante :

tut lanwīt-a zozó-ya té šāté fò ādā bati mi-ya

« toute la nuit les oiseaux avaient chanté fort dans les champs de maïs. »

(1) A. MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, A. Colin, Paris, 1960, p. 99.

Nous pouvons très facilement déplacer le premier segment *tut lanwīt-a* « toute la nuit » sans modifier le sens du message :

zozó-ya té šāté fò tut lanwīt-a ādā bati mi-ya

« les oiseaux avaient chanté fort toute la nuit dans les champs de maïs. »

Ou encore :

zozó-ya té šāté fò ādā bati mi-ya tut lanwīt-a

« les oiseaux avaient chanté fort dans les champs de maïs toute la nuit. »

De la même manière, on pourrait déplacer le dernier segment de notre énoncé sans que le sens de la phrase en soit affecté :

ādā bati mi-ya zozó-ya té šāté fò tut lanwīt-a

« dans les champs de maïs les oiseaux avaient chanté fort toute la nuit. »

Cet exemple démontre bien que certains segments de l'énoncé jouissent en guyanais d'une relative liberté syntaxique. Voyons maintenant, tout en conservant notre exemple du début, s'il n'est pas possible de retrancher un élément marginal sans porter préjudice au sens général de l'énoncé. Nous constatons en effet que le monème *fò* « fort » peut disparaître sans modification notable du message central :

tut lanwīt-a zozó-ya té šāté ādā bati mi-ya

« toute la nuit les oiseaux avaient chanté dans les champs de maïs. »

Si nous faisons disparaître maintenant le segment *tut lanwīt-a* « toute la nuit », puis encore le segment *mi* « maïs », nous nous apercevons que notre énoncé demeure un énoncé complet en lui-même et qu'il n'a fait que perdre en précision :

zozó-ya té šāté ādā bati-ya

« les oiseaux avaient chanté dans les champs. »

Dans un dernier stade, on pourrait encore supprimer les segments *ādā bati-ya* « dans les champs » et *té* « aspect accompli du passé », sans que le syntagme,

zozó-ya šāté

« les oiseaux ont chanté. »

cesse d'être un énoncé linguistique normal et complet en guyanais. De plus, ce syntagme se définit comme le noyau central de l'énoncé autour duquel viennent se grouper divers segments marginaux. En effet, c'est le seul segment de notre énoncé qui ne peut disparaître. La phrase suivante où l'élément *zozó-ya šāté* « les oiseaux ont chanté » disparaît n'est plus compréhensible en guyanais :

* *tut lanwīt-a fò ādā bati mi-ya*

* « toute la nuit fort dans les champs de maïs. »

Ceci nous permet de poser que seul le syntagme

zozó-ya šāté

« les oiseaux ont chanté »

est indépendant et que les autres segments qui constituent l'énoncé ne sont que des déterminations secondaires de ce syntagme, autrement dit ses expansions.

Ces différents types de syntagmes que nous avons relevés précédemment seront étudiés dans les chapitres suivants sous les titres de l'« Indépendance linguistique » et de l'« Expansion », dont les principes théoriques sont exposés dans plusieurs ouvrages d'André MARTINET et en particulier dans ses *Éléments de linguistique générale*². Nous emploierons donc sans la définir davantage la terminologie que nous propose MARTINET.

Nous avons choisi de débiter notre analyse grammaticale du guyanais par des problèmes syntagmatiques, car c'est au niveau de la syntaxe que se présentent les problèmes fondamentaux de cette langue. Puis, nous aborderons plus en détail les phénomènes d'ordre paradigmatique, mais sans réserver un chapitre particulier à la morphologie car il n'y a pas, à proprement parler, de morphologie en guyanais, si nous comprenons le terme de « morphologie » au sens d'étude des variantes de signifiants.

Nous ne prétendons pas épuiser dans cette analyse tous les aspects grammaticaux du créole guyanais, mais plutôt présenter le mécanisme fonctionnel propre à la structure de cette langue.

(2) Cf. Bibliographie.

I. L'INDÉPENDANCE LINGUISTIQUE EN GUYANAIS

L'ÉNONCÉ MINIMUM EN GUYANAIS

Le principe de l'indépendance linguistique qui sera le postulat initial de notre analyse grammaticale du guyanais est étroitement relié à la notion d'énoncé minimum que nous allons maintenant définir.

1) LA NOTION D'ÉNONCÉ MINIMUM

Nous nous proposons d'envisager essentiellement les phénomènes proprement linguistiques du guyanais, c'est-à-dire ceux qui, au niveau de la syntaxe, n'ont pas besoin pour exister de se référer à une situation extérieure. Nous excluons donc de notre analyse les exclamations et interjections (*agó* « pardon ! », *salòp* « formidable ! »...), les salutations (*bōžu* « bonjour ! », *a pita* « à plus tard ! »...) ainsi que les énoncés en réponse (*wè* « oui »...). Il est bien clair cependant, dans notre esprit, que l'usage de la langue n'existe pas en dehors d'une situation sociale et que par conséquent tout énoncé linguistique est en « situation ». Mais cette mise en situation existe à des degrés divers dans la langue, et il s'agit ici pour nous de trouver une méthode de travail qui nous permette d'accéder aux structures propres du guyanais, à travers les fonctions qui les manifestent. Or les exclamations, jurons, etc... qui existent dans toutes les langues, ne sont pas susceptibles de montrer l'originalité du guyanais. Il en va de même des segments-réponses qui ont besoin, pour s'actualiser, de l'existence préalable d'une question ou encore d'un geste :

ki tā tó ké vini ? dimē bō matē

« quand viendras-tu ? demain matin. »

koté li ka alé ? koté só frè

« où va-t-il ? chez son frère.

Ces segments *dimē bō matē* « demain matin » et *koté só frè* « chez son frère » qui représentent une certaine économie de la langue et qui peuvent aussi être considérés comme minimums, ne seront pas indépendants au sens où nous l'entendons dans le cadre de notre analyse de l'indépendance linguistique. Toute différence est la situation du syntagme

zozó-ya šāté

« les oiseaux ont chanté. »

que nous avons dégagé progressivement de son environnement linguistique (*tut lanwīt-a* « toute la nuit », *fò* « fort », *ādā bati mi-ya* « dans les champs de maïs ») et que nous avons défini comme l'élément central de l'énoncé :

tut lanwīt-a zozó-ya té šāté fò ādā bati mi-ya

« toute la nuit les oiseaux avaient chanté fort dans les champs de maïs. »

Ce qui permet à un tel segment d'être complet et linguistiquement normal en guyanais ce n'est plus sa référence à une situation extérieure, mais le jeu des relations syntaxiques que les éléments entretiennent à l'intérieur de l'énoncé. De plus, les noms n'ayant pas besoin en guyanais de la détermination par l'article pour apparaître dans le discours, nous pouvons supprimer la particule *ya* « les » de cet énoncé :

zozó šāté

« l'oiseau (ou des oiseaux) ont chanté. »

Nous avons là notre unité syntagmatique, l'énoncé minimum indépendant, sur lequel nous allons maintenant travailler.

2) LES TROIS FORMES DE L'ÉNONCÉ MINIMUM EN GUYANAIS

Notre corpus nous a conduit à poser trois formes de l'énoncé minimum en guyanais :

a) *Première forme de l'énoncé minimum :*

Nous avons rencontré cette première forme dans des phrases du type :

asuè-a mó ké dāsē ādā vil-a

« ce soir, je danserai en ville. »

Cet énoncé se décompose facilement en trois syntagmes correspondant aux pauses naturelles du discours guyanais :

1. *asuè-a* « ce soir »

2. *mó ké dāsē* « je danserai »

3. *ādā vil-a* « en ville »

Nous constatons que les syntagmes 1. *asuè-a* « ce soir » et 3. *ādā vil-a* « en ville » peuvent disparaître sans que le syntagme 2. *mó ké dāsē* « je danserai » cesse d'être un énoncé complet et normal en guyanais. Mais nous pouvons encore réduire cet énoncé en retranchant le segment *ké* « aspect futur » et nous obtiendrons le syntagme final :

mó dāsē

« j'ai dansé »

qui, à lui seul, présente tous les critères d'un message complet et normal en guyanais.

Le syntagme *mó dāsē* « j'ai dansé » s'impose comme l'élément central de l'énoncé, le pivot autour duquel les autres syntagmes 1. et 2. viennent s'accoler pour compléter, déterminer et préciser le sens de ce noyau central. Seul le syntagme *mó dāsē* « j'ai dansé » est essentiel à l'énoncé et les autres syntagmes 1. *asuè-a* « ce soir » et *ādā vil-a* « en ville » ne peuvent exister sans lui (sauf dans le cas d'énoncés-réponses que nous avons exclus précédemment comme n'étant pas représentatifs des structures syntaxiques du guyanais). Nous dirons donc que le syntagme *mó dāsē* « j'ai dansé » est un syntagme *indépendant* et qu'il est le seul dans l'énoncé total à pouvoir être dit indépendant. Il est de plus minimum car il ne peut être décomposé en parties plus petites sans perdre son caractère d'indépendance syntagmatique. En effet, le segment *mó* « je » ne peut pas fonctionner seul en dehors des cas d'énoncés-réponses et le segment *dāsē* « danse » (impératif, 2^e personne) employé seul, pose la question de l'impératif. Notons cependant que seule la forme de deuxième personne de l'impératif est constituée d'un monème unique.

Pour la première personne du pluriel, on retrouve la structure syntagmatique à deux termes :

ānu dāsé « dansons »

A première vue, on pourrait donc considérer que le cas de l'impératif de 2^e personne représente une forme encore plus minimale de l'énoncé minimum guyanais. En fait, il apparaît comme une « exception » aux règles de l'énoncé minimum indépendant en guyanais, mais nous n'en tiendrons pas compte, jugeant qu'il n'est pas représentatif de la structure syntaxique de ce parler. Et en cela nous suivons l'opinion des linguistes qui ont étudié les langues européennes et ont posé l'existence d'un syntagme minimum indépendant à deux termes (sujet + prédicat) avec une forme impérative déviante. La grammaire traditionnelle tranche pour sa part la question en supposant que l'idée du sujet est incluse dans le verbe.

En laissant de côté le cas marginal de l'impératif de 2^e personne en guyanais, nous avons donc pu dégager une première forme de l'énoncé minimum indépendant du type :

mó dāsé

« j'ai dansé »

Nous retrouvons cette première forme de l'énoncé minimum indépendant exprimée dans les phrases suivantes :

li kuri « il a couru »

zozó šāté « l'oiseau (en général, ou des oiseaux) a chanté »

tig muri « Tigre est mort »

b) Deuxième forme de l'énoncé minimum :

Soit maintenant un énoncé du type :

dipi ayè só fam malad mem

« depuis hier sa femme est très malade. »

De la même manière que précédemment nous pouvons facilement segmenter cet énoncé en deux syntagmes :

1. *dipi ayè* « depuis hier »

2. *só fam malad mem* « sa femme est très malade »

Et l'on s'aperçoit de nouveau que le syntagme 1. peut être retranché de l'énoncé global sans que le syntagme 2. cesse d'être un énoncé complet et normal en guyanais. Le syntagme 1. *dipi ayè* « depuis hier » ne peut exister seul — hors les cas d'énoncés-réponses — et il a besoin, pour s'actualiser dans le discours de la présence du syntagme central. Le syntagme 2. *só fam malad mem* « sa femme est très malade » se présente donc comme un énoncé indépendant que nous rendrons minimum en supprimant les segments *só* « sa » et *mem* « très » qui ne sont pas essentiels à son indépendance. Nous poserons donc comme deuxième forme d'énoncé minimum le syntagme :

fam malad

« la femme est malade »

Nous retrouvons cette seconde forme d'énoncé minimum indépendant dans les phrases suivantes :

mó gaya « je suis en forme »

yé lwē « ils sont loin »

wòm masō « l'homme est maçon »

Et nous nous apercevons à travers cette série d'exemples que la deuxième forme de notre énoncé minimum se traduit normalement en français par le schéma sémantique suivant :

quelqu'un	}	<i>EST</i>	}	détermination
ou				
quelque chose				

où le second terme qualifie le premier par l'intermédiaire de la copule « être ». En guyanais, la copule n'existant pas, les deux termes sont en apposition et c'est leur position respective qui concourt à indiquer leur fonction.

Toutes les particules aspectuelles qui accompagnent normalement les monèmes du type *dāsé* « danser » peuvent apparaître dans la deuxième forme de l'énoncé minimum :

mó té dāsé « j'avais dansé »

mó té malad « j'étais malade »

Cet emploi particulier des particules aspectuelles devant les monèmes du type *malad* « malade », *masõ* « maçon », *lwẽ* « loin », qui apparaissent en deuxième position, rend nos deux premières formes de l'énoncé minimum beaucoup plus proches l'une de l'autre que leurs correspondants français. Cependant, cette deuxième forme se distingue de la première pour plusieurs raisons :

Première distinction : la position

Les monèmes du type *dāsẽ* « danser » ne peuvent apparaître dans certaines positions occupées par les monèmes du type *malad* « malade », lorsque ceux-ci sont en fonction épithète :

fam malad-a

« la femme malade »

* *fam muri-a*

ou encore :

bẽl tifi-a

« la belle petite fille »

* *muri tifi-a*

Deuxième distinction : la forme impérative

Les monèmes du type *malad* « malade » ne connaissent pas d'emploi isolé à valeur impérative comme les monèmes du type *dāsẽ* « danser ». Employés seuls, les monèmes du type *malad* « malade » sont des exclamations : *malad* « malade ! ».

Troisième distinction : l'expansion

Nous avons vu que la deuxième forme de l'énoncé minimum était caractérisée par l'apparition, en deuxième position, non seulement des monèmes du type *malad*, mais aussi de monèmes autres comme ceux du type *fam* « femme »³. Or, les monèmes du type *dāsẽ* « danser » ne peuvent

(3) Seuls les monèmes du type *dāsẽ* « danser » sont exclus de cette deuxième position de la seconde forme de l'énoncé minimum.

s'adjoindre certains monèmes comme *un* « un », *só* « son », « sa »... qui accompagnent normalement les monèmes du type *fam* « femme » en leur conférant une certaine détermination :

mó un fam

« je suis une femme »

* *mó un dāsé*

só fam

« sa femme »

* *só muri*

Ayant ainsi montré les différences qui définissent notre seconde forme de l'énoncé minimum par rapport à la première, nous poursuivons maintenant notre exposé avec la troisième forme de l'énoncé minimum indépendant en guyanais.

c) Troisième forme de l'énoncé minimum :

Elle nous a été fournie par des énoncés du type :

a sa fam-a ki briga

« c'est cette femme qui s'est battue » (littéralement : « ce cette femme qui s'est battue »)

La présence du monème *ki* « qui », sur lequel nous reviendrons au chapitre de l'expansion, va nous permettre de segmenter l'énoncé en deux syntagmes :

1. *a sa fam-a* « c'est cette femme »

2. *ki briga* « qui s'est battue »

et nous nous apercevons alors que le syntagme 2. *ki briga* « qui s'est battue » peut disparaître sans que le syntagme 1. *a sa fam-a* « c'est cette femme » cesse d'être un énoncé normal en guyanais. Le syntagme 1. est de ce fait *indépendant* et le syntagme 2. ne fait que le compléter. Pour le rendre minimum, nous le réduirons encore en retranchant l'élément *sa ... a* « ce ... cette » et nous obtiendrons la forme ultime de :

a fam

« c'(est) la femme » (littéralement « ce femme »)

Cet énoncé *a fam*, indécomposable en fractions plus petites tout en conservant les critères de l'indépendance linguistique, sera notre troisième et dernière forme de l'énoncé minimum indépendant en guyanais.

On pourrait cependant inclure ce dernier type d'énoncé dans la deuxième forme de l'énoncé minimum, car l'outil initial qui apparaît dans le syntagme *a fam* « c' (est) la femme » commute aisément avec les monèmes qui se trouvent en première position de la deuxième forme de l'énoncé minimum. Mais, en vue de mettre en valeur la structure particulière de ce syntagme, il nous a paru adéquat de poser une troisième forme de l'énoncé minimum. En effet, l'élément *a* « c'... » joue ici le rôle d'un présentatif, introducteur d'un prédicat d'existence et se distingue ainsi des monèmes du type *mó* « je », « moi » et du type *fam* « femme » qui, en première position des deux premières formes de l'énoncé minimum, sont des « sujets réels ». Dans cette même fonction de présentatif grammatical, seul le monème *sa* « c'... » peut commuter avec *a* « c'... ». Ainsi :

sa bō « c'(est) bon » (littéralement « cela bon »)

Les énoncés de ce type seront donc caractérisés par l'apparition, à l'initiale du syntagme, de l'un de ces deux monèmes *a* ou *sa*, à l'exclusion de tous les autres. Et c'est cette position très particulière — à l'initiale — que ces monèmes occupent dans la troisième forme de l'énoncé minimum indépendant, qui leur confère un statut différent de leurs homophones *a* et *sa* que nous avons rencontrés précédemment comme déterminants de noms :

fam-a « la femme »
sa fam-a « cette femme »

Nous verrons plus loin ce qui les caractérise réciproquement.

Nous retrouvons cette troisième forme de l'énoncé minimum dans les phrases suivantes :

a tó fam ki fè-l
 « c'est ta femme qui l'a fait »
sa pa vrè
 « ce n'est pas vrai »
a kōsa li pati
 « c'est comme ça qu'il est parti »
a ké dimě
 « ce sera demain »

Nous constatons que dans cette troisième forme de l'énoncé minimum, ainsi que dans la deuxième forme, seuls les monèmes du type *dāsé* « danser » n'apparaissent pas en seconde position³.

Comme pour la deuxième forme de l'énoncé minimum indépendant, cette série d'exemples va nous permettre de présenter schématiquement la traduction française obtenue :

$$C' \left\{ \begin{array}{l} \text{présentatif} \\ \text{grammatical} \end{array} \right[\text{EST}] \text{prédicat d'existence}$$

Et nous constatons ici encore qu'en l'absence d'une copule en guyanais, la relation entre les deux monèmes est exprimée par la simple apposition des deux termes.

3. LES MONÈMES QUI COMPOSENT L'ÉNONCÉ MINIMUM INDÉPENDANT

L'analyse exhaustive de notre corpus nous a permis d'établir trois formes de l'énoncé minimum indépendant en guyanais :

1. *mó dāsé* « j'ai dansé »
2. *fam malad* « la femme est malade »
3. *a fam* « c'est la femme »

Et ces trois formes excluent toute autre possibilité d'existence d'une quatrième ou cinquième forme d'énoncé minimum indépendant en guyanais.

Nous avons constaté également que ces différentes formes de l'énoncé minimum étaient composées d'un syntagme et non d'un monème unique.

(3) A ce sujet, on pourrait soulever le problème posé par des phrases comme :
a žué mó ka žué « je m'amuse bien » (littéralement, « pour m'amuser, je m'amuse »)

où un monème du type *dāsé* « danser » — ici, *žué* « jouer » — apparaît en seconde position, directement après la particule *a*. Il faut toutefois remarquer que cette particule *a*, dans le cas présent, une fonction différente. Cette fonction, de nature emphatique, entraîne la répétition — à l'intérieur de l'énoncé — du monème verbal qu'elle introduit. De plus, dans ce cas, les particules aspectuelles n'apparaissent pas. Cette structure particulière semble donc une locution figée, non réductible à un énoncé minimum.

Or, jusqu'à présent, pour nommer les monèmes de ces syntagmes, nous nous sommes contentés de les appeler monèmes du type *dāsé* « danser », monèmes du type *fam* « femme », etc... Nous essaierons maintenant de les définir avec plus de précision. Cependant, nos distinctions seront d'ordre purement méthodologique car, en réalité, les catégories proposées n'existent en créole guyanais que sous la forme d'embryon de classes. Les catégories du discours apparaissent ainsi beaucoup plus proches les unes des autres en guyanais, que leurs correspondants français.

a) *LES MONÈMES DU TYPE DĀSÉ « DANSER »
OU MONÈMES VERBAUX*

Ces monèmes apparaissent dans la première forme de l'énoncé minimum indépendant où ils occupent la seconde position. Avec le monème *dāsé* « danser », il est possible de commuter les éléments suivants :

muri « mourir »

flaské « repasser (du linge) »

plimē « plumer »

prā « prendre »

etc...

et nous en avons conclu qu'ils étaient dans une même série. Ces monèmes, porteurs d'un sens lexical, sont en grand nombre en guyanais et représentent une liste ouverte, en ce sens que leur nombre peut toujours s'accroître. Nous dirons donc que ce sont des lexèmes. De plus, nous constatons que cette série de lexèmes se traduit normalement en français par des monèmes de type verbal. Cette observation nous a décidés à appeler les monèmes du type *dāsé* « danser » des monèmes verbaux. Mais cela ne signifie pas pour autant que nous admettions qu'ils aient le même fonctionnement syntaxique que leurs correspondants français. Cette dénomination nous a seulement semblé plus commode et plus accessible pour le lecteur qu'une numérotation chiffrée ou alphabétique. Nous allons voir maintenant le fonctionnement caractéristique de ces monèmes verbaux et ce qui les distingue des verbes français.

1) *Forme du monème verbal*

Le monème verbal présente en guyanais une forme invariable.

Il ne varie ni en *nombre* :

šyē-a vini « le chien est venu »

šyē-ya vini « les chiens sont venus »

(Ce sont les monèmes *a* et *ya*, dans cet exemple, qui sont porteurs de la marque du nombre.)

ni en *genre* :

lašē-a ɬwīt « la viande est cuite »

posō-a ɬwīt « le poisson est cuit »

(Nous verrons plus loin que la catégorie grammaticale du genre n'existe pas en guyanais.)

ni en *personne* :

li kuri « il a couru »

yé kuri « ils ont couru »

(Ce sont les monèmes du type *mó* « je » qui assurent cette fonction.)

ni en *aspect* :

mó māžé « j'ai mangé »

mó ké māžé « je mangerai »

mó té ka māžé « je mangeais »

(Ce sont des particules aspectuelles — *té*, *ka*, *ké*, etc... — qui indiquent l'aspect. Il faut bien noter que ces particules ne représentent pas des flexions verbales, car elles ne sont pas propres au verbe seul ; elles s'emploient également avec les monèmes du type *malad* « malade », *fam* « femme », etc... que nous appellerons plus loin monèmes de type adjectival et de type nominal. De plus, certains autres monèmes peuvent s'intercaler entre ces particules et les monèmes verbaux. Ex. :

mó té tužu di « j'avais toujours dit ».)

Peut-on par ailleurs reconnaître le monème verbal par une forme morphologique particulière qui le distinguerait des autres catégories du

discours ? Nous remarquons, en effet, que les monèmes verbaux révélés par notre corpus présentent une assez grande fréquence du son [é] à la finale et nous pouvons nous demander si cette terminaison est caractéristique de leur catégorie.

Le son [é] en position finale : sigalé « somnoler », tribišé « trébucher », gadé « regarder », sukuyé « secouer », krubé « courber », voyé « lancer », vāsé « avancer », tulé « reculer », etc...⁴

Mais d'autre part, nous retrouvons cette finale en [é] dans un certain nombre de monèmes du type *fam* « femme », par exemple, *šivé* « cheveu », *dité* « thé », *kalēbé* « costume local », *dizé* « œuf », *gelégé* « sorte d'écureuil », *lelé* « bâtonnet à punch », *difé* « feu », *pyé* « pied », etc... Nous ne pouvons donc pas conclure au caractère pertinent de cette finale en [é] pour distinguer les monèmes verbaux des autres catégories du discours.

Et il en sera de même du son [i] qui vient en seconde position après le son [é] pour sa fréquence d'apparition à la finale des monèmes verbaux guyanais. Nous ne pourrions donc pas affirmer que cette terminaison en [i] est caractéristique de la catégorie des verbes, car nous la retrouvons relativement souvent dans les autres catégories du discours :

Le son [i] en position finale dans les monèmes verbaux : ari « rire », dromi « dormir », kuri « courir », di « dire », sāti « sentir », vini « venir », muri « mourir », etc...⁴

Le son [i] en position finale dans d'autres types de monèmes : pripri « marécage », zami « ami », kwi « moitié d'une calebasse », gidigidi « empressement », fromi « fourmi », li « il », žoli « joli », piti « petit », dipi « depuis », etc...

(4) Nous constatons que ces monèmes verbaux guyanais ayant à la finale le son [é] se traduisent normalement en français par des verbes du premier groupe (finale en [é]) et que leur fréquence d'apparition est corrélative à celle des verbes français du 1^{er} groupe.

Cependant tous les verbes français du 1^{er} groupe que le guyanais a empruntés ne sont pas rendus nécessairement par des monèmes verbaux ayant en finale le son [é] : ex : *rušé* « remuer », *soné* « sonner », etc...

D'autre part, certains des monèmes verbaux guyanais se terminant par le son [é] se traduisent en français par des verbes d'un autre groupe, ex. : *puvé* « pouvoir », *savé* « savoir », *vlé* « vouloir », etc...

(4) La plupart des monèmes verbaux guyanais ayant en finale le son [i] se traduisent en français par des verbes du second groupe en -ir. Il y a cependant quelques exceptions : *asi* « (s')asseoir », *pedi* « perdre », etc...

De plus, si ces deux terminaisons (en [é] et en [i]) sont les plus fréquentes dans la série des monèmes verbaux guyanais, elles ne sont pas pour autant les seules, par exemple :

divèt « devoir », *prã* « prendre », *briga* « se battre », *kud* « coudre », *vold* « voler », « dérober », *plimē* « plumer », *rurunu* « murmurer », etc...

Il n'est donc pas possible, comme nous venons de le voir, de distinguer par leur forme les monèmes verbaux des autres types de monèmes. Ce sera alors dans leurs expansions directes et dans leurs relations syntagmatiques qu'il faudra chercher ce qui les identifie.

2) *L'aspect dans le système verbal*

Le système verbal guyanais n'offre aucune conjugaison qui soit comparable à celle des langues romanes, fondées sur le jeu des substitutions flexionnelles. Ce sont des particules ⁵ préposées aux monèmes verbaux qui se chargent d'indiquer l'aspect et le choix du locuteur se fera entre les différentes particules ou entre la présence et l'absence de particule.

Dans le cas du guyanais, il est préférable de parler plutôt d'aspect que de temps car une même forme verbale peut indiquer deux moments différents du temps. Ainsi, comme en français, un « présent » peut marquer le « futur » ou encore le « passé » (présent historique) :

dimē mó pa ka soti di mó kaz

« demain, je ne sortirai pas de chez moi » (littéralement,
« demain, je ne sors pas de chez moi »).

Nous distinguerons en guyanais deux formes de l'aspect, l'aspect accompli et l'aspect non-accomplis, selon qu'ils expriment respectivement ⁶ :

(5) Cf. p. 85.

(6) Les définitions que nous donnons de ces deux concepts sont inspirées de D. TAYLOR, « Certain Carib Morphological Influences on Creole », *IJAL*, vol 11, No. 3, July, 1945, p. 141-144.

a) *aspect accompli*

Cet aspect exprime une action accomplie ou encore un état atteint au moment où l'on parle (s'il s'agit d'un moment présent), ou bien de la période dont on parle (s'il s'agit d'un fait passé) :

- mó mǎžé* « j'ai mangé »
mó té mǎžé « j'avais mangé »
mó malad « je suis malade »
mó té malad « j'avais été malade »
 etc...

b) *aspect non-accompli*

Cet aspect exprime, à l'inverse du premier, soit un futur, soit une action non encore achevée ou un état non encore atteint au moment où l'on parle ou dont on parle, mais qui se développe ou est en progression :

- mó ké mǎžé* « je mangerai »
mó ka mǎžé « je mange (je suis en train de manger) »
mó ké malad « je serai malade »
mó ka malad « je deviens malade »
 etc...

Cet aspect non-accompli correspond à la forme progressive de l'anglais (« I am eating ») et recouvre en français le présent actuel (« je mange ») comme le présent d'habitude (« je me lève tous les matins à 7 heures »).

Nous étudierons cette notion d'aspect à travers les oppositions des particules aspectuelles ⁷ qui entrent dans le système verbal :

Particule KA

Cette particule *ka* ⁸ exprime en guyanais l'aspect non-accompli dans le présent ⁹ :

- li ka dromi* « il dort » (« il est en train de dormir »)

Cet aspect se traduit normalement en français par le présent.

(7) D. TAYLOR les appelle « tense-aspect particles » (« Structural Outline of Caribbean Creole », *Word*, 7, 1951, p. 54).

(8) Pour une discussion de l'origine de cette particule, cf. M. F. GOODMAN, *A Comparative Study of French Creole Dialects*, Mouton, 1964, p. 83-86.

(9) Pour TAYLOR, « The durative and habilitative aspect », (« Structural Outline of Caribbean Creole », p. 54).

On emploie cet aspect pour signifier aussi bien le présent actuel ou progressif, par exemple :

mó ka mǎžé « je suis en train de manger »

que le présent d'habitude, ainsi :

mó ka mǎžé suvā « je mange souvent »

Nous retrouvons également l'expression de l'aspect non-accompli avec la particule *ka* pour marquer des valeurs particulières, par exemple dans les cas suivants :

1) Dans certains *dolos* (l'équivalent de nos proverbes), la particule *ka* a une valeur expressive ou d'insistance :

gidigidi pa ka maré pagra

« l'empressement n'attache pas le pagara (mallette) »

(« l'empressement ne mène à rien »)

dló tǒbé pa ka ramasé

« l'eau tombée ne se ramasse pas »

(« les paroles prononcées ne se rattrapent pas »)

2) Dans des énoncés comprenant un monème du type *dimē* « demain », la particule *ka* a une valeur de futur :

dimē mó pa ka soti di mó kaz

« demain, je ne sortirai pas de chez moi »

(textuellement, « demain, je ne sors pas de chez moi »)

Cet usage d'un présent à valeur de futur est identique au français.

3) De la même manière, dans des récits de faits passés ou dans des contes, la particule *ka* pourra apparaître avec une valeur de présent historique. Il faut noter cependant que cet emploi du *ka* comme présent historique est rare en guyanais : dans la plupart des cas on lui préfère la forme verbale sans particule.

4) Dans des phrases du type :

mó wè li ka briga

« je l'ai vu se battant »

le syntagme verbal où entre la particule *ka* est généralement traduit en français par un participe présent, ce qui laisserait supposer l'existence d'une

telle forme verbale en créole ¹⁰. Mais la traduction française est ici trompeuse et il vaudrait mieux voir dans des énoncés de ce genre la simple expression de la forme progressive que confère généralement l'emploi de la particule *ka*. On pourrait d'ailleurs traduire cet exemple par un présent progressif :

mó wè li ka briga

« je le vois qui se bat (en train de se battre) »

N.B. Il serait tout aussi abusif de voir dans les expressions comme :

li vini ké kuri

« il est venu en courant » (littéralement, « il est venu et couru »)

l'indice d'un gérondif guyanais. La traduction française, ici encore, n'est qu'une approximation. Cette absence de forme du participe et du gérondif en guyanais s'accorde avec l'absence générale de flexions dans le système verbal. Mais ceci ne signifie pas que la valeur de participe et de gérondif soit absente en créole.

Particule ZERO

A cette expression de l'aspect non-accompli dans le présent avec la particule *ka*, s'oppose une forme où la particule est absente. L'emploi d'un monème verbal sans particule désignera l'aspect accompli dans le présent ¹¹ :

li dromi

« il a dormi »

« il dort »

et se traduit normalement en français par le passé composé ou le passé simple.

(10) Cf. E. JOURDAIN, *Du français aux parlers créoles*, p. 315 et la critique de E. JOURDAIN par TAYLOR dans *Word* 13, 1957, p. 365 : « L'absence du pronom relatif indique qu'il s'agit d'un mode impersonnel ».

(11) « It should be noted that a Creole predication without any tense-aspect particle, (whether it belongs to one of the two equational types or to the actor-action construction), expresses perfective aspect rather than present or past tense ». D. TAYLOR, « Structural Outline of Caribbean Creole », p. 54.

Cependant, on traduit couramment par le présent français un certain type de monèmes guyanais non accompagnés de particule, par exemple :

mó savé « je sais »
mó puvé « je peux »
mó vlé « je veux »
mó divèt « je dois »
mó gē « j'ai »
 etc...

Ces monèmes verbaux ne sont pas susceptibles d'emploi fréquent avec la particule *ka*.

Dans tous ces cas, où la particule est absente on s'attendrait logiquement à l'expression d'un passé simple ou d'un passé composé français :

mó savé * « j'ai su »

Et c'est ainsi que sur la foi de la traduction, les auteurs que nous avons consultés ont abouti à des conclusions parfois très divergentes. En particulier, E. JOURDAIN¹² distingue, à tort nous semble-t-il, deux conjugaisons, l'une régulière et qui comprend tous « les verbes transitifs et intransitifs », l'autre défective « caractérisée par l'absence de l'auxiliaire *ka* à l'indicatif (présent et imparfait) et par la disparition de certains temps » et qui comprend d'une part « les auxiliaires français 'avoir', 'être', 'savoir', 'vouloir', 'pouvoir' et 'devoir' », d'autre part « certains verbes exprimant un sentiment permanent tels que 'aimer', 'haïr', 'préférer' ou la connaissance 'connaître'¹³.

Il serait tout aussi injustifié, à notre avis, de voir, comme le fait L. GÖBL-GALDI¹⁴, l'explication de ces faits dans une distinction possible entre verbes d'action et verbes d'état. Selon quels critères, en effet, peut-on distinguer un verbe d'action d'un verbe d'état ? Ainsi *reté* « habiter » qui s'emploie avec la particule *ka* sera-t-il classé avec les verbes d'action ou avec les verbes d'état ? De plus, comme l'admet l'auteur, « les verbes qu'on emploie généralement sans *ka*, peuvent être munis de cette particule, quand on veut mettre en relief la durée ou la simultanéité de l'action ».

(12) E. JOURDAIN, *Du français aux parlers créoles*, p. 147 à 151.

(13) Une distinction identique est opérée par A. HORTH, *Le patois guyanais*, p. 26.

(14) L. GÖBL-GALDI, « Esquisse de la structure des patois français-créoles », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 58, 1934, p. 281.

En fait, on ne s'écarte pas ici de l'opposition dégagée précédemment entre l'aspect accompli et l'aspect non-accompli : les expressions du type *mó savé* « je sais » sont dans le même rapport que *mó malad* « je suis malade » envers *mó mǎžé* « j'ai mangé ». Ces trois formes expriment l'aspect accompli ou atteint :

mó savé « je sais » (« j'ai acquis la connaissance »)

mó malad « je suis malade »

mó mǎžé « j'ai mangé »

De plus, les monèmes tels que *savé* « savoir », *konèt* « connaître », etc... peuvent à l'occasion — lorsque l'on veut marquer une insistance ou une progression — être accompagnés de la particule *ka* :

mó ka savé « je commence à savoir » (« je suis en train de savoir »)

mó ka konèt « je fais connaissance »

C'est dans ce sens que TAYLOR écrit : « Since the particle *ka* always denotes either incomplete process, or ability, disposition, such an utterance as (Dominican) *mwē ka sav* may be paraphrased, depending on context, as : 'I am finding out', or 'I (do) get to know' — the latter meaning being the more usual, because 'knowing' is conceived of as a condition »¹⁵.

Particule TĒ

Cette particule *té*¹⁶ exprime en guyanais l'aspect accompli dans le passé et se traduit normalement en français par le plus-que-parfait :

mó té mǎžé « j'avais mangé »

(15) D. TAYLOR, « Structural Outline of Caribbean Creole », p. 55. Dans le même sens :

— D. TAYLOR, « Review of E. Jourdain », *Word* 13, 1957, p. 363-364.

— M. GOODMAN, *A Comparative Study of Creole French Dialects*, p. 84.

(16) Sur l'origine de la particule *té*, se reporter aux auteurs suivants :

— E. JOURDAIN, (*Du français aux parlers créoles*, p. 143-144) voit l'origine de cette particule dans la forme « imparfait » du verbe « être ».

— L. GÖBL-GALDI (« Esquisse de la structure des patois français-créoles », p. 278) fait venir cette particule du participe passé du verbe « être ».

— M. GOODMAN (*A Comparative Study of Creole French Dialects*, p. 78-82) : « The source of the form *té* is doubtless some inflected form of « être », such as « été », « était », etc... ».

Cette particule se distingue de la particule *ka* par l'aspect (aspect accompli/aspect non-accompl) et de la particule zéro par l'opposition du passé au présent.

Cette particule s'emploie aussi bien avec les monèmes verbaux du type *dāsé* « danser » qu'avec les monèmes verbaux du type *savé* « savoir » (que nous pourrions aussi appeler « verbes d'opinion »). Elle accompagne également les monèmes du type *fam* « femme », *malad* « malade » et *lwē* « loin » quand ces derniers sont en emploi prédicatif. Dans tous ces cas, la particule *té* exprime l'aspect accompli dans le passé¹⁷.

Cette particule *té* a la propriété d'entrer en combinaison avec les autres particules aspectuelles et elle occupera toujours la première place dans les formes composées ainsi obtenues. Ses emplois fréquents, à l'état isolé ou en composition avec une autre particule, lui donne un statut très particulier dans le système verbal.

Particules TĒ KA

Les particules *té* et *ka* s'emploient ensemble et dans cet ordre fixe pour exprimer l'aspect non-accompl dans le passé :

mó té ka mǎžé

« je mangeais »

Cette particule composée se traduit normalement en français par l'imparfait et s'emploie généralement lorsqu'un fait est en relation avec un autre fait passé.

lò li té ātré mó té ka mǎžé

« lorsqu'il est entré, j'étais en train de manger »

Cette particule composée s'oppose à la forme simple en *té* par l'aspect (non accompli/accompl) et elle représente au passé l'expression de l'aspect non-accompl contenu dans la forme simple avec *ka*.

(17) D. TAYLOR (« Structural Outline of Caribbean Creole », p. 55) note un emploi marginal de la particule *té* : « The tense-aspect particle *té* is also employed as a sort of 'subjunctive of purpose' in clauses beginning in *pu* 'in order that' ; so, for example : *pu mwē té pé rivé žordi, mwē té ké jèr plis ki sa* 'in order that I might arrive today, I'd do more than that' ».

Particule KÉ

Cette particule *ké*¹⁸ exprime l'aspect non accompli dans le futur et se traduit normalement en français par le futur simple :

mó ké mǎžé

« je mangerai »

Cette forme du futur en *ké* est très largement répandue en guyanais, mais il existe d'autre part une forme plus ancienne en *wa*¹⁹ que nous avons rencontrée surtout chez des personnes âgées et principalement dans les communes en dehors de l'île de Cayenne. Cette particule *wa* du futur est attestée également chez Auguste DE SAINT-QUENTIN (*Étude sur la grammaire créole*, Antibes, 1872) et chez PARÉPOU dont le roman *Atipa* remonte à la fin du 19^e siècle (Paris, 1885). Plus récemment, elle apparaît chez Auguste HORTH (*Le patois guyanais, essai de systématisation*, Cayenne, 1949) comme une « forme archaïque du futur »²⁰ à côté de la « forme usuelle » en *ké*.

Enfin, une autre forme, en *kay*, se rencontre en variante individuelle chez certains sujets d'origine antillaise. Cette forme prend souvent la valeur d'un futur immédiat :

mó kay mǎžé

« je vais manger »²¹

(18) Au sujet de l'étymologie de cette particule, voir D. TAYLOR, « Carib Morphological Influences on Creole », p. 147.

(19) Pour une discussion détaillée sur l'origine de cette particule, se reporter à M. GOODMAN, *A Comparative Study of Creole French Dialects*, p. 86-88 et GÖBL-GALDI, « Esquisse de la structure des patois français créoles », p. 279.

(20) Selon une étymologie douteuse, l'auteur fait remonter cette particule au prétérit anglais *was* « était ».

(21) Cet emploi se comprend mieux si l'on accepte l'étymologie présentée par M. GOODMAN (*A Comparative Study of Creole French Dialects*, p. 86) qui voit dans cette particule une forme contractée de *ka* (particule du présent) et de *alé* « aller » :

mó ka alé mǎžé (donnant par contraction *mó kay mǎžé*)

« je vais manger »

Il faut noter, en confirmation de cette hypothèse, l'emploi concurrent de *kalé*, avec la même valeur :

mó kalé lašas

« je vais chasser »

Pour cette raison, nous ne considérons pas les formes *kay* et *kalé* comme des particules de conjugaison de même nature que *ka* et *té*. Nous reviendrons plus loin sur ce problème.

Contrairement à *té*, la particule *ké* n'est pas susceptible d'apparaître avec *ka* et une forme telle que **ké ka* qui correspondrait (comme *té ka* pour le passé) à un aspect duratif dans le futur, n'existe pas dans le système grammatical du guyanais.

Particules TĒ KĒ

Les particules *té* et *ké* s'emploient ensemble et dans cet ordre fixe pour exprimer l'aspect non-accompli dans le futur. Leur apparition simultanée vient compléter l'aspect non-accompli dans le futur déjà contenu dans la particule simple *ké*. Elles confèrent au système verbal les modalités suivantes :

a) l'antériorité dans le futur :

li té ké pati tut lanwīt-a

« il sera parti toute la nuit »

b) le conditionnel :

mó té ké pati si mó té ka žiž

« je partirais si j'étais juge » (conditionnel présent)

mó té ké pati si mó té savé

« je serais parti si j'avais su » (conditionnel passé)

On remarque que la même forme *té ké* exprime l'aspect présent ou passé de notre conditionnel français et que c'est la « concordance des temps » qui indique, en guyanais, la nuance.

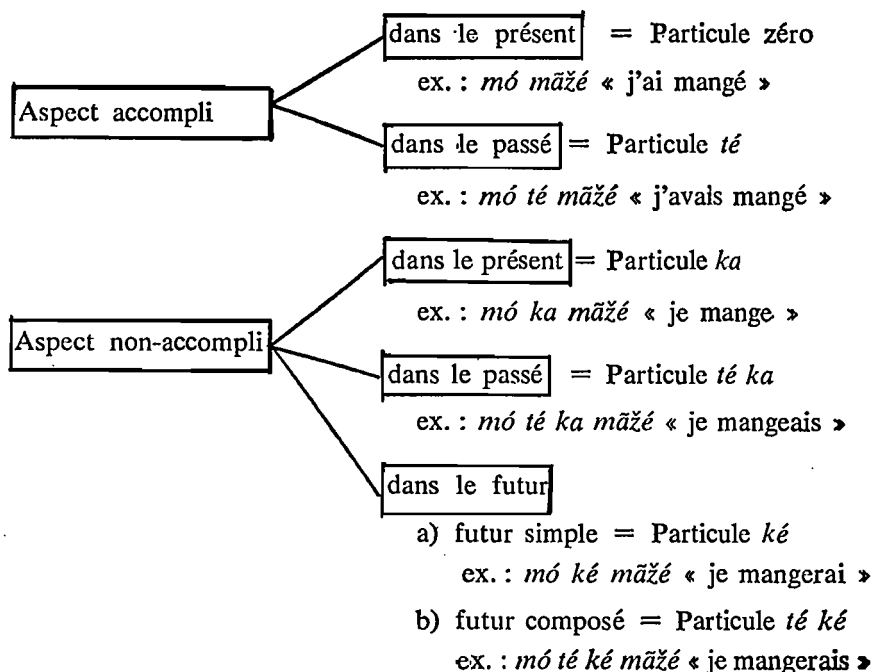
c) l'optatif :

mó té ké dāsé ké tó

« je danserais (volontiers) avec toi » = « j'aimerais danser avec toi »

Cette particule double en *té ké* se traduira donc, selon les contextes, par le futur antérieur français, le conditionnel présent ou passé.

*Tableau récapitulatif des formes verbales
et des aspects correspondants*



Ces particules aspectuelles sont utilisées non seulement avec les monèmes verbaux, mais aussi avec tous les autres monèmes en fonction prédicative, par exemple :

mó ké masō « je serai maçon »

mó té ka malad « j'étais malade »

mó té la « j'étais là »

a té mó « c'était moi »

Remarques sur l'aspect :

En marge du système des particules aspectuelles, le guyanais dispose de diverses tournures périphrastiques qui lui permettent d'exprimer certaines nuances de l'aspect. Ainsi, à chaque fois que l'emploi d'une particule aspectuelle ne suffit pas à l'expression voulue de l'aspect, on a

recours à une sorte de « composition verbale » où le premier terme joue le rôle d'« auxiliaire » devant le verbe principal. Nous citerons seulement les plus fréquentes de ces locutions :

a) *aspect accompli*

Lorsqu'on veut indiquer qu'une action est terminée, on peut simplement mettre l'accent sur son caractère achevé ou insister sur la proximité dans le passé. On choisira alors entre *fini* « finir » et *soti* « sortir », « venir de » :

mó fini māžé « j'ai fini de manger » (action terminée)

mó soti māžé « je viens de manger » (passé immédiat)

b) *aspect non accompli dans le présent*

Dans le but de préciser le début de l'action, on utilise *prā* « prendre », « se mettre à » :

li prā šāté « il se met à chanter »

Pour indiquer l'actualité de l'action ou encore pour marquer l'insistance, le monème verbal est répété :

pati mó ka pati « je pars »²²

c) *aspect non accompli dans le futur*

Pour marquer le futur immédiat on emploiera le verbe *alé* « aller » :

mó ka alé dromi « je vais dormir »

Cette expression *ka alé* connaît des variantes *kalé* et *kay* (cette dernière a subi une forte influence des parlers antillais).

(22) Cette forme connaît une variante avec le monème *a* « c'(est) » à l'initiale :
a pati mó ka pati « je pars »

De la même manière un élément *dé*, toujours préposé au verbe, marquera une emphase de la signification verbale :

a dekriyé li ka kriyé « il pleure beaucoup » (insistance sur la continuité et la force de l'action).

On marquera de plus la finalité ou l'intention par l'élément *pu* « pour » :

mó té pu soti « je m'apprêtais à sortir »

Il faut noter que toutes ces expressions sont susceptibles d'apparaître avec les particules aspectuelles ²³.

3) *L'expression des actions complexes en guyanais*

Sur le même modèle que précédemment pour l'aspect, le guyanais utilise très généralement la « composition verbale » pour exprimer des actions complexes comme « apporter », « emmener »...

poté-vini « apporter »

poté-alé « emporter »

menē-alé « emmener »

menē-viré « ramener » etc...

Dans tous ces cas, le complément d'objet direct pronominal s'intercale entre les deux verbes ²⁴ :

mó menē li viré « je l'ai ramené »

Le même procédé indiquera encore la simultanéité de deux actions :

li mašé-bweté « il marcha en boitant »

mais plus souvent on dira :

li vini ké kuri « il est venu en courant »

en reliant les deux verbes par l'élément *ké* « avec ».

4) *Fonctions du monème verbal*

La fonction principale des monèmes verbaux est celle de prédicat ²⁵ :

mó pati « je suis parti »

(23) Ces expressions aspectuelles se distinguent des particules proprement dites en ce sens qu'elles peuvent avoir une autre fonction que cette fonction « auxiliaire ».

(24) D. TAYLOR, « Structural Outline of Caribbean Creole », p. 56) voit dans le deuxième verbe un adverbe de place ou de manière.

(25) Nous avons déjà constaté que le monème verbal partage cette fonction prédicative avec d'autres monèmes (monèmes du type *fam* « femme », *mó* « je », *malad* « malade », etc...) : cf. deuxième et troisième formes de l'énoncé minimum.

Dans cette fonction prédicative, le monème verbal est normalement accompagné d'un sujet (sauf le cas de l'impératif) et d'une particule aspectuelle (sauf pour l'aspect accompli du présent).

Mais le monème verbal est encore susceptible de prendre deux autres fonctions :

— fonction sujet : un monème verbal peut jouer le rôle de sujet à côté d'un autre monème verbal :

dāsē bay mal dō « danser donne mal au dos »

Cette forme se distingue d'un autre emploi du monème verbal où celui-ci s'identifie au monème nominal et prend les mêmes déterminants :

māžé-a ka tardé « le repas tarde »

— fonction complément : de même, un monème verbal peut jouer le rôle de complément envers un autre monème verbal :

mó vini fè lasup-a « je suis venu faire la soupe »

qui se distingue de

mó fè māžé-a « je fais le repas »

Place du monème verbal en fonction prédicative

A l'exception du cas de l'impératif où le verbe apparaît seul pour la 2^e personne, le monème verbal n'occupe jamais la première place dans l'énoncé. De plus, il ne précède jamais son sujet, que ce soit dans des tournures affirmatives, négatives ou interrogatives. Les particules aspectuelles, quand elles apparaissent, sont toujours placées avant le verbe. Dans une phrase simple, le verbe ne peut donc être séparé de son sujet que par les éléments suivants :

a) les particules aspectuelles :

mó ka refleši « je réfléchis »

b) le monème de négation *pa* « pas » :

mó pa ka dromi « je ne m'endors pas »

c) quelques adverbes de manière ou de temps :

mó té tužu di « j'avais toujours dit »

li ža vini « il est déjà venu »

Le monème verbal est d'autre part suivi par l'ensemble de ses compléments. Il occupe donc, comme en français, une place centrale dans l'énoncé.

L'expression de l'impératif en guyanais

Les constructions à l'impératif se caractérisent en premier lieu par l'absence de toute particule aspectuelle. Deux formes sont surtout représentées :

a) la 2^e personne (du singulier ou du pluriel) s'exprime par le verbe seul, non accompagné du pronom personnel :

palé « parle, parlez »

S'il s'agit d'une interdiction, le verbe est précédé par la particule *pa* « pas » :

pa kriyé « ne pleure pas, ne pleurez pas »

b) la 1^{re} personne du pluriel s'exprime à l'aide du monème *ānu*²⁶ suivi du verbe :

ānu dāsé « dansons »

Dans le cas d'une interdiction, la particule *pa* « pas » précède le verbe :

ānu pa rumē « ne bougeons pas »

N.B. Pour exprimer un ordre aux autres personnes, on a recours à une périphrase comprenant le fonctionnel *pu* « pour » :

a pu yé pati « qu'ils partent ».

L'expression du « passif » en guyanais

Concernant « l'action » exprimée par le verbe dans ses rapports avec le sujet, nous n'avons envisagé jusqu'ici que les cas où « l'action » est accomplie par le sujet, c'est-à-dire l'aspect « actif » de « l'action » verbale :

mó ka pati « je pars »

(26) Pour une discussion de l'origine de cette particule, se reporter à M. GOODMAN, *A Comparative Study of Creole French Dialects*, p. 89.

On peut cependant se demander si le guyanais connaît une autre structure qui correspondrait à notre « voix passive » et comment il l'exprime. Soit l'énoncé français :

« la soupe est mangée par les chiens »

On remarque qu'il n'y a pas en guyanais de forme verbale passive ; à chaque fois, l'idée du passif est retraduite dans la forme active par renversement des termes. L'énoncé précédent devient donc :

šyē-ya māžé lasup-a « les chiens mangent la soupe »

L'expression de l'interrogation et de la négation en guyanais

a) *L'interrogation* : Un premier procédé proprement grammatical consiste à placer la particule *ès* « est-ce que » devant le sujet ou au début de l'énoncé :

ès tó la « es-tu là ? »

Un second procédé utilise l'intonation comme en français :

tó ka vini « tu viens ? »

Autrement, lorsqu'un élément interrogatif intervient, il se place à l'initiale de l'énoncé :

koté tó soti « d'où viens-tu ? »

kumā tó fika « comment vas-tu ? »

a pu ki sa tó pa vin « pourquoi ne viens-tu pas ? »

b) *La négation* : Son expression est marquée grâce à la particule *pa* « pas » qui vient s'intercaler entre le sujet et le prédicat :

mó pa tādé « je n'ai pas entendu »

mó pa ké bonò « Je ne serai pas de bonne heure »

APPENDICE

*Classement des monèmes verbaux selon leur origine*²⁷

En conclusion de notre étude des monèmes verbaux, nous désirons présenter une tentative de classement de ces monèmes, selon leur origine :

(27) Cf. également la section sur le vocabulaire.

1) *Les monèmes verbaux empruntés au français à partir d'une forme verbale* (infinitif, participe, forme fléchie d'un verbe)²⁸ : à cette classe appartiennent les monèmes verbaux comme *dāsé* « danser », *vini* « venir », *prā* « prendre », etc...²⁹ Cette catégorie est de loin la plus importante.

Les monèmes verbaux de cette catégorie admettent :

— une forme très rare de dérivation avec le préfixe *dé-* à valeur emphatique et que nous n'avons rencontrée que dans quelques exemples :

dekriyé « pleurer fort », *depalé* « mal parler », « médire », « mentir », *deviré* « virer complètement », « chavirer », etc...

— une forme très répandue de composition qui utilise les monèmes verbaux les plus courants en guyanais pour indiquer les nuances sémantiques dont le lexique fait défaut :

kuri alé « partir en courant », *kuri mōté* « monter en courant », *menē vini* « emmener », *menē poté* « emporté », *soti pati* « venir de partir », *prā kuri* « se mettre à courir », *viré gadé* « regarder autour de soi », etc...³⁰

2) *Les monèmes verbaux empruntés au français à partir d'une forme nominale ou d'une locution verbale* :

à cette classe, appartiennent les expressions suivantes :

volò (voleur) « dérober », *tēbé* (tiens-bon !) « tenir », *lašas* (la chasse) « chasser », *fubē* (je m'en fous bien) « se moquer », *fukā* (fous le camp !) « foutre le camp », *ažunu* (à genoux) « s'agenouiller », etc...

(28) Pour une discussion détaillée des assimilations phonétiques des verbes de cette catégorie, cf. M. GOODMAN, *A Comparative Study of Creole French Dialects*, p. 58-78.

(29) C'est par commodité que nous avons traduit la forme invariable des monèmes verbaux guyanais par la forme lexicale de l'infinitif des verbes français.

(30) E. JOURDAIN (*Du français aux parlers créoles*, p. 132) donne une liste plus complète de ces « compositions verbales » pour le créole de la Martinique.

De son côté, D. TAYLOR écrit dans « Structural Outline of Caribbean Creole » (p. 56) : « Creole has rarely adopted such derived verbs as are exemplified by French *apporter, rapporter, amener, emmener, ramener...* ; but often employs in their stead two verbs of which the second functions as an adverb of place or manner. For example *poté-i vini* 'bring it here'. »

GÖBL-GALDI note également (« Esquisse de la structure des patois français-créoles », p. 280) : « Bien que ces expressions périphrastiques soient la plupart du temps d'origine française (il finit de...) elles rappellent plus d'une fois une particularité des langues africaines : l'emploi de plusieurs verbes groupés ensemble pour indiquer les éléments qui constituent une action complexe ».

3) *Les monèmes verbaux empruntés à d'autres langues que le français :*

briga « se battre » (portugais), *fala* « flirter » (portugais), *fika* « se porter » (portugais), *dokoti* « s'accroupir » (africain), *kaoka* « se taire » (africain), etc...

4) *Les monèmes verbaux issus d'onomatopées :*

vlogodó « culbuter », *rurunu* « protester », *tubum* « plonger », *paṭa-paṭa* « potiner », *wiṣi-wiṣi* « murmurer », etc...

b) *LES MONÈMES DU TYPE FAM « FEMME » OU MONÈMES NOMINAUX*

Ces monèmes apparaissent dans nos trois formes d'énoncé minimum. Leur fonction dépend de leur position et/ou des déterminants qui les accompagnent. Avec le monème *fam* « femme », il est possible de commuter les éléments suivants :

zozó « oiseau » — *difé* « feu » — *lanwít* « nuit » — *wòm* « homme » — *zorè* « oreille », etc...

et nous en avons conclu qu'ils étaient dans une même série. Comme les monèmes verbaux, ces monèmes représentent une liste ouverte. Nous les appellerons donc des monèmes lexicaux. Nous constatons de plus que ces lexèmes se traduisent naturellement en français par des noms. En conséquence, et pour la commodité de l'exposé, nous choisirons de les appeler monèmes de nature nominale ou plus simplement des noms.

1) *Forme du monème nominal*

En guyanais, le nom est un monème morphologiquement invariable. Il n'est marqué :

— ni dans sa fonction :

tifi-a wè só mamã « la petite fille a vu sa maman »

só mamã wè tifi-a « sa mère a vu la petite fille »

(La position des éléments indique ici leur fonction.)

— ni en *genre* :

un fromi ka pasé « une fourmi passe »

un krobó ka pasé « un corbeau passe »

— ni en *nombre* :

mó gē dé zorè « j'ai deux oreilles »

yé bay un biyé « ils ont donné un billet »

L'expression du « genre » en guyanais

On s'entend généralement pour distinguer deux réalités distinctes dans la notion de genre :

a) *Un genre grammatical* qui forme une catégorie particulière du système linguistique et qui est assez largement représenté dans la plupart des langues de l'Europe moderne :

allemand : *der Tisch* « la table »

die Tür « la porte »

das Fenster « la fenêtre »

français : « la table »

« le mur »

Entendu dans ce sens de « catégorie grammaticale », le genre n'existe pas en guyanais. Ni le nom en lui-même, ni ses expansions directes (adjectifs, articles, etc...), ne sont porteurs de la marque du genre.

Les éléments suivants, *lalin* « lune », *lamè* « mer », *lapó* « peau », *lavi* « vie » etc... où l'on reconnaît, à l'initiale, l'article défini français du féminin, ne doivent pas être considérés comme porteurs d'un genre. Ils sont simplement le résultat d'un phénomène diachronique d'emprunt que nous traiterons dans la section du vocabulaire.

b) *Un genre comme expression du sexe* : Pris dans ce sens, le genre n'est plus une catégorie grammaticale et toute langue en fait l'application. Ainsi, en français, ce genre s'exprime, entre autres, par la dérivation :

voleur — voleuse

marchand — marchande, etc...

En guyanais, cette précision du genre « sexuel » n'est jamais essentielle au discours. Cependant, quand il le juge nécessaire, le locuteur a recours à des périphrases :

un šat « un chat »

un fimèl šat « une chatte »

un mamā šat « une chatte » (avec marque d'affectivité »

un mušé šyē « un chien » (littéralement, « un monsieur chien »)

Toutefois, l'influence grandissante du français comme langue de prestige introduit en créole des termes d'emprunt portant la marque de l'opposition des sexes :

kuzē — *kuzin* « cousin — cousine »

gardyē — *gardyèn* « gardien — gardienne »

nèg — *negrès* « nègre — négresse », etc...

Ces termes sont seulement des calques récents du français et le procédé de dérivation n'est pas senti par les locuteurs. Ces termes sont appris séparément. En fait, ce procédé de dérivation n'est pas productif et ne leur sert pas à former d'autres termes fléchis.

L'expression du nombre en guyanais

Le nombre s'exprime en guyanais au niveau de l'expansion directe des noms, par les monèmes *a* et *ya* :

fam-a « la femme »

fam-ya « les femmes »

Ces monèmes, de nature complexe, seront étudiés plus loin.

2) Les déterminants du nom

Nous entendons par détermination toutes les expansions du nom qui viennent préciser son sens lexical. Il faut remarquer cependant, en guyanais, que les noms n'ont pas essentiellement besoin d'être déterminés pour exister dans le discours :

fam bō « (la) femme est bonne »

Lorsque la détermination intervient, elle s'exprime :

a) par des éléments lexicaux, par exemple des adjectifs :

un mové lodò « une mauvaise odeur »

Notons toutefois que d'autres expansions peuvent avoir cette fonction. Ainsi le complément de nom :

un šapó pay « un chapeau de paille »

ròb satē di mó mamā « la robe de satin de ma mère »

ou encore, une proposition relative :

wòm ki vini-a té ka šašé tó

« l'homme qui est venu te cherchait »

ròb mó ka poté-a nwè

« la robe que je porte est noire. »

b) par des éléments grammaticaux :

a et *ya* qui se traduisent normalement en français par l'article défini, mais qui ont en guyanais une plus grande force démonstrative.

tut « tout », *šak* « chaque », *mosó* « quelques », *mem* « même », *ròt* « autre », qui se traduisent normalement en français par des adjectifs indéfinis.

un « un » (Cet article indéfini n'a pas de correspondant pluriel).

sa ... a, sa ... ya « ce, cette, ces, etc... » ou adjectifs démonstratifs.

mó « mon », *só* « son », *u* « votre », etc... ou adjectifs possessifs.

ki « quel », adjectif interrogatif ou relatif.

un, dé, trwa, etc... adjectifs numéraux cardinaux.

ōzyèm « onzième », etc... adjectifs numéraux ordinaux.

Parmi ces déterminants, certains s'excluent dans un même contexte ; d'autres ont la faculté de coexister :

mó fam-a « ma femme »

3) Fonctions et positions du nom

Le nom peut, selon les contextes et ses relations avec les autres termes de l'énoncé, assumer des fonctions très variées.

— Fonction *sujet* :

fam-a soti « la femme est sortie »

Dans cette fonction, le nom précède toujours le prédicat, que ce soit dans des phrases affirmatives, négatives ou interrogatives. En guyanais, il n'y a jamais inversion du sujet. Cette fonction se réalise en première position des deux premières formes de l'énoncé minimum.

— Fonction *prédicative* :

En fonction prédicative, le nom perd obligatoirement les expansions propres à sa catégorie (articles, etc...), pour prendre les expansions grammaticales des verbes :

mó ké masõ « je serai maçon »

Cette fonction se réalise en seconde position des deux dernières formes de l'énoncé minimum.

N.B. Alors que dans la deuxième forme de l'énoncé minimum (*mó masõ* « je suis maçon »), cette fonction prédicative se réalise en présence d'un véritable sujet, dans la troisième forme de l'énoncé minimum, elle se réalise en l'absence d'un sujet véritable :

a masõ « c'(est) le maçon »

En effet, on ne peut pas considérer la particule *a* comme autre chose qu'un actualisateur grammatical d'un prédicat d'existence.

— Fonction *complément du prédicat* :

Nous désignons par fonction complément tout ce qui en guyanais n'est pas sujet ou prédicat. La distinction, en guyanais, du complément et du sujet s'impose du fait de l'existence d'un énoncé minimum à deux termes de structure [sujet + prédicat.]

Le complément premier (ou complément d'objet direct) :

En l'absence d'un complément second, il se place généralement après le prédicat et cette position indique sa fonction :

mó luvri t̃irwèt-a

« j'ai ouvert le tiroir »

Le complément second (ou complément d'objet indirect) :

Il se place généralement entre le prédicat et le complément premier :

mó bay mó mamā un bó

« je donne un baiser à ma mère »

Ici encore, c'est la position des termes qui indique leur fonction.

Autres compléments du prédicat :

a) marqués par la position :

mó alé kayèn

« je suis allé à Cayenne »

N.B. Il est intéressant de noter que rien ne distingue formellement ce « complément circonstanciel de lieu » du complément premier (ou complément d'objet direct). Tous les deux marquent leur fonction par leur position après le prédicat.

b) marqués par un fonctionnel :

lì muri dipi trwa žu

« il est mort depuis trois jours »

mó kōtré ké ³¹ mó zami-ya

« j'ai rencontré mes amis »

— Fonction déterminant d'un autre nom :

Nous appelons ainsi ce qui correspond en français au complément de nom. Cette fonction s'exprime de deux manières en guyanais :

(31) Pour un inventaire plus détaillé de ces monèmes fonctionnels se reporter au chapitre de l'expansion.

a) *par la position :*

Le déterminant du nom apparaît immédiatement après le déterminé et les marqueurs du nombre et de la détermination (quand ils interviennent) vont se reporter à la fin du syntagme :

ròb-a « la robe »

ròb mamā-a « la robe de maman »

b) *par l'intermédiaire d'un fonctionnel :*

ròb di mó mamā

« la robe de ma mère »

Cette forme tend à disparaître sauf dans les cas d'une succession de déterminants :

mó pasé rivyè pei di mó gāgā-ya

« j'ai passé la rivière du pays de mes ancêtres »

3) *LES MONÈMES DU TYPE MÓ OU MONÈMES PRONOMINAUX*

Ces monèmes apparaissent dans nos trois formes de l'énoncé minimum où leur position détermine leur fonction. Comme ils peuvent apparaître dans toutes les positions occupées par les noms et avoir les mêmes fonctions que ces derniers, nous choisirons de les appeler monèmes pronominaux. Avec le monème *mó* « je, moi », il est possible de commuter les éléments suivants :

li « il, lui »

só pa « le sien »

sa-a « celui-là », etc...

Nous remarquons que ces monèmes représentent une liste fermée, car les commutations à l'intérieur de leur catégorie sont limitées, et nous dirons donc que ce sont des morphèmes ³².

(32) « Les pronoms ont en commun avec les lexèmes leur emploi en fonction primaire, c'est-à-dire comme des monèmes régis ; mais leur appartenance à des inventaires limités les place parmi les morphèmes. » A. MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1967 (Second tirage), p. 143.

Les monèmes pronominaux sont invariables morphologiquement. Nous distinguerons parmi ceux-ci les morphèmes qui forment l'expansion directe du verbe en personnes et qui se traduisent normalement en français par des pronoms personnels.

Les pronoms personnels guyanais se répartissent ainsi :

	SINGULIER	PLURIEL
1 ^{re} pers. :	<i>mó</i> « je, me, moi »	<i>nu</i> « nous »
2 ^e pers. :	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{tó} \text{ « tu, te, toi »} \\ \textit{u} \text{ « vous » (politesse)} \end{array} \right.$	<i>zòt</i> « vous »
3 ^e pers. :	<i>li/i/-l</i> « il, le, lui, elle, la »	<i>yé</i> « ils, les, leur, eux, elles »

Plusieurs constatations s'imposent à la lecture de ce tableau :

— Tous les pronoms ont la même forme, en fonction sujet ou en fonction complément.

— Le guyanais distingue entre un singulier et un pluriel pour toutes les personnes.

— Il n'y a pas de distinction de genre (Les variantes de la 3^e personne du singulier n'indiquent pas une distinction de genre).

— La forme de 3^e personne du singulier connaît deux variantes libres : En fonction sujet, la forme normale *li* connaît la variante libre individuelle *i* d'influence antillaise, renforcée par l'influence récente de la forme familière française *i* (« i-vient » pour « il vient »). En fonction complément, la forme *li* se contracte en *-l*, variante libre, après un prédicat à finale vocalique : *mó wè-l* ou *mó wè li* « je l'ai vu ».

— La forme de 2^e personne du singulier en *tó* représente la forme familière du « tu » français et celle en *u* exprime la politesse sans connotation de pluralité. Elle se traduit normalement en français par le « vous » de politesse (*tó savé* « tu sais » / *u savé* « vous savez » (singulier)).

La forme de 2^e personne du pluriel *zòt* exprime toujours en guyanais une pluralité (plus d'une personne)³³.

(33) Pour une discussion de l'origine de ces pronoms personnels, cf. M. GOODMAN, *A Comparative Study of Creole French Dialects*, p. 34-46.

N.B. On remarque que les pronoms personnels en fonction complément d'objet direct ne sont pas susceptibles (comme c'est le cas en français) de s'intercaler entre le sujet et le prédicat :

mo wè li « je l'ai vu »

Les pronoms personnels que nous venons de voir servent à la formation de nouveaux systèmes pronominaux :

1) *Pronoms personnels + pa* :

Les pronoms personnels augmentés de la particule *pa*³⁴ servent à traduire la possession. Ils se traduisent en français par des pronoms possessifs.

SINGULIER		PLURIEL
1 ^{re} pers. :	<i>mó pa</i> « le mien » « la mienne »	<i>nu pa</i> « le nôtre/la nôtre »
2 ^e pers. :	<i>tó pa</i> « le tien » « la tienne » <i>u pa</i> « le vôtre/la vôtre »	<i>zòt pa</i> « le vôtre/la vôtre »
3 ^e pers. :	<i>só pa</i> « le sien/la sienne »	<i>yé pa</i> « le leur/la leur »

— Nous remarquons que seule la troisième personne du singulier est différente de celle des pronoms personnels³⁵.

— Ces formes en pronoms personnels + *pa* se distinguent de toutes les autres formes où les pronoms personnels sont suivis d'un lexème quelconque :

mó veyé mó pitit-ya
« j'ai surveillé mes enfants »

Ces monèmes sont ici des déterminants de noms et se traduisent normalement en français par des adjectifs possessifs³⁶.

(34) Cette particule vient sans doute du monème *pa*, lequel est dérivé du français « part ».

(35) Pour une étude comparative du monème *só*, cf. M. GOODMAN, *A Comparative Study of Creole French Dialects*, p. 38-40.

(36) Il existe aussi une forme *mó pa* + lexème, à valeur emphatique : *mó pa kaz* « ma propre maison ».

2) *Pronoms personnels + kò :*

Les pronoms personnels augmentés de la particule *kò*³⁷ servent à exprimer la réflexion de l'objet sur le sujet et se traduisent normalement en français par la série des pronoms personnels réfléchis :

mó veyé mó kò « je me surveille »

li levé só kò « il se lève »

— Cette forme est toujours placée après le prédicat et le suit immédiatement.

— En guyanais, un énoncé comme *yé gadé yé kò* « ils se regardent » (forme réfléchie), se distingue d'un autre énoncé *yé gadé yé* « ils se regardent » (forme réciproque).

3) *Pronoms personnels + mem :*

Les pronoms personnels augmentés de la particule *mem* ont une valeur emphatique et viennent renforcer la personne du sujet :

mó ké fè sa mó mem

« je le ferai moi-même »

En relation avec ce monème *mem*, il est intéressant de noter l'emploi suivant :

mó ka tué mó mem

« je me tue »

N.B. Les monèmes *sa-a* et *sa-ya*, en emploi pronominal (pronom démonstratif), seront traités plus loin.

d) *LES MONÈMES DU TYPE MALAD « MALADE »
OU MONÈMES ADJECTIVAUX*

Ces monèmes apparaissent en deuxième position des deux dernières formes de l'énoncé minimum. Dans la série des monèmes représentés par *malad* « malade », nous avons trouvé également :

mové « méchant »

(37) Cette particule vient probablement du monème *kò* « corps ».

bõ « bon »
pwēti « pointu »
drèt « droit »

Ces monèmes se traduisent normalement en français par des adjectifs. Nous choisirons donc de les appeler monèmes de type adjectival ou plus simplement adjectifs³⁸. Ces monèmes étant en inventaire illimité, nous les rangerons parmi les lexèmes.

— *Forme du monème adjectival*

Le monème adjectival est invariable. Il ne porte ni marque du nombre, ni marque du genre. Il faut noter toutefois que les formes :

frè « frais » / *frèt* « froid »
gró « gros » / *grós* « enceinte »
fē « fin » / *fin* « malin », etc...

qui sont empruntées au français, ne représentent pas les formes fléchies d'un même lexème, mais bien des unités significatives différentes.

Les formes de l'adjectif en guyanais sont très proches des formes françaises dont elles sont issues. Cependant, les formes guyanaises de l'adjectif sont tantôt des emprunts aux formes masculines françaises, tantôt aux formes féminines françaises. Ainsi :

— *issues d'une forme masculine :*

rõ « rond »
grã « grand »
bõ « bon », etc...

— *issues d'une forme féminine :*

drèt « droit »
kurt « court »
plat « plat », etc...

(38) Pouvant commuter en seconde position des deux formes de l'énoncé minimum avec les monèmes du type *malad* « malade », nous avons rencontré aussi des monèmes comme *livē* « loin », *ta* « tard », *la* « là », etc... qui se traduisent normalement en français par des adverbes, mais dont on ne saurait dire qu'ils ont en guyanais un comportement « adverbial » différent de celui des adjectifs. Nous n'avons donc pas cru nécessaire d'établir, pour ces derniers, une catégorie différente.

— *L'expression du degré dans la classe des adjectifs*

La comparaison s'exprime en guyanais par une expansion de l'adjectif.

Pour exprimer l'égalité, deux formes sont possibles :

1) une expansion par la particule *ku* « comme » qui se place après l'adjectif :

li mové ku só frè « il est aussi méchant que son frère »
(littéralement : « il est méchant comme son frère »)

2) une expansion par le signifiant discontinu *osi ... ki* « aussi ... que » calqué du français :

kōpè tig osi mešā ki makak « Compère Tigre est aussi méchant que le singe »

Pour exprimer la supériorité, deux formules sont également possibles :

1) une expansion par la particule *pasé* « plus ... que » qui se place après l'adjectif. Cette forme est de loin la plus fréquente en guyanais et la mieux intégrée linguistiquement :

li grā passé mó « il est plus grand que moi »

2) une expansion par le signifiant discontinu *pi ... ki* « plus que », emprunté au français :

mó pi adrèt ki tó « je suis plus adroit que toi »

Pour exprimer l'infériorité, on utilise la formule *mwē ... ki* « moins que » :

goyav mwē šwīt ki bakón « la goyave est moins douce que la banane »

Cette forme, empruntée au français, est peu fréquente en guyanais. On lui préfère les tournures où la comparaison indique la supériorité et qui sont obtenues par le renversement des termes de la comparaison :

bakón šwīt passé goyav « la banane est plus douce que la goyave »

Le superlatif s'exprime par la particule *mem* qui suit l'adjectif, et, plus récemment, par la particule *trè* qui le précède :

mó malad mem « je suis très malade »

mó trè malad « je suis très malade »

Il faut noter de plus que le guyanais fait un usage très fréquent de la répétition de l'adjectif pour marquer le superlatif :

li vini grā grā grā « il est devenu très grand »

li nwè nwè « il est très noir »

Remarquons aussi que l'allongement vocalique remplit la même fonction dans certains cas ³⁹ :

li mo:vé « il est très méchant »

Les formules telles que *pi... a*, *pi... ya* et *mwē... a*, *mwē... ya* servent à marquer le superlatif absolu :

pi žoli tifi-ya « les plus jolies petites filles »

— Fonctions et positions de l'adjectif

Les monèmes adjectivaux présentent en guyanais deux comportements syntaxiques différents :

1) *Dans le syntagme nominal* : Comme déterminant d'un nom, l'adjectif se place avant ou après le nom. En ceci, le guyanais suit assez fidèlement le modèle du français :

un bō lasup « une bonne soupe »

un ròb kurt « une robe courte »

Ainsi qu'en français, des nuances sémantiques peuvent être obtenues selon la position de l'adjectif avant ou après le nom :

un grā mun « un adulte »

un mun grā « un grand homme »

2) *En fonction prédicative* : Cette fonction est réalisée dans les deux dernières formes de l'énoncé minimum où les adjectifs apparaissent en seconde position, à la place des monèmes verbaux. Dans cette fonction,

(39) TAYLOR fait une remarque identique pour le dominicain : « Vocalic lengthening is also used frequently to express the superlative. » D. TAYLOR, « Certain Carib Morphological Influences on Creole », p. 151.

les adjectifs prennent toutes les expansions grammaticales des verbes, et en particulier, les particules aspectuelles.

mó malad « je suis malade »

fam-a té malad « la femme était malade »

e) LES MONÈMES *a* ET *sa*

Nous avons rencontré ces monèmes au cours de notre analyse de la troisième forme de l'énoncé minimum. Ils y occupent une position très particulière qui leur confère une fonction différente de celle qu'ils ont à l'intérieur du groupe nominal, comme expansion des noms. Nous allons considérer séparément ces deux cas :

1) Les monèmes *a* et *sa* dans la troisième forme de l'énoncé minimum :

Ils apparaissent nécessairement au début du syntagme et l'on ne peut pas parler ici d'une série car les commutations sont restreintes à ces deux monèmes. Ils ont la même fonction : celle d'introduire un « prédicat d'existence » (en ce sens, on peut dire qu'ils jouent le rôle de « sujet grammatical »). Ils ont également le même sens que l'on traduit normalement en français par le pronom démonstratif. Nous les appellerons donc des monèmes pronominaux démonstratifs pour les distinguer de leurs homophones du groupe nominal.

Ces deux monèmes *a* et *sa* apparaissent indifféremment devant les monèmes adjectivaux :

sa pa vrè « ce n'(est) pas vrai »

a bō « c'(est) bon »

Cependant, on préférera la particule *a* à la particule *sa* devant la série des nominaux et des pronominaux :

a fam-a « c'(est) la femme »

a mó « c'(est) moi »

2) Les monèmes *a* et *sa* dans le groupe nominal :

Nous abordons maintenant la description des monèmes *a* et *sa*, homophones des précédents. Nous avons rencontré ces nouveaux monèmes

dans les expansions nominales. Dans cette position, les monèmes *a* et *sa* représentent deux réalités différentes que nous étudierons séparément :

a) *Le monème a :*

— *La particule a comme déterminant d'un nom :* Dans cette fonction la particule *a* se place toujours après le nom qu'elle détermine. Elle se traduit en français par l'article défini « le, la, l' », mais contient un sens un peu plus fort de détermination que son correspondant français. Ainsi, *a* n'exprimera jamais l' « unité » ou la « généralité » d'un concept (la femme, la vie, etc...) ; le nominal seul remplit cette fonction : *fam bō*, *wòm mešā* « la femme est bonne, l'homme est méchant »

fam-a bō « la femme (dont je parle) est bonne »

— *La particule a comme catégorie grammaticale de la marque du nombre :*

Le monème *a* est de plus, en guyanais, l'indicateur du nombre. Dans son double rôle de déterminant et d'indicateur du nombre, l'élément *a* connaît une variante combinatoire de marque pluriel : *ya* « les » (également postposée). Comme les déterminants *a* et *ya* sont les seuls éléments du discours à porter la marque du nombre, leur présence sera toujours justifiée même si un autre monème (par exemple, le monème *sa* « ce, cet, cette, etc... ») supplée à la fonction de détermination :

fam-ya « les femmes »

sa fam-ya « ces femmes »

— *La particule a en fonction démarcatrice :*

Le monème *a* a pour fonction secondaire de délimiter les expansions du syntagme nominal :

— il se place immédiatement après le nom lorsque les expansions pré-cèdent le nom : *sa bèl tifi-a* « cette belle petite fille ».

— il se place à la fin de la dernière expansion lorsque les expansions suivent le nom : *rōb mamā-a* « la robe de maman », *istwar mó ké rakōté-a...* « l'histoire que je vais raconter ... » En absence de tout accord de genre et de nombre, les éléments *a* et *ya* indiquent les frontières du syntagme nominal.

b) le monème *sa* :

— *Le monème sa comme déterminant d'un nom* : Dans cette fonction, il apparaît toujours préposé au nom qu'il détermine et se traduit normalement en français par l'adjectif démonstratif. Comme il ne porte pas en lui-même la marque du nombre, il s'accompagne le plus souvent de l'un des deux éléments *a* et *ya* :

sa fam-a « cette femme »

sa fam-ya « ces femmes »

— *Le monème sa en fonction pronominale* : Le monème *sa*, employé seul ou en composition avec les particules *a* et *ya* (dans ce cas, immédiatement placées après lui), se traduit normalement en français par les pronoms démonstratifs (celui-ci, celle-ci, celle-là, etc...) ;

sa bō « c'(est) bon »

u puvé mǎžé sa mǎg-ya, mé pa tušé sa-ya

« vous pouvez manger ces mangues, mais ne touchez pas à celles-ci »

— *Le monème sa comme expansion dans la deuxième forme de l'énoncé minimum* : La seconde forme de l'énoncé minimum peut avoir — hors contexte — une double signification :

mó fam « je (suis) une femme »

« ma femme »

Pour éviter l'ambiguïté, lorsqu'elle existe, le locuteur a la possibilité de renforcer l'expression du sujet par le monème *sa* qui vient s'insérer entre le sujet et le prédicat d'existence. *Mó fam* « je suis une femme » a donc pour variante libre « *mó sa fam* » « je suis une femme ». Il est évident que cette variante apparaît surtout en l'absence de toute particule aspectuelle — qui introduit toujours une fonction prédicative.

Cet usage du monème *sa* a parfois été relié à une forme copulative du verbe être ⁴⁰, mais nous n'en voyons pas la raison, puisque nulle part ailleurs en guyanais, on ne trouve une telle formulation du verbe être.

(40) Cf. M. GOODMAN, *A Comparative Study of Creole French Dialects*, p. 50-53, 58-59.

A. HORTH, *Le patois guyanais*, p. 36-38.

— *Le monème sa comme antécédent d'une proposition relative :*

— Lorsque le monème *sa* représente la fonction sujet d'une proposition relative, il s'emploie avec le pronom relatif *ki* « qui » et se traduit normalement en français par l'expression « ce (qui) » :

mó ké di tó sa ki rivé

« je te dirai ce qui est arrivé » ⁴¹

— Lorsque le monème *sa* représente la fonction complément d'objet de la proposition relative, il s'emploie seul et se traduit normalement en français par l'expression « ce (que) » (il ne doit pas cependant être classé parmi les pronoms relatifs) :

mó seré sa tó bay mó

« j'ai rangé ce (que) tu m'as donné »

4) LES CARACTÉRISTIQUES DE L'INDÉPENDANCE LINGUISTIQUE EN GUYANAIS EN RELATION AVEC L'ÉNONCÉ MINIMUM :

Reprenons nos trois formes de l'énoncé minimum :

1) *mó dāsé* « j'ai dansé »

2) *fam malad* « la femme est malade »

3) *a fam* « c'est la femme »

Nous avons vu précédemment les raisons qui imposaient ces trois formes comme différentes. Nous voudrions maintenant résumer les caractéristiques de l'indépendance linguistique en guyanais.

Nous remarquons que nos trois formes de l'énoncé minimum sont toutes composées d'au moins deux monèmes dont l'un fonctionne comme un sujet (sujet réel ou sujet grammatical) et l'autre comme un prédicat. L'énoncé minimum guyanais est donc du type SUJET + PRÉDICAT que l'on retrouve dans de nombreuses langues européennes. L'ordre de ces deux monèmes est fixe et le sujet précède toujours le prédicat.

(41) On retrouve cet emploi conjugué du *sa* et du *ki* dans des phrases interrogatives comme :

ki sa tó ka prā

« qu'est-ce que tu prends ? »

II. L'EXPANSION EN GUYANAIS

« On appelle *expansion* tout élément ajouté à un énoncé qui ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants.. On peut donc, en un sens, dire que tout, dans un énoncé peut être considéré comme expansion du monème prédicatif, à l'exception des éléments indispensables à l'actualisation de ce monème, comme le sujet là où il existe. »

(A. MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, p. 128.)

Soit l'énoncé guyanais suivant :

*un žu bō matē Onoré un loriyé min dō té ka fè só promenad
ké un di só zami li pa té wè dipi lōtā*

« un jour très tôt le matin Honoré un ouvrier de mine d'or
faisait sa promenade avec un de ses amis qu'il n'avait pas
vu depuis longtemps. »

Selon une démarche identique à celle qui nous a permis de déterminer les formes de l'énoncé minimum, nous pouvons dégager de cet énoncé le syntagme indépendant suivant :

Onoré té ka fè

« Honoré faisait »

Ce syntagme indépendant s'impose comme le noyau central de l'énoncé ; les autres éléments ne font que le compléter en lui apportant des déterminations successives. Ces déterminations, expansions du syntagme indépendant, feront l'objet de ce chapitre.

Nous remarquons deux types de fonctions exprimées dans les expansions de l'énoncé précédent. Ainsi, le syntagme *só promenad* « sa promenade » est relié directement au syntagme prédicatif, tandis que le syntagme *li pa té wè dipi lōtā* « qu'il n'avait pas vu depuis longtemps »

n'est relié au syntagme central que par l'intermédiaire d'un autre syntagme *un di só zami* « un de ses amis ». Cette constatation nous conduit à poser deux types de l'expansion en guyanais :

- 1) *une expansion directe* qui s'exprime par des fonctions primaires ⁴²,
- 2) *une expansion indirecte* qui s'exprime par des fonctions secondaires ⁴³.

A l'intérieur de ces deux types d'expansion, nous distinguerons :

1) *l'expansion par coordination* : « Il y a l'expansion par *coordination* lorsque la fonction de l'élément ajouté est identique à celle d'un élément préexistant dans le même cadre, de telle sorte que l'on retrouverait la structure de l'énoncé primitif si l'on supprimait l'élément préexistant (et la marque éventuelle de la coordination) et si l'on ne laissait subsister que l'élément ajouté... ⁴⁴ »

Ce terme de coordination doit être pris au sens large de répétition d'une même fonction. Ce redoublement de la fonction peut s'opérer par simple juxtaposition des termes comme dans le segment suivant :

Onoré un lovriyé... « Honoré, un ouvrier, ... »

ou par l'intermédiaire d'une particule de coordination :

li asi epi li mǎžé

« il s'est assis et il mangea »

2) *l'expansion par subordination* : « L'expansion par *subordination* est caractérisée par le fait que la fonction de l'élément ajouté ne se retrouve pas chez un élément pré-existant dans le même cadre. Cette fonction est indiquée soit par la position de l'élément nouveau par rapport à l'unité

(42) « Les fonctions primaires sont celles d'éléments qui se rattachent directement à l'énoncé comme un tout, et non à un segment de cet énoncé. » A. MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, p. 118.

(43) « Ces fonctions secondaires n'ont de rapport avec le reste de l'énoncé que par l'intermédiaire des fonctions primaires », cf. A. MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, p. 118-119.

(44) Ibid, p. 128-129.

auprès de laquelle cet élément exerce sa fonction, soit au moyen d'un monème fonctionnel... ⁴⁵ »

ròb mamā « la robe de maman » (par la position)

un di só zami « un de ses amis » (par un monème fonctionnel)

A) *L'expansion directe en guyanais*

1) *par coordination :*

(a) *yé zami ké yé fam ka rivé*

« leurs amis et leurs épouses arrivent »

(b) *marēgwē vlogodó epi muri*

« moustique fit une chute et tomba mort »

(c) *Jolya un bèl šabin té ka flaské*

« Jolia, une jolie métisse, était en train de repasser »

Ce type d'expansion peut, comme on le voit, affecter l'un ou l'autre des deux termes de l'énoncé indépendant : le sujet (a), (c), ou le prédicat (b).

Dans les exemples (a) et (b), la coordination est assurée par les fonctionnels *ké* « avec, et », et *epi* « et puis », tandis que dans l'exemple (c), l'apposition des termes exprime seule leur fonction.

2) *par subordination :*

L'expansion directe par subordination s'exprime en guyanais, soit par la position, soit par l'intermédiaire d'un monème fonctionnel :

— la position

(a) *li soti derò* « il est sorti dehors »

(b) *li palé kōsa* « il a parlé ainsi »

Les expansions de ce type se traduisent normalement en français par la série des adverbes.

(c) *mó tuké só lamē* « je tapotai sa main »

(45) Ibid., p. 129.

- (d) *yé turnē mó yé dó* « ils me tournèrent le dos »
 (e) *mó kōtā Irèn un bèl ti šabin* « je suis amoureux d'Irène, une belle petite métisse »
 (f) *nu ka tādē zozó-ya briga* « nous entendons les oiseaux se battre »

Nous retrouvons ici le complément premier (c), (d), (e) et le complément second (d) (soit *mó* « me »), ainsi que le syntagme prédicatif en fonction complément d'un autre prédicat (e). Notons aussi en (e) la présence d'un complément premier coordonné par apposition.

— avec un fonctionnel

- (g) *paťé-a soti asu só tèt*
 « le paquet tomba de sa tête »
 (h) *yé rivé obò larivyè*
 « ils arrivèrent près de la rivière »
 (i) *li di mó ki li té vin kaba*
 « il m'a dit qu'il était déjà venu »
 (j) *zòt plē ké tafya*
 « vous êtes ivres de tafia »
 etc...

Les monèmes fonctionnels sont ici *asu* « sur », *obò* « près », *ki* « qui », « que », *ké* « avec ».

Tous les compléments que nous avons rencontrés dans cette forme d'expansion se rattachent au syntagme Sujet + Prédicat considéré comme un tout. L'expansion directe par subordination se distingue donc en guyanais de l'expansion directe par coordination car les expansions du sujet ne représentent plus des fonctions primaires.

Nous pouvons maintenant conclure sur l'expansion directe en guyanais en disant qu'elle peut s'exprimer aussi bien par des monèmes simples 2) (a), (b), (d), (e), par des syntagmes nominaux 1) (a), (c), 2) (c) (d), (e), (g), (h), (j) ou verbaux 1) (b), que par des « propositions » 2) (f), (i).

B) L'expansion indirecte en guyanais

1) par coordination :

(a) *li ka reté koté zami di só frè ké di só sò*

« il habite chez des amis de son frère et de sa sœur »

(b) *un grā mešā bug té kuri deyè mó*

« un grand méchant homme avait couru derrière moi »

Nous constatons qu'en (b) la marque de coordination est absente et que l'apposition de *grā* « grand » et *mešā* « méchant » concourt à indiquer leur relation, tandis qu'en (a) la coordination est exprimée par le fonctionnel *ké* « et ».

2) par subordination :

(a) *li māžé un bèl zorāž* « il a mangé une belle orange »(b) *li voyé un zami di só mamā* « il envoya un ami de sa mère »(c) *mó pa konèt wòm ki vini-a*

« je ne connais pas l'homme qui est venu »

(d) *mó pa žê kōtā tut sa blāg-ya*

« je n'ai jamais aimé tous ces "blancs" »

Nous remarquons que dans les exemples (a) et (d) les fonctions non primaires sont exprimées uniquement par la position, tandis que dans les exemples (b) et (c), les fonctionnels *di* « de » et *ki* « qui » servent d'introducteurs.

De plus, en (a) et (d) les fonctions non primaires sont représentées par des déterminants lexicaux (*bèl* « belle ») ou grammaticaux (les modalités *tut* « tout » et *sa ... ya* « ces »).

Notons encore qu'en (b), l'expansion indirecte *mamā* « mère » est augmentée de la modalité *só* « sa ». Enfin en (c), l'expansion indirecte est réalisée par une « proposition relative ». Nous dirons en conclusion que les éléments qui figurent dans l'expansion indirecte peuvent appartenir à toutes les catégories du discours guyanais.

C) *La liberté syntaxique en guyanais*

Au cours de notre exposé de l'expansion en guyanais, nous avons constaté que la fonction de certains termes tenait essentiellement de leur position dans l'énoncé. C'est le cas, par exemple, des fonctions sujet et complément premier :

li wè mó « il m'a vu »

mó wè li « je l'ai vu »

Dans tous les cas où un segment de l'énoncé dépend uniquement de sa position pour indiquer sa fonction, l'ordre des termes est rigoureusement fixe :

wòm mó té rai-a muri

« l'homme que j'avais haï est mort »

Nous avons également noté que pour d'autres segments de l'énoncé, la fonction pouvait être indépendante de la position :

a) soit que ces éléments portent en eux-mêmes la marque de leur fonction, comme c'est le cas dans les exemples suivants :

— *ayè mó té vini* « hier, j'étais venu »

mó té vini ayè « j'étais venu hier »

— *žodla li gē soléy* « aujourd'hui, il fait soleil »

li gē soléy žodla « il fait soleil, aujourd'hui »

Dans des contextes similaires pourront apparaître les éléments suivants :

dimē « demain », *titalò* « tout à l'heure », *un žu* « un jour »,

lēdi « lundi », *suvā* « souvent », *derò* « dehors », *tužu* « tou-

jours », etc...

qui se traduisent normalement en français par la série des adverbes de manière, de temps ou de lieu. Nous dirons de ces éléments, dont la fonction ne dépend pas d'une position particulière dans l'énoncé, qu'ils jouissent d'une certaine liberté syntaxique et qu'ils sont autonomes. Nous ajouterons encore avec B. SAINT-JACQUES : « l'autonomie linguistique est donc intimement reliée à la fonction. Mais l'inverse n'est pas vrai. Tout syntagme ayant une fonction n'est pas nécessairement autonome » ⁴⁶.

(46) B. SAINT-JACQUES, *Analyse structurale de la syntaxe du japonais moderne*, Klincksieck, Paris, 1966, 120 p. (p. 52).

Cette notion de liberté syntaxique s'impose comme une réalité essentiellement syntagmatique qu'il faut se méfier de prendre dans un sens absolu. Aucun élément de la langue n'est doué, par nature, de l'autonomie ; cette liberté syntaxique n'est qu'une possibilité contextuelle. Ainsi les monèmes et syntagmes que nous avons énumérés précédemment peuvent apparaître dans des contextes où ils ne jouiront plus de l'autonomie :

li ka prā ayè pour žodla

« il prend hier pour aujourd'hui »

Dans cet exemple, les deux expansions du prédicat (*ayè* « hier » et *žodla* « aujourd'hui ») sont des monèmes dépendants, dont la fonction est marquée soit par la position (*ayè*) soit par un fonctionnel (*žodla*, régi par le morphème *pu* « pour »).

b) soit qu'un monème fonctionnel introduise la fonction de ces segments :

yé pati koté šinwa-a

« ils sont partis chez l'épicier »

énoncé que nous pouvons récrire de la manière suivante :

koté šinwa-a yé pati

« chez l'épicier ils sont partis »

Il existe donc, en dehors des monèmes et syntagmes autonomes vus précédemment, d'autres éléments de la langue qui sont susceptibles d'acquiescer l'autonomie dans certains contextes, grâce à la présence de monèmes fonctionnels. L'unité ainsi obtenue sera un syntagme autonome.

La recherche de la liberté syntaxique est souvent gênée par l'ordre naturel des termes dans le discours. Ainsi, en guyanais, certains déplacements à l'intérieur de l'énoncé sont reconnus impossibles parce que l'usage linguistique ignore de telles constructions. Mais comme l'écrit MARTINET : « Ce qui est important, c'est que la valeur [d'un élément autonome] ne change pas, quelle que soit la partie de l'énoncé où on le place »⁴⁷.

Il faut bien noter toutefois, que tout syntagme introduit par un fonctionnel, n'est pas par le fait même autonome. Soit les énoncés suivants, tirés de notre corpus :

(47) A. MARTINET, « Quelques traits généraux de la syntaxe » in *Free University Quarterly*, vol. VII, no. 2, August 1959 (p. 6).

(a) *mò rivé kayèn ā mitā lanwīt*

« je suis arrivé à Cayenne au milieu de la nuit »

(b) *mó pa konèt wòm ki vini-a*

« je ne connais pas l'homme qui est venu »

(c) *tó savé kumā piti mun kōtā papay*

« tu sais comment les enfants aiment la papaye »

(d) *žuk atò lekòl pākò rivé bola*

« jusqu'à présent, l'école n'est pas arrivée là-bas »

Parmi les fonctionnels qui apparaissent ici, deux ne confèrent pas l'autonomie aux syntagmes qu'ils introduisent : il s'agit de *ki* « qui » (b) et de *kumā* « comment » (c). Si l'on veut malgré tout déplacer les syntagmes en question, il faudra introduire dans l'énoncé un élément nouveau qui servira de rappel pour le syntagme préposé, par exemple :

wòm ki vini-a mó pa konèt li

« l'homme qui est venu, je ne le connais pas »

Dans l'énoncé ainsi retranscrit, le pronom *li* « le » est mis pour l'ensemble du syntagme *wòm ki vini-a*.

Les fonctionnels *ā mitā* « au milieu de » et *žuk* « jusqu'à » qui apparaissent respectivement en (a) et (d) permettent de déplacer les syntagmes qu'ils introduisent à l'autre bout des énoncés. Ainsi :

(a) *ā mitā lanwīt mó rivé kayèn*

« au milieu de la nuit je suis arrivé à Cayenne »

(d) *lekòl pākò rivé bola žuk atò*

« l'école n'est pas arrivée là-bas jusqu'à présent »

Ces commutations épuisent toutes les autres possibilités de déplacement de ces syntagmes autonomes à l'intérieur de l'énoncé global.

L'analyse des phrases de notre corpus a mis en évidence que la liberté syntaxique était plus réduite en guyanais qu'en français. Ce phénomène est dû principalement au facteur déterminant joué par l'apposition des termes (cas des compléments d'objet direct et indirect, du complément de nom, des propositions relatives ...). Il faut ajouter de plus, que les phrases à structure complexe sont rares en guyanais et que le locuteur préfère toujours le style concis (cf. le texte de l'analyse phonologique).

D) *Les monèmes fonctionnels en guyanais*

Ces monèmes sont de nature grammaticale comme leurs correspondants français. Ils servent à introduire la fonction des éléments qui les suivent.

La liste que nous proposons représente les fonctionnels les plus fréquemment rencontrés dans notre corpus. Nous ne prétendons pas épuiser ainsi la somme des fonctionnels du guyanais, surtout que cette catégorie de monèmes est largement ouverte à l'influence du français.

Di « de » :

palé mò di tã di mó gãgã

« parlez-moi de l'époque de mes ancêtres »

Dipi « depuis » :

li muri dipi dé žu

« il est mort depuis deux jours »

Ki « qui » :

a pa tut nèg ki puvé li wè un pwě

« ce n'est pas n'importe quel nègre qui pouvait le battre »

Ké « avec » :

li kōtré ké un blāg

« il rencontra un "blanc" »

Ku « comme » :

yé vini ku li té ka pati

« ils sont venus comme il partait »

Sã « sans » :

li pati sã di āyě

« il partit sans rien dire »

Koté « chez », « où » :

šak mun ka prã só plezi koté li ka truvé li

« chacun prend son plaisir où il le trouve »

Si « si » :

si u gadé o fõ pi u pa ké bwè só dlò

« si vous regardez au fond du puits vous ne boirez pas de son eau » (dolo créole)

Lò « lorsque »

lò mó té malad mó té fèb

« lorsque j'ai été malade j'étais faible »

Kā « quand » :

kā li té piti li té alé lekòl

« quand il était petit il allait à l'école »

Pādā « pendant que »

pādā Atipa té ka palé yé di āyē

« pendant qu'Atipa parlait ils ne dirent rien »

Pu « pour » :

dé zami-ya pati pu degra

« les deux amis partirent pour le "dégrad" »⁴⁸

Pis « puisque » :

pis mó pa puvé gē sa vyād mó vlé ānu

« puisque je ne peux pas avoir le gibier que je veux, allons »

Pas « parce que » :

yé té vlé mó pas mó té dumādé divē

« ils avaient voulu se moquer de moi parce que j'avais demandé du vin »

žuk « jusqu'à » :

mó ari žuk mó māké malad

« j'ai ri jusqu'au jour où j'ai manqué d'être malade »

Divā « devant » :

ravèt pa žē gē rezō divā pulayé

« le cancrelat n'a jamais raison de se trouver devant le poulailler » (dolo créole)

Deyè « derrière » :

li kuri deyè mó

« il a couru derrière moi »

(48) Le « dégrad » est l'endroit d'une berge (d'un fleuve) où les canots accostent. Cette expression est entrée dans le français de Guyane et on la retrouve dans le nom d'une localité de l'île de Cayenne : *le Dégrad des Cannes*.

Ādā « dans » :

li mōté ādā tapuy

« il monta dans la "tapouille" »

Āvā « avant » :

āvā min dō li pa té žē vini·Mana

« avant les mines d'or il n'était jamais venu à Mana »

Ā mitā « au milieu de » :

mó ké ruvinī ā mitā lanwīt

« je reviendrai au milieu de la nuit »

Lasu, asu « sur » :

yé šaradé piti mosó lasu nèg ka krošé frāsé

« ils se moquèrent un peu du nègre qui écorche le français »

Āba « sous » :

sa turt di āba trap a pa sa li di laró bwa

« ce que dit la tourte sous la trappe n'est pas ce qu'elle dit sur l'arbre » (dolo créole)

Obò « près » :

obò yé dé bug té ka dekolé tafya

« à côté d'eux deux gars buvaient du tafia »

Bay « à » :

li poté sa bay mó

« il apporta cela pour moi »

A mizu « à mesure que » :

a mizu li ka palé yé ka ari

« à mesure qu'il parle ils rient »

La « à » (direction et mouvement) :

mó pati la lavāsé

« je suis parti vers la jetée »

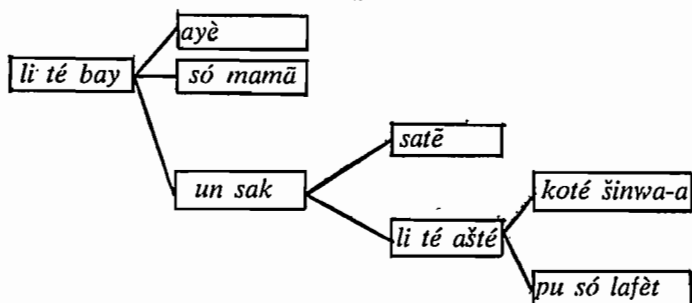
ANALYSE DE TEXTES

Pour compléter et illustrer ce que nous avons dit au cours de notre analyse grammaticale du guyanais, nous allons maintenant examiner brièvement quelques énoncés.

ÉNONCÉ 1 :

*ayè li té bay só mamā un sak satē li té ašté koté šinwa-a pu
só lafèt*

« hier, il avait donné à sa maman un sac de satin qu'il avait
acheté chez l'épicier pour sa fête. »



ÉNONCÉ IN-	EXPANSION	
DÉPENDANT	DIRECTE	EXPANSION INDIRECTE

L'analyse de cet énoncé a permis de dégager tout d'abord un syntagme indépendant composé d'un sujet pronominal *li* « il » et d'un prédicat verbal *bay* « donner » accompagné de la particule de l'aspect accompli du passé *té*.

Les expansions de cet énoncé sont toutes des expansions par subordination. Nous avons pu distinguer d'une part des expansions directes, d'autre part des expansions indirectes.

Expansions directes

ayè « hier » de nature « adverbiale » et qui jouit ici de l'autonomie.

só mamā « sa mère », syntagme nominal en fonction complément second (objet indirect), marquée par sa position. Ce syntagme est composé d'un monème nominal et d'un morphème *só* « sa », déterminant du lexème.

un sak « un sac », syntagme nominal en fonction complément premier (objet direct), marquée par sa position et dont la composition est identique au syntagme précédent.

Expansions indirectes

satē « satin », monème non-autonome, de nature nominale, en fonction déterminant d'un nom. Cette fonction est réalisée par juxtaposition des termes, et représente notre « complément de nom » français.

li té ašté « qu'il avait acheté », syntagme prédicatif non doué d'indépendance. Notons que la relation est exprimée par apposition des termes en l'absence d'un pronom relatif. Ce syntagme est composé d'un sujet pronominal et d'un verbe accompagné de sa particule aspectuelle.

koté šinwa-a « chez le chinois », syntagme nominal à fonction marquée par le fonctionnel *koté* « chez » qui lui procure l'autonomie. Remarquons que ce syntagme représente une expansion directe de la « proposition relative » qui précède.

pu só lafèt « pour sa fête », syntagme nominal à fonction marquée par la particule *pu* « pour » et qui jouit ici d'une certaine liberté syntaxique. Ce dernier syntagme représente également une expansion directe de la proposition relative.

ENONCÉ II :

*lò bōdé fini fè wòm li prā só kutó li luvri lestomak wòm-a
li tiré só kotlèt epi li meté-l asu koté*

« lorsque Dieu eût achevé la création de l'homme il prit son
couteau lui ouvrit l'abdomen prit la côte de l'homme et la
déposa à côté de lui. »

Cet énoncé se décompose naturellement en cinq syntagmes prédicatifs :

- 1) *lò bōdé fini fè wòm*
- 2) *li prā só kutó*
- 3) *li luvri lestomak wòm-a*
- 4) *li tiré só kotlèt*
- 5) *epi li meté-l asu koté*

De ces cinq syntagmes, seul le premier ne jouit pas de l'indépendance. Il représente une expansion directe du syntagme 2).

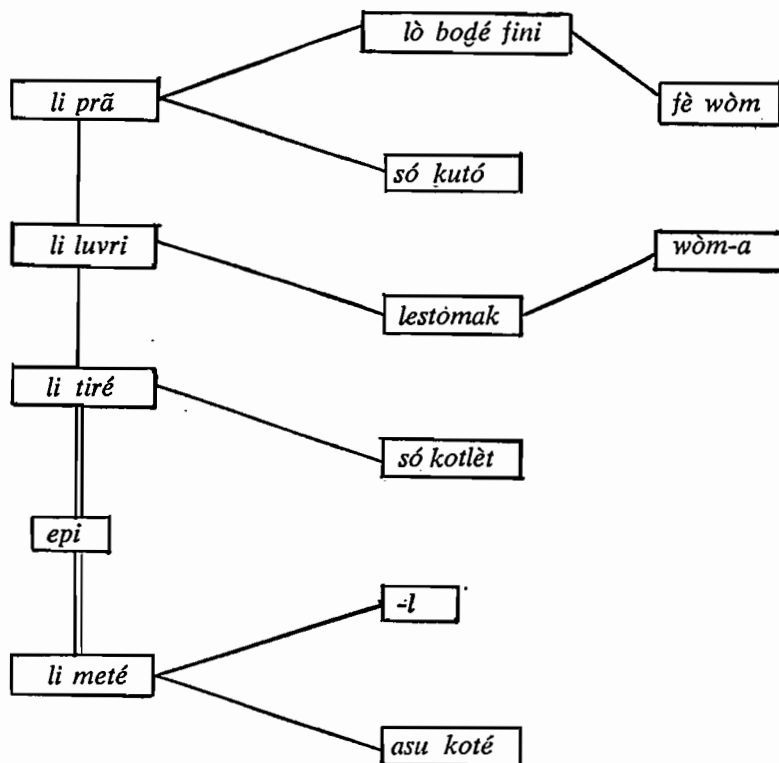
Parmi les syntagmes indépendants, seul le dernier est coordonné (par la particule *epi* « et puis », tous les autres sont juxtaposés. De plus, chacun de ces syntagmes prédicatifs comprend une expansion directe représentée par le complément premier :

- wòm* « homme » (monème simple sans déterminant)
- só kutó* « son couteau » (lexème + détermination)
- lestomak* « l'estomac » (monème de nature nominale)
- só kotlèt* « sa côte » (syntagme nominal)
- l* « la » (mis pour la côte) (morphème de nature pronominale)

Le syntagme 5) comporte une expansion directe à fonction marquée par le fonctionnel *asu* « sur » qui lui procure l'autonomie. La seule expansion indirecte qui apparaît — *wòm-a* « l'homme » — a été rencontrée dans le syntagme 3), en fonction déterminant d'un nominal (fonction complément de nom).

Remarquons que dans le syntagme 1), l'aspect n'est pas indiqué par une particule, mais par une composition verbale, et que dans tous les autres syntagmes, l'aspect est indiqué par la particule zéro.

Nous pouvons donc récrire notre énoncé de la manière suivante :



ÉNONCÉ

INDÉPENDANT

EXPANSION

DIRECTE

EXPANSION

INDIRECTE

ÉNONCÉ III :

a bug-a ki fè rapòt bay minis pu di nu pei a pripri un só

« c'est ce gars qui a fait un rapport au ministre pour dire que
notre pays n'est qu'un marécage »

Cet énoncé se décompose naturellement en cinq syntagmes prédi-
catifs :

- 1) *a bug-a*
- 2) *ki fè rapòt bay minis*
- 3) *pu di nu pei*
- 4) *a pripri un só*

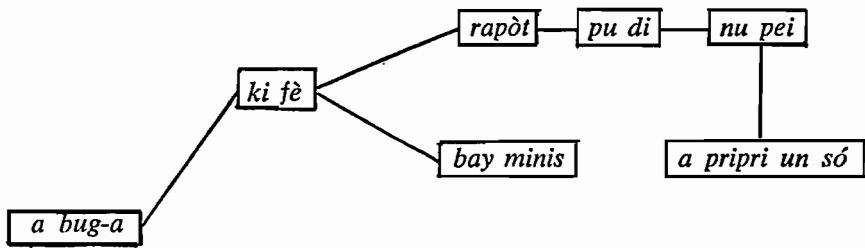
Le syntagme 1) est indépendant. Il est composé d'un prédicat d'existence *bug* « individu », « gars », de nature nominale, suivi de sa détermination *-a* « ce », « cet ». Il est introduit par le présentatif *a* « c' » (monème grammatical).

Le syntagme 2) représente une expansion directe de l'énoncé indépendant. Il est introduit par un fonctionnel *ki* « qui ». Nous constatons que le « sujet » de la proposition n'est pas exprimé formellement. De plus le monème verbal *fè* « faire » apparaît sans particule aspectuelle et exprime ainsi l'aspect accompli dans le présent. Enfin, ce verbe est suivi de deux compléments : *rapòt* « rapport » fonctionne comme complément premier et *bay minis* « au ministre », introduit par le fonctionnel *bay* « à », correspond au « complément d'attribution » français.

Le syntagme 3) est une expansion indirecte. Il se rattache à l'énoncé indépendant par l'intermédiaire du syntagme 2). Sa construction est identique à celle du syntagme précédent : absence du sujet, prédicat de nature verbale, *di* « dire », suivi d'un complément premier, *nu pei* « notre pays ».

Le syntagme 4) est une expansion du syntagme 3). C'est sa position particulière après le monème *pei* « pays » (jouant ici le rôle d'antécédent) qui l'empêche de jouir de l'indépendance linguistique. Comme le syntagme 1), il est composé d'un prédicat non verbal (ici *pripri* « marécage ») introduit par le présentatif grammatical *a* « c' ». Il est suivi d'une « locution » ayant valeur adverbiale, *un só* « seulement ».

Nous pouvons maintenant récrire notre énoncé global d'une manière qui montrera les différentes relations.



ÉNONCÉ	EXPANSION	EXPANSION
INDÉPENDANT	DIRECTE	INDIRECTE

NOTE SUR LE VOCABULAIRE GUYANAIS

Nous n'avons pas l'intention de faire une étude du vocabulaire guyanais, mais nous voudrions simplement indiquer en conclusion quelques traits particuliers du lexique.

1) ORIGINE DU VOCABULAIRE :

a) *Origine française* : La grande proportion du vocabulaire guyanais est d'origine française et représente le vocabulaire de base. Parmi ces emprunts, certains retracent de vieux mots du vocabulaire français (*bay* « donner » — bailler —) ou des termes d'origine dialectale, en particulier le normand :

tirwèt « tiroir »
lermwè « armoire »
rwè « roi »
krè « croire »
seré « cacher »
swèf « soif », etc...

Dans l'ensemble, les termes d'origine française conservent leur sens premier :

dimē « demain »
dromi « dormir »
māžé « manger »
fam « femme »

Cependant, beaucoup d'autres mots présentent une extension de sens par rapport au sens français :

plāté « planter », « enterrer »
tōbé « tomber », « avorter »
kuri « courir », « s'enfuir »

seré « serrer », « garder », « cacher », « économiser »
fòs « fossé », « tombe »
vyé « vieux », « méprisable » (*vyé nèg* « sale nègre »), etc...

D'autres, enfin, ont acquis un sens tout à fait différent de leur sens français :

kriyé « pleurer »
ralé « appeler »
maré « attacher »
budē « ventre »
bwa « forêt », « arbre »
kōparezō « injure »
vyād « gibier »
lašè « viande et poisson »
bagaž « chose » (sens figuré)
salòp « beau », « extraordinaire », « formidable »
koté « chez »

Nous avons noté d'autre part que certains mots de vocabulaire ont été empruntés au français avec leur article. Dans tous ces cas, cet article a perdu, par agglutination au sémantème, toute son indépendance morphologique ainsi que sa fonction initiale. Ils sont donc susceptibles, au même titre que les autres, de prendre les déterminations du guyanais :

— *Emprunts avec l'article défini singulier :*

lašè « viande »
legliz « église »
lespri « esprit »
lanwīt « nuit »
lamè « mer »
lamu « amour »
lamò « mort »
latè « terre », etc...

— *Emprunts avec la marque de liaison du pluriel « z » :*

- zozó « oiseau »
- zami « ami »
- zōg « ongle »
- zorè « oreille »
- zepòl « épaule »
- zorāž « orange »
- zoyō « oignon », etc...

— *Emprunts avec l'article partitif :*

- duri « riz »
- dlò « eau »
- difé « feu »
- dizé « œuf »
- dipē « pain »
- dilèt « lait », etc...

b) *Origine anglaise* : L'influence anglaise que nous avons remarquée dans quelques mots a certainement été indirecte, c'est-à-dire par l'intermédiaire de créoles anglais :

- qòb « travail » (job)
- pōš « boisson au rhum » (punch)
- šwit « doux » (sweet)
- gal « amoureuse », « flirt » (gal), etc...

c) *Origine africaine* (par l'intermédiaire des groupes Boni et Saramaca de la Guyane française) :

- suku « nuit noire »
- qāga « sortilège »
- qokoti « être accroupi »
- zōbi « esprit »
- dōgwé « bouillie épaisse »
- da « nourrice sèche »

kaoka « se taire »
lëbé « chagrin », etc...

d) *Origine portugaise :*

briga « se battre » (brigar « lutter »)
fika « se porter » (ficar « rester »)
fala « flirter » (fala « parler »)

e) *Origine amérindienne :* Les mots d'origine amérindienne représentent surtout le vocabulaire botanique et zoologique :

wara « sorte de fruit »
okó « dindon »
matutu « sorte de crabe »
mōbē « sorte de fruit »
zādoli « petit lézard »
kwi « vase en calabasse »
pipiri « oiseau » (*ó pipiri šātā* « au lever du jour »)
kaširi « alcool de manioc »
kalēbé « pagne »
mabi « boisson »
karbè « hutte », etc...

2) *Formation du vocabulaire :*

a) *Dérivation :* Nous n'avons pas constaté de procédé productif de dérivation, à l'exception de la particule *dé-* qui vient parfois se proposer au verbe avec un sens emphatique, ex. : *kriyé* « pleurer », *dekriyé* « pleurer beaucoup » ; *palé* « parler », *depalé* « mentir ». Cependant TAYLOR ¹ note quelques formations de vocabulaire semblables à des procédés de dérivation française :

dudu « bien-aimée » (dérivé de *du* « doux »)
movezté « méchanceté » (dérivé de *mové* « méchant »), etc...

(1) D. TAYLOR, « Structural Outline of Caribbean Creole », p. 43-44.

b) *Composition* : Comme nous l'avons déjà vu au cours de notre analyse, la composition est un procédé très actif en guyanais ; elle sert à former des mots pour toutes les catégories lexicales.

tōbē-levé « tituber »

popòt-marō « forçat »

vā menē « voyageur » (celui qui se laisse pousser par le vent)

negrès gró žibèrn « matrone »

šival bōdé « coccinelle »

c) *Onomatopées* : Les onomatopées représentent une partie importante du lexique et rapprochent le guyanais des langues africaines :

ṭubum « plonger »

wiši-wiši « murmurer »

runu-runu « protestation »

vlogodó « chute bruyante »

vumtak « parapluie »

vōvō « bourdon »

bizbōb « chapeau »

paṭa-paṭa « potiner »

woyó-woyó « conversation bruyante », etc...

En conclusion, nous dirons que l'ensemble du lexique guyanais est très restreint. D'autre part, l'extension sémantique de chaque terme est très grande :

muš « mouche », « guêpe », mais aussi « toute espèce d'insecte » ;

kulèv « couleuvre », « serpent », « vipère », et par extension tous les reptiles.

« Each word has a clearly definable meaning and by combining words into phrases with idiomatic meanings of their own, one can say anything one wants to in the cultural situation in which the language is used. » (R. A. HALL, Jr., *Pidgin and Creole Languages*, p. 90.)

BIBLIOGRAPHIE

- ABONNENC, E., HURAUULT, J., SABAN, R., *Bibliographie de la Guyane Française*, Editions Larose, Paris, 1957, 278 p.
- ANS, A.-M. (D'), *Le créole français d'Haïti, étude des unités d'articulation d'expansion et de communication*, Mouton, The Hague, Paris, 1968, 181 p. (Collection Janua Linguarum, Séries Practica, n° 106).
- BAILEY, B. L., *Jamaican Creole Syntax*, the University Press, Cambridge, 1966, 164 p.
- BLOOMFIELD, L., *Language*, Henry Holt and Co., New York, 1933, ch. 26.
- CONWELL, M., JUILLAND, A., *Louisiana French Grammar, Phonology, Morphology and Syntax*, Janua Linguarum, Series Practica, Mouton, The Hague, 1963, 207 p.
- CREOLE LANGUAGE STUDIES, edited by R. B. Le Page, Number II, *Proceedings of the Conference on Creole Language Studies*, Mac-Millan and Co. Ltd., London, 1961, 130 p.
- DE LAFOSSE, M., « Survivances africaines chez les nègres "Bosch" de la Guyane », *L'Anthropologie*, XXXV, 1925, 475-494.
- DILLARD, J. L., « Toward a bibliography of works dealing with the Creole languages of the Caribbean areas, Louisiana and the Guianas », *Caribbean Studies*, vol. 3, no. 1, 1963, 84-95.
- DUBOIS, J., — *Grammaire structurale du français, Nom et Pronom*, Larousse, Paris, 1965, 192 p.
— *Grammaire structurale du français, Le Verbe*, Larousse, Paris, 1967, 218 p.
- FAUQUENOY, M., — *Bibliographie sur les Guyanes et les territoires avoisinants*, Publication ORSTOM, Paris, 1966, 127 p.
— *Les problèmes sociologiques du littoral*, Publication ORSTOM, Cayenne, 1967, 35 p.

- GÖBL-GALDI, L., « Esquisse de la structure grammaticale des patois français-créoles », *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, fasc. 58, 1934, 257-295.
- GOODMAN, M. F., — « On the Phonemics of the French Creole of Trinidad », *WORD*, 14, August-December 1958, 208-212.
— *A Comparative Study of Creole French Dialects*, Mouton & Co., The Hague, 1964, 143 p.
- GREENBERG, J. H., *Studies in African Linguistic Classification*, New Haven, 1955.
- GROOT, S. W. DE, *Principaux ouvrages de langue néerlandaise, anglaise et allemande sur les Guyanes* (I : Géographie, Histoire, Ethnologie, Linguistique), Paris, Leyde, 1958, 79 p.
- HALL, R. A. Jr., — « Aspect and Tense in Haitian Creole », *Romance Philology*, 5, 1952, 312-316.
— Review of « Elodie Jourdain, *Du français aux parlers créoles* », *Language*, vol. 33, II, 1957, 226-231.
— « Creolized Languages and Genetic Relationships », *Word*, 14, August-December, 1958, 367-373.
— *Introductory Linguistics*, Chilton Books, New York, 1964, 508 p.
— *Pidgin and Creole Languages*, Cornell University Press, Ithaca, New York, 1966, 188 p.
- HJELMSLEV, L., « Etudes sur la notion de parenté linguistique : Relations de parenté des langues créoles », *Revue des Etudes Indo-Européennes*, 2, 1939, 271-286.
- HOLLYMAN, K. J., Bibliographie des créoles et dialectes régionaux français d'outre-mer modernes », *Le Français Moderne*, n° 2, avril 1965, Ed. d'Artey, Paris.
- HORTH, A., *Le patois guyanais, essai de systématisation*, Paul Laporte, Cayenne, 1949, 100 p.
- JEAN-LOUIS, P., HAUGER, J., *La Guyane Française, présentation historique et géographique*, 2 vol., Imprimerie Jacques Demontrond, Besançon, 1950-1962.

- JOURDAIN, E., — *Du français aux parlers créoles*, Klincksieck, Paris, 1956, 334 p.
- *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Klincksieck, Paris, 1956, 303 p.
- MARTINET, A., — « Remarques sur le système phonologique du français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, N° 34, 1933, 191-202.
- *Phonology as Functional Phonetics*, University of Oxford Press, London, 1949, 40 p.
- « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale », *Journal de Psychologie*, n° 43, 1950, 99-108.
- *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Droz, Genève, 1956, 108 p.
- « La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé », *Journal de psychologie normale et pathologique*, juillet-septembre 1958, 377-392.
- « Quelques traits généraux de la syntaxe », *Free University Quarterly*, 7-2, 1959, 115-129.
- « Elements of a Functional Syntax », *Word*, 16, 1960, 1-10.
- « Réflexions sur la phrase », *Language and Society*, Copenhagen, 1961, 113-118.
- « Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 57, 1962, 73-82.
- *Éléments de linguistique générale*, A. Colin, Paris, 1962, (2^e éd.), 217 p.
- *A Functional View of Language*, Clarendon Press, Oxford, 1962, 163 p.
- « The Foundations of a Functional Syntax », *Monograph Series on Languages and Linguistics*, 17, 1964, 25-36.
- PARÉPOU, A., *Atipa*, Auguste Ghio, éditeur, Paris, 1885, 229 p.
- POYEN-BELLISLE, R. de, *Les sons et les formes du créole dans les Antilles*, University of Chicago, Baltimore, 1894.

- RUBIN, J., « A bibliography of Caribbean Creole languages », *Caribbean Studies*, vol. 2, No. 4, 1963, 51 p.
- SAINT-JACQUES, B., *Analyse structurale de la syntaxe du japonais moderne*, Klincksieck, Paris, 1966, 120 p.
- SAINT-QUENTIN, Auguste DE, « Notice grammaticale et philologique sur le créole de Cayenne, dans Alfred de Saint-Quentin, *Introduction à l'histoire de Cayenne* (Antibes, 1872), 70 p.
- SYLVAIN, S., *Le créole haïtien, morphologie et syntaxe*, Port-au-Prince, 1936.
- TAYLOR, D., — « Certain Carib Morphological Influences on Creole », *IJAL*, vol. II, No. 3, July 1945, 140-155.
- « Structural Outline of Caribbean Creole », *Word*, 7, 1951, 43-59.
- « Language Contacts in the West Indies », *Word*, 10, 1956, 399-414.
- « Review of Elodie Jourdain, *Du français aux parlers créoles et Le vocabulaire du parler créole de la Martinique* », *Word*, vol. 13, N° 2, 1957, 357-368.
- « Some Dominican-Creole Descendants of the French Definite Article », *Creole Language Studies*, No. II, London, 1961, p. 85-90.
- « Review of Morris Goodman, *A Comparative Study of Creole French Dialects*, *IJAL*, vol. 31, part 1, No. 4, October 1965, 363-370.
- « Review of R. A. Hall, Jr., *Pidgin and Creole Languages* », *Language*, vol. 43, No. 3, part 1, September 1967, 817-826.
- THOMAS, J. M. C., *Le parler Ngbaka de Bokanga, Phonologie, morphologie, syntaxe*, Mouton, La Haye, Paris, 1963, 307 p.
- VALDMAN, A., — « Review of Conwell M. and Juilland A., *Louisiana French Grammar* », I, *Linguistics*, 8, 1964.
- « Du créole au français en Haïti », *Linguistics*, 8, 1964, 84-94.
- « Créole et français aux Antilles » in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences de Nice*, N° 7, 1969, 13-27.
- VOORHOEVE, J., « Linguistic Experiments in Syntactic Analysis », *Creole Language Studies*, No. 2, 1961, 37-58.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
AVANT-PROPOS	9
INTRODUCTION	11
1) La Guyane française	13
2) Le créole guyanais	16
3) Analyse structurale du guyanais	21
 PREMIÈRE PARTIE : PHONOLOGIE	
Introduction	25
Tableau des principaux symboles phonétiques	26
1) Les phonèmes : a) Les consonnes	27
b) Les voyelles	37
2) Définition et classement des phonèmes	45
3) Combinaisons de phonèmes	50
4) Phonologie de la phrase	52
Analyse de textes	53

DEUXIÈME PARTIE : GRAMMAIRE

Introduction	61
 I. <i>L'indépendance linguistique en guyanais</i>	
1) La notion d'énoncé minimum	64
2) Les trois formes de l'énoncé minimum	65
3) Les monèmes qui composent l'énoncé minimum	72
a) les monèmes verbaux	73
b) les monèmes nominaux	92
c) les monèmes pronominaux	98
d) les monèmes adjectivaux	101
e) les monèmes <i>a</i> et <i>sa</i>	105
4) Les caractéristiques de l'indépendance linguistique	108
 II. <i>L'expansion</i>	109
A) L'expansion directe	111
B) L'expansion indirecte	113
C) La liberté syntaxique	114
D) Les fonctionnels	117
 Analyse de textes	121
 NOTE SUR LE VOCABULAIRE	129
 BIBLIOGRAPHIE	137

Achevé d'imprimer sur les presses de la
Société d'Impressions Typographiques
Nancy, en mars 1972.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1972.

N° d'impression : 2224.

N° d'édition : 1142.

Imprimé en France